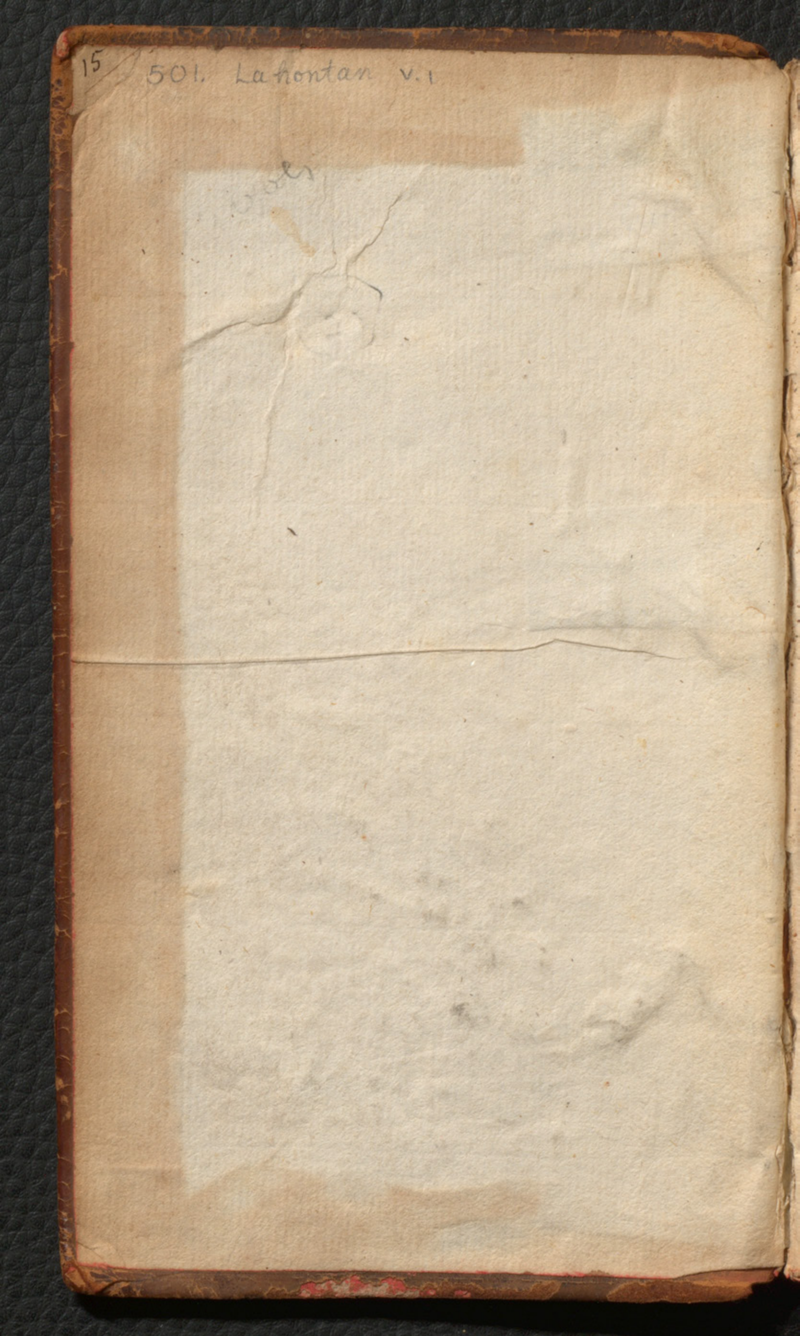



15
501. Lahontan v.1

h 2 vols

2 v.

Greatly r 37

23 Plates

Maps

text pp 129-132 vol 2 cut

G.B.

Voyages Lahontan

Planche du Titre

ET LEGES ET SCEPTRA TERIT

NOUVEAUX VOYAGES DE MR. LE BARON DE LAHONTAN, DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Qui contient une relation des differens Peuples qui y habitent, la nature de leur Gouvernement, leur Commerce, leur Coûtume, leur Religion, & leur maniere de faire la Guerre.

L'intérêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations, l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Païs, étant en Guerre avec la France.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.

A LA HAYE,
Chez les Freres LHONORE', Marchands Libraires.

M. DCCXV.



A
SA MAJESTE'
FREDERIC IV.
ROY
DE DANNEMARC,

de Norvegue, des Vandales & des Goths : Duc de Slesvvick, Holstein, Stormar & Etsmar, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, &c.

SIRE,

Quand je me suis déterminé à donner au Public les Memoires de mes Voyages, par une bonne raison, je n'ai point balancé à faire hommage à VÔTRE MAJESTE'. *Mes disgraces ne vous sont point inconnuës,*

SIRE, *puisque vous avez daigné en prendre pitié. Elles sont d'une nature à ne me faire aucun tort dans l'esprit dés honnêtes gens. Je ne serois point coupable si je n'avois point en tête des personnes si puissantes, que l'on n'est point innocent dés que l'on a le malheur de leur déplaire, & c'est avoir tort que de vouloir avoir raison contr'elles. Aussi ai-je eu le bonheur,* SIRE, *que* VÔTRE MAJESTE' *m'a regardé comme ceux qui sont malheureux sans être criminels, & Elle a bien voulu répandre ses bontez jusques sur moi. Soufrez,* SIRE, *que je vous en témoigne ma reconnoissance. Je presente à* VÔTRE MAJESTE' *un Livre qui n'est bon que parce qu'il contient la verité toute pure. J'écrivois tout simplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens qui l'avoit exigé de moi, & cette maniere naturelle plaira peut-être plus que si j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'Art. Enfin, je raconte mes avantures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raison m'empêchera,* SIRE, *d'entreprendre de donner à* VÔTRE MAJESTE' *les justes louanges qui lui sont dûës. J'ai*

passé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'est pas-là qu'on aprend à ecrire & à loüer poliment : je me contenterai donc, SIRE, *de prier le Ciel pour la conservation de* VÔTRE MAJESTE', *& de toute la Famille Royale : Je suis, avec un trés-profond respect,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le trés humble & trés-obeïssant serviteur LAHONTAN.

PREFACE.

L'On croit pouvoir avancer, sans se flâter, que cette Relation ne sera point mal reçûë. L'on en a donné déja plusieurs au public : mais elles ont toutes un défaut essentiel, c'est le manque de desintéressement & de sincerité. Les Auteurs sont des Missionnaires, c'est-à-dire des gens engagez par leur profession à persuader au monde que leur peine, qui d'ailleurs est loüable, n'est pas tout-à-fait infructueuse. De là vient que leurs narrations ne sont dans le fonds, à proprement parler, qu'un détail de *Messes*, de *Miracles*, de *Conversions*, & d'autres minuties directement frauduleuses, où le bon sens du siecle ne donne pas facilement : En un mot, ces Auteurs poussez par un zéle faux ou veritable, ont plûtôt écrit pour le crédit de leur cause, que pour aprendre au Lecteur le veritable contenu de ce qui se passe dans ce Païs-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages sans prévention, l'on sera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de trés-conforme à la verité. L'on y voit régner par tout cette exactitude & cet air de bonne foi, qui s'empare tout d'abord d'un esprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à surprendre. Certains faits sont si bien circonstanciez, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonstratives. Il n'est pas difficile de trahir le vrai; le plus grand imposteur copie admirablement l'honnête homme. Il faut avoüer cependant qu'il se trouve un certain caractere dont le juste discernement se contente, & qui donne le plaisir de ne se croire point abusé. Il en est de la narration comme de la pensée; une évidence inexprimable remplit l'entendement humain, & répand dans l'ame une douce & aimable lumiere, qui est la seule & infaillible régle contre l'erreur. Ainsi voyons-nous briller les traits de la verité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que sa bonne foi.

Il y a long-tems, au reste, que le Public joüiroit de cet agréable amusement. Depuis plus d'un an le Gentilhomme à qui l'on a comme arraché ses Memoires, les avoit tout prêts. Mais il esperoit que Sa Majesté Trés-Chrétienne, mieux informée des choses, rendroit justice à l'innocence d'un Officier qui a eu l'honneur de la bien servir en *Canada*, & qu'elle avoit eu même la bonté de récompenser d'un emploi de distinction. Ce Cavalier a tenté toutes les voyes legitimes pour se justifier; il a eu le malheur de n'y pouvoir réüssir. Son ennemi, soûtenu de quelques apuis qu'on ne veut point désigner, pour épargner la réputation d'un homme qui occupe l'un des premiers postes dans le Ministere de France, l'a noirci si cruellement & si honteusement, que l'Auteur a perdu toute espérance de faire valoir son bon droit pendant ce Régne-ci. C'est ce qui l'a rendu plus traitable pour communiquer ces Lettres, qu'il n'a pourtant laissé aller qu'avec une extrême repugnance. Le plus pressant motif qui le

fait résoudre, a été celui de son honneur. Se voyant absolument ruïné dans l'esprit de son Maître, il a crû ne pouvoir mieux faire que de se disculper aux yeux du Public, c'est une consolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'est pas necessaire d'avertir combien cet Ouvrage peut remplir une loüable curiosité; le Lecteur y trouvera toutes les particularitez souhaitables. Le nombre & la diversité des faits surprendra l'attention, & la doit tenir agreablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de trés-conforme au goût du siécle, qui ne veut point être instruit à demi, c'est que l'on donne des Cartes fort bonnes, & fort exactement désinées. L'on aura le double plaisir de connoître à fonds les mœurs de ces *Ameriquains*, & l'on verra d'un coup d'œil la veritable disposition de ce Païs-là. L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a parcouru des Terres du *Nouveau monde* pendant plusieurs années, & qu'il s'est fait un devoir de s'instruire par-

faitement de toutes choſes. Ce n'étoit pas neanmoins ſon deſſein de publier ſes connoiſſances & ſes découvertes ; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son ſtile ne paroîtra peut-être pas des plus purs ni des plus châtiez, mais cela même doit le rendre moins ſuſpect d'affectation ; & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine ? ce qui eſt fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en diſconviendra, c'eſt que l'Auteur s'eſt uniquement attaché à expoſer ſimplement les choſes ; il ne flâte perſonne, il ne déguiſe rien, & l'on paroît juſtement lui attribuër les qualitez neceſſaires à tout Narrateur, d'écrire comme s'il n'avoit ni Patrie ni Religion. Soit dit ſans faire aucun tort à ce qu'il doit à ſon Dieu & à ſon Roi.

La Carte miſe à la tête du premier Volume, doit ſe raporter à la ſeiziéme Lettre du même Volume.

TABLE DES LETTRES DU I. TOME.

LETTRE I.

LETTRE II.

LETTRE III.

LETTRE IV.

LETTRE V.

LETTRE VI.

LETTRE VII.

LETTRE VIII.

LETTRE IX.

LETTRE X.

LETTRE XI.

LETTRE XII.

LETTRE XIII.

LETTRE XIV.

LETTRE XV.

LETTRE XVI.

LETTRE XVII.

LETTRE XVIII.

LETTRE XIX.

LETTRE XX.

LETTRE XXI.

LETTRE XXII.

LETTRE XXIII.

LETTRE XXIV.

LETTRE XXV.

Fin de la Table des Lettres.



Septentrion
Tome 1er. Pag.
Mer Occident
Orient
Mid
LAC SUPERIEUR
Chagovamigon
Fort Dulhut
Isles Minong
Michipicoton R.
R. du Tombeau
R. aux Boeufs
deux Villages de Nadovessis
Saudeurs
Iesuites
MISILIMAKINAK
Franc Hurons
Outaouas
Pais de Chasse des amis des François
Kikapous Malominis Outogamis
Riviere des Puants
Ouisconsink
Kikapous
Portage Ilinois
Fort de Crevecœur
Maskouteins
Oyatinons
Riviere des Oumamis
Riviere des Ilinois
Riviere Ouabach
R. des Otentas
R. des Missouris
R. des Osages
Tamaroa
GD FLEUVE DE MISSISIPI
SEPARATION
PAIS DES GNACSITARES
RIVIERE MORTE selon ces
Canots des Gnacsitares et des Essanapes.
BATIMENS des TANUGLAUK
ou 200. homes peuvent ramer sils sont tels que quelquelques MOZEEMLEK les ont depeint sur des ecorces d'arbre
J'estime qu'un tel Bâtiment doit avoir 130. pieds de longueur de proue a poupe.
Maison des TAHGLAUK de 80. pas de longueur telles que les Esclaves MOZEEMLEK me les ont depeintes sur des écorces d'arbres.
Cette Carte se raporte ala Lettre 16.
Medaille des Tahuglahuk d'une espece de Metail de couleur roze, semblable au Cuivre
1ere face de la Medaille
2me face de la Medaille
PAIS DES ESSANAPES
DES EOKOROS
RIVI. LONGUE selon quelques autres.
Echelle des Lieües des deux Cartes a 20. par Degrez.
10 . 20 . 40 . 60 . 80 . 100 .

VOYAGES DU BARON DE LAHONTAN.

LETTRE I.

Qui contient une description du Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages, &c. Et une remarque sur la Variation de l'Aiman.

MONSIEUR,

Je suis surpris que le Voyage du Nouveau Monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il

n'eſt rien moins que ce qu'on s'imagine. Il eſt vrai que la courſe eſt un peu longue, mais l'eſperance de voir un nouveau pays, ne permet pas qu'on s'ennuye en chemin. Je vous mandai à mon départ de la *Rochelle*, les raiſons que Mr. le *Févre de la Barre*, Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mahu* Canadien, & la reſolution qu'il a priſe de détruire abſolument les *Iroquois*, qui ſont des peuples ſauvages, trés-belliqueux. Ces barbares ſont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du ſecours ; & ils ſont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruiſions tôt ou tard. Ce General croyoit que le Roi lui envoyeroit ſept ou huit cens hommes, mais la ſaiſon étoit ſi avancée quand nous partîmes de la *Rochelle*, qu'à peine oſa-t'on riſquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ai trouvé rien de deſagréable en cette traverſe, ſi ce n'eſt quelques jours de tempête ſur les écores du banc de Terre-Neuve, où les vagues ſont effroyables pour peu de vent qu'il faſſe. Nôtre Fregate y reçût quelques coups de Mer, mais comme ces accidens ſont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en furent point émûs. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de Voyages de long cours, j'étois ſi ſurpris de voir les flots s'élever juſqu'aux nuës, que je fis alors plus de vœux à *Neptune* que le vaillant *Idomenée*, lors qu'il penſa perir au retour de la Guerre de Troye. Dés que nous fûmes ſur ce Banc, ils

nous parûrent tout-à fait diminuez, & le vent cessant peu à peu, la Mer devint si calme & si tranquille, que nôtre Vaisseau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne sçauriez croire quelle quantité de moruës que nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, car quoi qu'il y eut trente-deux brasses d'eau sous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds de la mer, que le poisson étoit pris; desorte que ce n'étoit que jetter & retirer sans relâche; mais par malheur on ne peut tirer cét avantage que de quelques Bancs où l'on passe le plus souvent sans s'arrêter. Au reste, si nous fismes bonne chere aux dépens de ces poissons, ceux qui resterent dans la mer s'en vengerent bien aux dépens d'un Capitaine & de plusieurs Soldats, qui moururent du scorbut, & que nous jettâmes dans les ondes trois ou quatre jours aprés. Cependant le vent s'étant rangé à l'Oüest-Nord-Oüest, nous fûmes contraints de louvoyer cinq ou six jours. Ensuite il sauta vers le Nord, & nous allâmes atterrer heureusement au Cap de *Rase*, quoique nos Pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour n'avoir pû prendre hauteur dix ou douze jours avant cét atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché sur le faîte du grand Hunier, lequel se prît à crier, *terre*, *terre*; de même que S. Paul cria à l'approche de *Malte*, *genoro genoro*. Or vous remarquerez que dés que les Pilotes des Vaisseaux s'estiment prés des Côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des Mariniers sur les Huniers ou sur les Perroquets

pour les découvrir : ceux-cy se relévent de deux en deux heures jusqu'à l'entrée de la nuit, auquel temps on cargue les voiles en cas qu'on n'ait pas encore aperçû la terre. En cet état le bâtiment n'avance presque point, puis qu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde, & qu'on se met trés-souvent côté en travers, Delà vous pouvez juger qu'il est important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder ; cela est si vrai, que le Matelot qui les découvre est assuré de tirer quelque pistole des passagers, qui sont obligez de le récompenser avec plaisir en pareille occasion. Vous remarquerez que *l'Aiman* varie vingt & trois degrez vers le Nord-Oüest sur le Banc de Terre Neuve, c'est à-dire que la Fleur-de-lis du compas ou de la boussole, qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde, où l'étoile Polaire ne regarde lors qu'on est sur ce Banc que le Nord Nord-Oüest & un degré vers l'Oüest ; c'est ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap, & pour en être plus assurez, nous portâmes dessus à pleine voile, à dessein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire, la joye se répandit dans le Vaisseau. On ne parla plus du sort des malheureux, qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le baptême de ceux qui faisoient ce Voyage la premiere fois. Voici la description de ce baptême. C'est une cérémonie impertinente qui se

pratique par les gens de Mer, dont l'humeur eſt auſſi bizare que l'élement ſur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Ils profanent ce Sacrement de la maniere du monde la plus abſurde, par un uſage établi depuis trés-long-tems. On voit les anciens Matelots noircis & déguiſés avec des guenilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais paſſé ſur certains Parages, de jurer à genoux ſur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils obſerveront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on obſerve envers eux, toutes les fois que l'occaſion s'en preſentera. Dés qu'ils ont prêté ce ſerment ridicule, on leur jette cinquante ſeaux d'eau ſur la tête, ſur le ventre, ſur les cuiſſes, & ſur tout le reſte du corps, ſans avoir égard au temps ni à la ſaiſon. Les principaux endroits où cette folie ſe pratique, ſont ſous l'Equateur, ſous les Tropiques, ſous les Cercles Polaires, ſur le Banc de Terre-Neuve, & aux Détroits de Gibraltar, du Sond & des Dardanelles. Au reſte, les perſonnes de quelque diſtinction n'étant pas ſujets à cette loy, ont accoûtumé de faire une liberalité de cinq ou ſix flacons d'eau-de-vie aux Matelots du Vaiſſeau. Trois ou quatre jours aprés ce baptême nous découvrîmes le Cap de Raye ſur le ſoir, & nous entrâmes enſuite heureuſement dans la Baye Saint *Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous euſſions vû durant la traverſe. Il ſembloit que cette journée nous fut

donnée pour nous dédommager des playes, des broüillards & des gros vents que nous avions essuyez dans le Voyage. Nous vîmes le combat de l'*Espadon* * & la *Baleine* à une portée de fauconneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de voir les sauts que cet *Espadon* faisoit hors de l'eau pour darder sa lance dans le corps de cette *Baleine* lors qu'elle étoit obligée de reprendre haleine : Ce spectacle dura du moins deux heures, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vaisseau, les Matelots qui ne sont pas moins superstitieux que les Egyptiens, présageoient quelque fâcheuse tempête, mais nous en fûmes quittes pour 3. ou quatre jours de vent contraire. Nous louvoyâmes pendant ce temps-là entre l'Isle de Terre-Neuve & celle du *Cap-Breton*. Nous apperçûmes deux jours aprés les *Isles aux Oiseaux* à la faveur d'un vent de Nord-Est, qui nous porta à l'entrée du fleuve *Saint Laurent*, par le Sud de l'Isle d'*Anticostie*, sur le Banc de laquelle nous pensâmes échoüer pour l'avoir rangée de trop prés. Un second calme nous surprit à l'embouchcure de ce fleuve, suivi d'un vent contraire, qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin peu à peu nous gagnâmes *Tadoussac*, où nous jettâmes l'ancre. Ce fleuve a quatre lieuës de largeur en cet endroit-là, & vingt-deux à son emboucheure, mais il s'étressit

peu

* *Espadon est un poisson de dix à quinze pieds de longueur & de 4. pieds de circonference, ayant au bout du muzeau une espece de cie de quatre pieds de long, de quatre pouces de large, & de six lignes d'épaisseur.*

peu à peu en remontant vers sa source. Nous levâmes l'ancre deux jours aprés à la faveur du vent d'Est & de la marée, qui nous fit passer heureusement le pas de l'*Isle Rouge*, où les courans sont sujets à jetter les Vaisseaux sur la Côte, aussi bien qu'à l'*Isle au Coudres*, située à quelques lieuës plus haut. Nous ne fûmes pas si heureux à ce second passage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit sur les Rochers si nous n'eussions donné fond. Nous en fûmes quittes pour la peur, quoi que nous nous serions sauvez facilement si le Vaisseau eut fait naufrage. Nous appareillâmes le lendemain, le même vent s'étant augmenté, & le jour suivant nous moüillâmes à la traverse du *Cap-Tourmente*, qui pour n'avoir que deux lieuës d'étenduë, ne laisse pas d'être dangereux lors qu'on ne suit pas bien le chenail. Il ne nous restoit plus que sept lieuës de navigation jusqu'à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de moüiller. Au reste nous avons trouvé tant de glaces flotantes, & la terre si couverte de nége depuis l'*Isle Rouge* jusqu'ici, que nous avons été sur le point de relâcher en France dés l'abord de ce premier passage, quoiqu'il ne nous restât plus que trente lieuës à faire. Nous craignions d'être surpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre course sans perir, mais graces à Dieu nous en voila quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes sont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville par ordre du Gou-

verneur, & comme il faut se préparer à mettre pied à terre, je suis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce païs, si ce n'est qu'il y fait déja un froid à mourir. A l'égard du fleuve je vous en ferai une description plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'apprendre que Monsieur de la *Sale* arrive de la découverte d'un grand fleuve qui se décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour passer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada, vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet Hyver à Paris.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

Au Port de Quebec le 8. Novembre 1683.

Tom. 1. Pag. 9.

situées sur le rivage du fleuve de saint *Laurent*. On dit, telle côte a quatre lieuës d'etenduë, une autre en a cinq, &c. Les Païsans y vivent sans mentir plus commodément qu'une infinité de

CARTE GENERALE DU CANADA EN PETIT POINT



LETTRE II.

Qui contient la deſcription des Plantations de Canada , *& comment elles ſe ſont faites. L'envoi des Filles publiques de France en ce païs-là , ſon climat & ſon terrain.*

MONSIEUR,

Dés que nous eûmes mis pied à terre l'année derniere, Mr. de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voiſinage de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'eſt connu en Europe que pour côtes de la mer, c'eſt à dire les montagnes, les dunes & tout autre ſorte de terrain qui la retient dans ſes bornes ; au lieu qu'en ce païs où les noms de Bourg & de Village ſont inconnus, on ſe ſert de celui de côtes qui ſont des Seigneuries, dont les habitations ſont écartées de deux ou trois cens pas les unes des autres, & ſituées ſur le rivage du Fleuve de ſaint *Laurent*. On dit, telle côte a quatre lieuës d'etenduë, une autre en a cinq, &c. Les Païſans y vivent ſans mentir plus commodément qu'une infinité de

Gentils-hommes en France. Quand je dis Païsans je me trompe, il faut dire habitans, car ce titre de Païsan n'est non plus reçû ici qu'en *Espagne*, soit parce qu'ils ne payent ni sel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chasse & de la pêche ou qu'enfin leur vie aisée les met en parallele avec les Nobles. Leurs habitations sont situées sur les bords du Fleuve de Saint *Laurent*. Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre de front, & trente ou quarante de profondeur. Comme tout ce terrain n'est qu'un bois de haute futaye, ils sont obligez de couper les arbres & d'en tirer les souches avant que d'y pouvoir mettre la charuë. Il est vrai que c'est un embarras & de la dépense dans les commencemens, mais aussi dans la suite on s'en dédommage en fort peu de temps, car dés qu'on y peut semer, ces terres vierges raportent au centuple. On seme le bled dans le mois de Mai, & la recolte s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre les gerbes sur les champs, on les transporte dans les granges jusqu'au plus grand froid de l'hiver, parce qu'alors le grain sort mieux de l'épi. On y seme aussi des pois qu'on estime beaucoup en France. Tous les grains sont à trés bon marché dans ce païs, aussi-bien que la viande de boucherie & la volaille. Le bois ne coûte presque rien d'achapt en comparaison du transport, qui cependant est fort peu de chose. La plûpart de ces Habitans sont des gens libres, qui ont passé

* *Arpent est un espace de terre de cent perches en quarré, de dix-huit pieds de long.*

de France ici avec quelque peu d'argent, pour commencer leurs établissemens. D'autres qui aprés avoir quitté le métier de la guerre il y a trente ou quarante ans, lorsque le Regiment de *Carignan* fut cassé, embrasserent celui de l'agriculture. Les terres ne coûterent rien ni aux uns ni aux autres, non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choisirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaste contient n'est qu'une Forêt.) Les Gouverneurs Generaux leur donnerent des concessions pour trois ou quatre lieuës de front, & de la profondeur à discretion. En même tems ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils souhaitterent, moyennant un écu de fief par arpent. Aprés la reforme de ces Troupes on y envoya de France plusieurs Vaisseaux chargez de filles de moyenne vertu, sous la direction de quelques vieilles Beguines qui les diviserent en trois classes. Ces Vestales étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres en trois differentes sales, où les époux choisissoient leurs épouses de la maniere que le boucher va choisir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi contenter les fantasques dans la diversité des filles de ces trois Serails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de grasses & de maigres; enfin chacun y trouvoit chaussure à son pied. Il n'en resta pas une au bout de quinze jours. On m'a dit que les plus grasses furent plûtôt enlevées que les autres, parce qu'on s'imaginoit qu'étant moins actives elles auroient plus

de peine à quitter leur ménage, & qu'elles resisteroient mieux au grand froid de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Européanes, la populace d'outre-mer croit à la bonne foi que leurs pechez sont tellement éfacez par le Baptême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elles sont sensées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irreprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adressoient à ces directrices, ausquelles ils étoient obligez de déclarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur General faisoit distribuer aux mariez un Bœuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coq, une Poule, deux barils de chair salée, onze écus, avec certaines armes que les Grecs appellent *Kèras*. Les Officiers plus délicats que leurs Soldats s'accommodoient des Filles des anciens Gentils hommes du païs, ou de celles des plus riches Habitans, car il y a prés de cent ans, comme vous sçavez, que les François possedent le *Canada*. Tout le Monde y est bien logé & bien meublé, la plûpart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrémement grandes, car on y fait des feux prodigieux pour se garantir du froid qui est excessif depuis le mois de Decembre jus-

qu'en Avril. Le Fleuve ne manque jamais d'être gelé durant ce temps-là, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre est aussi couverte de trois ou quatre pieds de nége, ce qui paroît surprenant pour un païs situé au quarante-septieme degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuënt à la quantité de montagnes dont ce vaste continent est couvert. Quoi qu'il en soit, les jours y sont en Hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils sont si clairs & si serains qu'il ne paroît pas en trois semaines un nuage sur l'horison. Voilà tout ce que je puis vous apprendre jusqu'à present. J'espere d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui est la Ville du païs la plus avancée vers le haut du Fleuve.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A la Côte de Beaupré le 2 Mai 1684.

LETTRE III.

Qui contient un assez ample description de Quebec *& de l'Isle* d'Orleans.

MONSIEUR,

La curiosité me porta vers l'*Isle d'Orleans*, avant que de m'approcher de *Monreal*; Cette Isle a sep lieuës de longueur & trois de largeur; elle s'étend de la traverse du *Cap-Tourmente* jusqu'à une lieuë & demie de *Quebec*, où ce Fleuve se partage en deux branches. Le chenail du Sud est celui des Vaisseaux, car il ne sçauroit passer que de petites barques par celui du Nord, à cause des batures & des Rochers. Cette Isle appartient à un Fermier General de France, qui en retireroit mille écus de rente s'il la faisoit valoir lui-même. Elle est toute entourée d'habitations où il se recueille toutes sortes de grains. *Quebec* est la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit est à peu prés d'une lieuë, sa latitude quarante-sept degrez & douze minutes, sa longitude en est incertaine, aussi bien que celles de plusieurs autres païs, n'en déplaise à Messieurs les Geographes, qui comptent

même.

d'eau vive la meilleure du monde, mais con

I n s'y trouve personne qui entende assez bien

l'Hidrostatique pour les conduire à quelques pla-



lieuë, sa latitude quarante-sept degrez & douze minutes, sa longitude en est incertaine, aussi bien que celles de plusieurs autres païs, n'en déplaise à Messieurs les Geographes, qui comptent

1200. lieuës de la Rochelle en cette Ville sans s'être donnez la peine d'en mesurer le chemin. Quoi qu'il en soit elle n'est que trop éloignée de France pour les Vaisseaux qui en viennent, car leur traverse dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aisément l'atterage de *Bel Isle*, qui est le plus sûr & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raison de ceci est que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Est; il en fait 260. de celle de l'Oüest. C'est une verité connuë de tous les Navigateurs.

Quebec est partagé en haute & basse Ville, les Marchands demeurent à la basse pour la commodité du Port, le long duquel ils ont fait bâtir de trés-belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Generaux qui font leur résidence ordinaire dans ce Fort y sont commodément logez, jouïssant en même temps de la vûë la plus belle & la plus étenduë qui soit au monde. La Ville manque de deux choses essentielles, qui sont un quai & des fortifications, il seroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres se trouvent sur le lieu même. Elle est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il n s'y trouve personne qui entende assez bien l'Hidrostatique pour les conduire à quelques pla-

B 3

ces où l'on pourroit élever des fontaines simples où jaillissantes, chacun est obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la basse Ville ne ressentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire transporter en bâteau jusques devant leurs maisons, le bled, le bois & les autres provisions necessaires. Si ceux de la haute sont exposez aux vents froids de l'hiver, ils ont aussi le plaisir de joüir du frais en Eté. Il y a un chemin assez large de l'un à l'autre, mais un peu escarpé, & des maisons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* est fort inégal, & la cimetrie mal observée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné sur le bord d'une petite Riviere, qui se joignant au Fleuve de Saint *Laurent* renferme la Ville dans un angle droit. Il est logé dans le Palais où le Conseil Souverain s'assemble quatre fois la semaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a six Eglises à la haute Ville; la Cathedrale est composée d'un Evêque & de douze Chanoines qui sont de bons Prêtres, vivant en Communauté comme des Religieux, dans la Maison du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture sont surprenantes. Ces pauvres Prêtres qui se contentent du necessaire, ne se mêlent uniquement que des affaires de leur Eglise; où le service se fait à l'usage de Rome. La seconde est celle des Jesuites située au centre de la Ville. Elle est belle, grande & bien éclairée. Le grand Au-

tel est orné de quatre grandes colomnes Cilindriques & massives d'un seul bloc, de certain porphire de Canada noir comme du Geai sans tâches & sans fils. Leur Maison est commode en toutes manieres, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, plusieurs allées d'arbres si touffus, qu'il semble en Eté qu'on soit dans une glaciere plûtôt que dans un bois. On peut dire aussi que la glace n'en est pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conserver en deux ou trois endroits, pour avoir le plaisir de boire frais. Leur College est si petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troisiéme est celle des Recolets, qui graces à Mr le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roi la permission d'y construire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Eglise) malgré l'opposition de Monsieur de *Laval* nôtre Evêque, qui de concert avec les Jesuites fit tout ce qu'il pût il y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce temps là dans une Hospice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres se tiennent encore. La quatriéme est celle des Ursulines qui a été brûlée & rebâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquiéme est celle des Hospitalieres qui ont un soin trés-particulier des malades, quoi que ces Religieuses soient pauvres & mal logées.

Le Conseil Souverain de *Canada* se tient ici. Il est composé de douze Conseillers de *Capa y de Spada*, qui jugent souverainement & sans

appel toutes ſortes de Procez. L'Intendant s'attribuë le droit d'y preſider, mais le Gouverneur General prend ſa ſeance à la Salle de juſtice dans un endroit où ſe trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtez, il ſemble qu'ils y preſident également. Du temps que Monſieur de *Frontenac* étoit en Canada, il ſe mocquoit de la prétenduë préſeance des Intendans. Il traitoit les membres de ce Parlement comme *Cromvvel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide ſa cauſe, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainſi les Procez ſont bien tôt finis, ſans qu'il en coûte ni frais ni épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roi que quatre cens livres de penſion par an, ſont diſpenſez de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant General civil & criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on ſe ſert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne ſont des traîneaux qui ſont tirez par des chevaux qui ſemblent être inſenſibles au froid. J'en ai vû cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége preſque juſqu'au poîtrail, ſans s'aprocher des Maiſons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver ſur le Fleuve glacé, par le moyen des traîneaux ſur leſquels on fait quinze lieuës par jour. D'autres ſe ſervent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long temps en chemin. Je vous parlerai des

voitures d'Eté lorsque j'en serai mieux instruit. On me dit qu'on fait des voyages de mille lieuës avec des Canots d'écorce dont je vous ferai la description quand je m'en serai servi. Les vents de la bande de l'Est regnent ordinairemen ici le Printemps & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüest dominent l'Hiver & l'Eté. Adieu, Monsieur, il est tems que je finisse ma lettre, la matiere me manque. Tout ce que je puis vous dire c'est qu'aprés que je serai plus instruit du Commerce & du Gouvernement politique & Ecclesiastique de ce païs-là, je vous en donnerai des Memoires si exacts que vous aurez lieu d'en être content. Ce sera sans faute à la premiere occasion, car nos troupes reviendront, selon toutes les apparences, au retour de la Campagne que nous allons faire avec Monsieur de la *Barre* dans le païs des *Iroquois*. Je m'embarquerai dans sept ou huit jours pour aller à *Monreal*, cependant je m'en vais faire un tour, jusques aux Villages de *Scilleri* du *Sault de la Chaudiere* & de *Lorete*, habitez par des *Abenakis*, & des *Hurons*, & comme il n'y a que trois ou quatre lieuës d'ici, je serai de retour la semaine prochaine. Je ne puis vous informer si-tôt des mœurs de ces Peuples, il faut du tems pour les bien connoître. J'ai été cet Hiver à la chasse avec trente ou quarante jeunes *Algonkins* bien-faits, & trés-agiles, expressement pour aprendre leur langue. On l'estime beaucoup en ce païs-ci, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieuës à la ronde (à

la reserve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui ci, que du Portugais à l Espagnol. J'en ai déja apris quelques mots avec assez de facilité, & comme ils se font un vrai plaisir qu'on apprenne leur langue, ils se donnent toute sorte de peine pour me l'enseigner.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Quebec le 15. *Mai* 1684.

LETTRE IV.

Qui contient une brève description des Habitations sauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* Saint Laurent *jusqu'à* Monreal. *De la Péche curieuses des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celle de* Monreal, *& la décente des coureurs de bois.*

MONSIEUR,

Avant mon départ de *Quebec* pour *Monreal*, j'allai visiter les Villages d'alentour habitez par les Sauvages. Celui de *Lorete* est composé de deux cens familles *Hurones* qui ont embrassé le Christianisme par les soins des Jesuites, quoi qu'avec beaucoup de scrupules. Ceux de *Silleri* & du *Saut de la chaudiere*, sont composez de trois cens familles d'*Abenakis*, aussi Chrétiens, chez qui les Jesuites ont établi des Missions. Je fus de retour à *Quebec* assez-tôt pour m'embarquer sous la conduite d'un Patron

qui auroit mieux aimé voir un fret de Marchandise que de Soldats. Le vent de Nord-Est nous poussa en cinq ou six jours, jusqu'aux *trois Rivieres*, nom d'une petite Ville située à trente lieuës de celle-ci. On lui a donné ce nom à cause de trois Rivieres qui se déchargent à un demi quart de lieuë de-là, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle se partage en trois branches pour se décharger dans le Fleuve Saint Laurent. Si nous eussions navigué la nuit, nous y serions arrivez le deuxiéme jour, par le secours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue sur le Fleuve dans l'obscurité. Je n'étois pas fâché qu'on moüillât l'ancre tous les soirs; car l'obscurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieuës un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne sont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de mousquet. J'eus le plaisir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui sont établis depuis *Quebec* jusqu'à quinze lieuës au dessus. Ils étendent des clayes à marée basse, jusqu'à l'endroit du Fleuve où la marée s'est retirée. Cet espace demeurant lors à sec, ces clayes barrent & traversent tout ce terrain desseché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes, de distance à autre, des ruches, paniers, bouteux, & bout de quiévres, qui demeurent en cet état-là trois mois de Printemps & deux d'Automne, sans qu'on soit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée monte, les An-

guilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, se traînent en foule vers ces lieux-là, & lorsque la marée se retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les clayes qui les empêchant de suivre le courant, les obligent à s'enfourner dans ces engins qui en sont quelquefois si remplis qu'ils en rompent. Quand la marée est toute basse on retire ces Anguilles, qui sont aussi grosses & aussi longues qu'il y en ait au monde. On les salle & on les met en barrique, où elles se conservent un an sans se corrompre. Elles sont merveilleuses en toutes sauces, & les Conseillers de *Quebec* seroient ravis que ces Pêches fussent tous les ans fort abondantes.

La Ville *des trois Rivieres* est une bicoque située au 46. degré de latitude, elle n'est fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Riviere d'où elle tire son nom, prend sa source à cent lieuës au Nord-Oüest, de la plus grande Chaîne de montagnes qui soit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui sont à present des sauvages errans sans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent gueres des bords de cette Riviere, où ils font de bonnes chasses de Castors. Les *Iroquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'exposent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les païs qui sont plus avant sur le Fleuve S. Laurent. J'ai dit que la Ville *des trois Rivieres* étoit petite à cause de son peu d'Habitans, qui d'ailleurs sont fort riches & logez magnifiquement.

Le Roy y a établi un Gouverneur qui mourroit de faim, si au deffaut de ses minces appointemens, il ne faisoit quelque Commerce de Castor avec les Sauvages. Au reste, il faut être de la nature du chien pour y habiter, ou du moins se plaire à grater sa peau, car les puces y sont en plus grand nombre que les grains de sable. On m'a dit que les meilleurs Soldats du pays étoient originaires de ce lieu-là. A trois lieuës plus haut nous entrâmes dans *le Lac S. Pierre*, qui a six lieuës de longueur. Nous le traversâmes avec assez de peine, ayant été obligez de moüiller & lever l'ancre à diverses reprises, à cause du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivieres fort poissonneuses, à l'embouchure desquelles je découvris de trés-belles Maisons avec mon telescope. Le vent d'Est s'étant élevé sur le soir, nous sortîmes du Lac, & nous demeurâmes ensuite trois heures pour refouler le courant du Fleuve jusqu'à *Sorel*, quoique toutes nos voiles portassent à plein & que nous n'eussions que deux petites lieuës à faire jusques-là. *Sorel* est une Côte de quatre lieuës de front. Il se décharge au pié de la Maison Seigneuriale une Riviere qui porte les eaux du Lac *Champlain* dans le Fleuve de Saint Laurent, aprés avoir formé une Cascade de deux lieuës à *Chambly*. Delà jusqu'icy nous employâmes trois journées de navigation, quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuës, soit parce que le vent étoit foible, ou que le courant étoit fort. On ne voit que des Isles pendant le chemin,

& le Fleuve est si garni d'habitans des deux côtez d'ici à Quebec, qu'on peut dire avec juste raison que ce sont deux Villages de soixante lieuës de longueur.

Cette Ville s'appelle *Ville Marie* ou *Monreal*. Elle est située au quarante-cinquiéme degré de latitude & quelques minutes, dans l'Isle du même nom, qui peut avoir quatorze lieuës de longueur & cinq de largeur. Messieurs du Seminaire de S. *Sulpice* de Paris en sont Seigneurs & proprietaires. Ils ont la nomination du Baillif & autres Officiers de Justice, & même autrefois ils avoient celle de Gouverneur. Cette petite Ville est ouverte sans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il seroit aisé d'en faire un poste imprenable par l'avantage de sa situation, quoique son terrain soit égal & sablonneux. Le Fleuve de S. *Laurent*, qui passe au pied des Maisons d'une face de la Ville, ne permet pas aux petits Vaisseaux de passer outre. Ses courans leur en défendent la navigation plus avant, car à un demi quart de lieuë delà, on ne voit que rapides, Cascades, boüillons, &c. Mr. *Perrot* qui en est Gouverneur, n'ayant que mille écus d'apointement, a trouvé le moyen d'en gagner cinquante mille en quelques années, par son grand Commerce de Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a son Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand profit de sa Charge, non plus que ses Officiers : Il n'y a que les Marchands qui y trouvent leur compte, car les Sauvages des grands

Lacs du *Canada*, décendent ici presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de Castors qu'ils changent pour des armes, des chaudieres, des haches, des couteaux, & mille autres Marchandises sur lesquelles on gagne jusques à deux cents pour cent. Les Gouverneurs Generaux s'y trouvent ordinairement dans ce temps-là pour partager le gâteau, & recevoir les presens de ces Peuples. Ce séjour me paroît assez agréable l'Eté, car on dit qu'il y pleut rarement en cette saison-là. Les Coureurs de bois portent d'ici tous les ans des Canots pleins de marchandises chez toutes les Nations Sauvages de ce Continent, d'où ils raportent de bons Castors. J'en vis revenir il y a sept ou huit jours vingt-cinq ou trente chargez excessivement. Il n'y avoit que deux ou trois hommes pour conduire chaque Canot, qui portoient vingt quintaux pesant, c'est à-dire quarante paquets de Castors valant cent écus chacun. Ils avoient demeuré un an ou dix-huit mois en leur voyage. Vous seriez surpris de voir les débauches, les festins, les jeux & les dépenses que ces Coureurs de bois font tant en habits qu'en femmes, dés qu'ils sont arrivez. Ceux qui sont mariez se retirent sagement chez eux, mais ceux qui ne le sont pas, font comme les Matelots qui viennent des Indes, ou de faire des prises en course. Ils dissipent, mangent, boivent & joüent tout pendant que les Castors durent, & quand ils sont à bout, ils vendent dorures, dentelles & ha-

bits. Enſuite ils ſont obligez à recommencer des voyages pour avoir lieu de ſubſiſter. Au reſte, Meſſieurs de Saint *Sulpice* ont le ſoin d'envoyer ici des Miſſionnaires de temps en temps, qui vivent ſous la direction d'un Superieur fort honoré dans le païs. Ils ſont logez dans une belle, grande & magnifique maiſon de pierre de taille. Leur Egliſe ne l'eſt pas moins. Elle eſt bâtie ſur le modele de celle de Saint *Sulpice* de Paris, & l'Autel eſt particulierement *Iſolé*. Leurs Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Iſle produiſent un bon revenu, car les habitations ſont bonnes, & les Habitans riches en bled, betail, volaille & mille autres denrées qu'ils vendent ordinairement à la Ville; mais le Nord de l'Iſle n'eſt pas encore Peuplé. Ces Seigneurs n'ont jamais voulu permettre que les Jeſuites ni les Recolets y plantaſſent le piquet. On croit pourtant qu'à la fin ils ſeront obligez d'y conſentir. J'ai vû à une lieuë d'ici, au pied d'une Montagne, un beau Village d'Iroquois Chrétiens, dirigé par deux Prêtres de ce Seminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand & plus peuplé de l'autre côté du Fleuve, à deux lieuës d'ici, ſous la direction du Pere *Bruyas* Jeſuite. J'eſpere partir d'ici au premier jour, c'eſt à-dire aprés que Monſieur de la *Barre* aura reçû des nouvelles de France. Il n'attend que l'arrivée du premier Vaiſſeau pour quitter *Quebec*. Je ſuis deſtiné à aller au Fort de *Fontenac* dans le Lac du même nom. Au retour de ma Campagne je pourrai

vous aprendre des choses qui vous paroîtront aussi nouvelles qu'elles me seront peut-être desagreables, s'il en faut croire les gens qui ont déja fait la guerre aux Iroquois.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Monreal ce 14 Juin 1684.

LETTRE V.

Qui contient une bréve deſcription des peuples Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.*

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'atendois pas d'avoir ſi-tôt de vos nouvelles, & j'ai été ſurpris agreablement ce matin, lors qu'on m'a aporté le paquet que Mr. vôtre frere m'adreſſé. Vous ne doutez pas que je n'aye apris avec beaucoup de plaiſir ce qui s'eſt paſſé en Europe depuis mon départ: Ce détail conſole dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre narration eſt fort exacte, & je vous en ſuis ſenſiblement obligé. Vous me priez de vous faire une deſcription des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juſte qu'elles gens ſe ſont, & comment ils ſe gouvernent. Je voudrois me ſentir capable de vous ſatisfaire, car vous ne doutez point que je ſuis parfaitement diſpoſé à vous obliger; mais comme je dois partir aprés demain pour

aller au Fort *Frontenac*, je n'aurai pas le tems de m'informer de bien des choses, ni de consulter pour cela beaucoup de personnes qui ont fait plusieurs fois le voyage. Je vous dirai cependant ce que j'en ai pû aprendre durant l'hiver, par des gens qui ont demeuré vingt ans à leurs Villages : mais aussi-tôt que j'y serai, je ne manquerai point de vous instruire des choses à mesure que je les connoîtrai par moi-même. En attendant contentez vous de ce qui suit.

Ces Barbares composent cinq Cantons, à peu prés comme les Suisses ; sous des noms differens, quoique de même Nation & liez de mêmes interêts ; savoir les *Tsonontoüans*, les *Goyogoans*, les *Onnotagues*, les *Onoyouts* & les *Agniés*. Le langage est presque égal dans les cinq Villages éloignez de trente lieuës les uns des autres, & situez prés de la Côte meridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ils appellent ces cinq Villages les cinq Cabanes, qui tous les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le festin d'Union & fumer dans le grand Calumet des cinq Nations. Chaque Village contient environ quatorze mille ames, à savoir 1500. guerriers, 2000. vieillards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. enfans. Quoique plusieus ne fassent monter ce nombre des Habitans de chaque Village, qu'à dix ou onze mille. Ces peuples sont alliez des Anglois depuis long tems, & par le Commerce de Peleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *Yorc*, ils ont des armes, des munitions

& tout ce qui leur eſt neceſſaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne conſiderent ces deux Nations que par raport au beſoin qu'ils ont de leurs marchandiſes, quoi qu'elles leur coûtent bon ; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils ſe mocquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs, ne connoiſſant en aucune maniere le terme de dépendance ; ils ne peuvent pas même ſupporter ce terrible mot. Ils ſe regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu ſeul qu'ils nomment le *Grand Eſprit*. Ils nous ont preſque toûjours fait la guerre depuis l'établiſſement des Colonies de *Canada*, juſqu'aux premieres années du Gouvernement de Mr. le *Comte de Frontenac*. Meſſieurs de *Courſelles* & de *Traci*, Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'Hiver & l'Eté par le *Lac Champlain* contre les *Agniés*, avec peu de ſuccez. On ne fit que brûler leurs Villages, & enlever quelques centaines d'enfans, d'où ſont ſortis les *Iroquois Chrétiens* dont je vous ai parlé. Il eſt vrai qu'on défit quatre-vingt dix ou cent guerriers, mais il en couta bien des Membres & la vie même à pluſieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan*, qui ne s'étoient pas aſſez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le *Comte de Frontenac* qui releva Mr. de *Courſelles*, ayant connu les avantages que ces Barbares ont ſur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce païs-là, ne voulut pas faire à ſon tour des

entreprises inutiles, & fort onereuses au Roi. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les disposer à faire une paix sincere & durable. Il avoit en vûë trois choses judicieuses. La premiere étoit de rassurer la pluspart des Habitans François, qui étoient sur le point d'abandonner tout & de s'en retourner en France, si la guerre eût duré, la deuxiéme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à se marier & à défricher des terres, afin de peupler & d'augmenter les Colonies ; la troisiéme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes, afin d'y établir le Commerce, & en même temps les attirer dans nôtre parti, par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces *Iroquois.* Ces trois raisons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambassade quelques Canadiens à leurs Villages, pour les assurer que „ le Roi ayant été informé qu'on leur faisoit la „ guerre sans cause, l'avoit fait partir de *France* „ pour faire la paix, & leur procurer en même tems toutes sortes d'avantages touchant le „ Commerce. Ils écouterent ces propositions avec plaisir ; car le Roi *Charles II. d'Angleterre* avoit donné ordre à son Gouverneur de la *Nouvelle Yorc* de leur faire entendre, que s'ils continuoient à faire la guerre aux François, ils étoient perdus, & qu'ils se verroient accablez par des forces considerables qui devoient partir de *France.* Ils renvoyerent ces Canadiens contents, à Monsieur de *Frontenac*, apres leur

avoir donné parole de ſe trouver au nombre de quatre cens, au lieu où eſt à preſent ſitué le Fort qui porte ſon nom, & où ils conſentoient que ce Gouverneur parut avec le même nombre de gens. Quelques mois aprés les uns & les autres s'y trouverent, & la paix ſe fit. Monſieur de la *Salle* fut trés-utile à ce Gouverneur par les bons Conſeils qu'il lui donna, & que le tems ne me permet pas de vous raporter. Je ſuis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus ſavant quand je le ſerai moi-même. Je ſuis juſqu'au retour de ma Campagne.

Vôtre, &c.

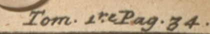
A Monreal le 18. *Juin* 1684.

LETTRE VI.

Qui contient une ample deſcription des voitures de Canada, *qui ſont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait, & la maniere dont on les navigue.*

MONSIEUR,

Je contois de partir aujourd'hui, mais la quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage eſt retardé de deux jours. Je profite de mon loiſir pour vous faire une courte deſcription de ſes voitures fragiles; ce qui vous ſervira beaucoup à l'intelligence des courſes de ce païs ci. Je viens de voir plus de cent Canots, grands & petits; mais comme on ne peut ſe ſervir que des premiers pour des entrepriſes de guerre ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-ci. Leur grandeur eſt pourtant differente, c'eſt à dire de dix pieds de longueur, juſques à vingt huit. Les plus petits ne contiennent que deux perſonnes. Ce ſont des coffres à mort? On y eſt aſſis ſur les talons; Pour



Canot des Iroquois d'Ecorce d'Ormeau



Sauvages piquant de fond.

Sauvages piquant de fond.

Cataracte

Sauvages voguant de bout dans un grand Canot.



Canot d'Ecorce de Bouleau de huit places.

Rame ou Aviron.

peu de mouvement que l'on ſe donne, ou que l'on penche plus d'un côté que de l autre, ils renverſent. Les plus grands peuvent contenir aiſément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire, quand on veut s'en ſervir pour tranſporter des vivres ou des marchandiſes, trois hommes ſuffiſent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de Canoteurs on peut tranſporter juſqu'à 20. quintaux. Ceux ci ſont ſûres & ne tournent jamais quand ils ſont d'écorce de *Bouleau*, laquelle ſe leve ordinairement en Hiver avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres ſont les meilleurs pour faire de grands Canots ; quoique ſouvent une ſeule écorce ne ſuffiſe pas. Le fond eſt pourtant d'une ſeule piece auquel les Sauvages ſçavant coudre ſi artiſtement les bords avec des racines, que le Canot paroît d'une ſeule écorce. Ils ſont garnis ou de cliſſes ou de varangues d'un bois de cédre preſque auſſi leger que le liége. Les cliſſes ont l'épaiſſeur d'un écu, l'écorce celle de deux, & les varangues celles de trois. Outre cela il regne à droit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre deux Maîtres ou precintes dans leſquels ſont enchaſſées les pointes de varangues, & où les huit barres qui le lient & le traverſent ſont attachées. Ces bâtimens ont 20. pouces de profondeur, c'eſt à dire des bords juſqu'au plat des varangues ; ils ont 28. pieds de longueur & quatre & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils ſont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent ; il faut

avouër, qu'ils sont en récompense bien incommodes par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur le caillou ou sur le sable, les crevasses de l'écorce s'entr'ouvrent, ensuite l'eau entre dedans, & moüille les vivres & les Marchandises. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevasse ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on est obligé de les décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte : car ils pesent si peu que deux hommes les portent à leur aise sur l'épaule, chacun par un bout. Cette seule facilité me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Rivieres du *Canada* qui sont remplies de Cascades, de Cataractes & de courans. Car on y est obligé ou de les transporter par terre le long de ces passages, ou de les traîner dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Rivieres n'est pas violente & que la rive n'est point escarpée. Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation des Lacs, où les vagues les engloutiroient si l'on ne gagnoit terre lorsque le vent s'éleve. Cependant on fait des traverses de quatre ou cinq lieuës d'une Isle à l'autre ; mais c'est toûjours en calme & à force de bras, car outre qu'on pourroit être facilement submergé, on risqueroit à perdre les vivres & sur tout les Pelletries qui sont la principale marchandise, pour peu qu'elles fussent moüillées. Il est vrai que ces Canots portent de petites voiles, mais

il faut un temps à souhait pour s'en servir. Si le vent est un peu fort, quoi qu'en poupe, il est impossible d'en profiter sans s'exposer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui soient propres pour ces sortes de voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbs de vent contenus de Nord-Oüest aux Nord-est, pour mettre la voile ; & pour peu que les autres vents soufflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye) on est obligé de gagner le rivage au plus vîte, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute sa charge, & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y observe. Les Canoteurs agissent successivement à genoux, debout, & assis voici comment. Ils sont à genoux lors qu'ils descendent les petites Cataractes ou les Cascades des Rivieres. Ils sont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides ; & ils sont assis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils se servent sont faites de bois d'érable de la maniere que vous les voyez ici dépeintes. La pêle de la Rame a 20. pouces de longueur, six de largeur, & quatre lignes d'épaisseur. Le manche, qui est gros comme un œuf de pigeon a trois pieds de longueur ou environ. Ils se servent de perches ou lates de pin pour refouler les courans les plus rapides, & c'est ce qu'on appelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni proüe ; ils sont également taillez en pointe devant & derriere ; ils n'ont

ni quilles, ni clous, ni toulets. Celui qui les gouverne rame comme les autres ſans interruption. Ils coutent ordinairement quatre-vingt écus. Ils ne durent que cinq ou ſix ans. Celui dans lequel je m'embarque en a coûté quatre-vingt-dix. Il eſt vrai qu'il eſt de franc Bouleau, & même des plus grands dont on ſe ſerve. On m'apprend aujourd'hui que Mr *de la Barre* leve des Milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Iſle vient de recevoir ordre de faire tenir celles des Côtes circonvoiſines toutes prêtes à marcher.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Monreal ce 20. Juin 1684.



LETTRE VII.

Qui contient une ample description du Fleuve Saint Laurent, *depuis le* Monreal *jusqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de son utilité. Entreprise de Mr. de la* Barre *Gouverneur General contre les* Iroquois. *Son accommodement, ses harangues & les réponses.*

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la relation. Je m'embarquai ici deux ou trois jours aprés celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit par trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve jusqu'à trois lieuës de cette Ville, où nous trouvâmes le *Saut de S. Loüis*, petit Cataracte si violent, qu'on fut contraint de se jetter dans

l'eau jusqu'à la ceinture, pour traîner les Canots un demi quart de lieuë contre le courant. Nous nous rembarquâmes au dessus de ce passage, & aprés avoir vogué douze lieuës ou environ, partie sur le Fleuve, partie sur le *Lac de S. Loüis*, jusqu'au lieu appellé les *Cascades*, il falut débarquer & transporter nos Canots avec toute leur charge à un demi quart de lieuë delà. Il est vrai qu'on les auroit encore pû traîner en cet endroit avec un peu de peine, s'il ne se fut trouvé au dessus du Cataracte *du Trou*. Je m'étois imaginé que la seule difficulté de remonter le Fleuve ne consistoit qu'en la peine & l'embaras des portages, mais celle de refouler sans cesse les courans, soit en traînant les Canots ou en piquant de fonds, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou six lieuës plus haut aux *Sauts des Cedres & du Buisson*, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cents pas. Nous entrâmes à quelques lieuës au-dessus dans le *Lac* Saint *François*, à qui l'on donne vingt lieuës de circonference, & l'ayant traversé, nous trouvâmes des courants aussi forts que les précedens. Sur tout le *Long Saut*, où l'on fit un portage d'une demie lieuë. Il ne nous restoit plus à franchir que le pas des *Galots*. Nous fûmes obligez de traîner encore nos Canots contre la rapidité du Fleuve. Enfin aprés avoir essuyé bien des fatigues à tous ces passages, nous arrivâmes au lieu nommé la *Galete*, d'où il ne restoit

plus que vingt lieuës de navigation jusqu'au *Fort de Frontenac*. Ce fut en cet endroit que les Canoteurs quitterent leurs perches pour se servir des *Rames*, l'eau étant ensuite presque aussi dormante que dans un Etang : L'incommodité des *Maringoüins*, que nous appellons en France des cousins, & qui se trouvent à ce qu'on dit, en tous les païs de *Canada*, me semble la plus insupportable du monde. Nous en avons trouvé des nuées qui ont pensé nous consumer ; & comme il n'y a que la fumée qui les puisse dissiper, le remede est pire que le mal. On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'est-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbes en demi cercle, de distance à autre, élevées de deux pieds, aprés-quoi on étend dessous un petit matelats fort étroit, avec des draps & la couverture. Ensuite on couvre ce berceau (qu'on fait si long & si large qu'on veut) d'un grand linceüil, qui traînant à terre de tous côtez, empêche ces insectes d'entrer. Dés que nous fûmes débarquez au *Fort de Frontenac*, aprés vingt jours de navigation, Mr. *Duta* Commandant de nos troupes, commença à visiter les fortifications & les trois grosses barques ancrées au port. Nous y fîmes des réparations considerables, & ces trois bâtimens furent radoublez & appareillez en fort peu de tems. Ce Fort quarré avoit de grandes courtines flanquées de six petits bastions ; ces flancs n'avoient que deux crenaux, & les murailles étoient si basses,

qu'on y auroit pû facilement grimper sans échelles. Le Sr. *de la Salle* (à qui le Roi en avoit accordé la proprieté comme à ses hoirs & ayant cause aprés la conclusion de la paix avec les *Iroquois*) l'avoit tellement négligé, qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce, il avoit été obligé d'y faire de la dépense. Ce fort me paroît avantageusement situé pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoises ; car leurs Villages n'étant pas bien éloignez du Lac, il leur est plus facile d'y transporter leurs Pelleteries en Canot, que de les transporter à la *Nouvelle Yorc* par terre. Je croi ce Fort insoûtenable en tems de guerre, à cause des Cataractes & des grands courans dont je vous ai parlé, où je suis persuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cens François, sans autre arme que des cailloux. Imaginez-vous, Monsieur, qu'en l'espace de vingt lieuës le long du Fleuve, la rapidité de ses eaux est si violente, qu'on n'oseroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'est qu'une forêt, comme je vous l'ai expliqué, il est impossible d'y voyager sans tomber d'embuscade en embuscade, & particulierement sur les bords de ce Fleuve, où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour sauter de rocher en rocher, & pour courir dans les brousailles comme en rase Campagne. Si nous avions le même talent, vous pourriez me répondre qu'en faisant marcher cinq ou six cens hommes par terre

pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit presque rien à craindre : Il est vrai, mais aussi ils consumeroient plus de vivres que ces Canots n'en sçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort ; outre que les Iroquois y seroient toûjours superieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort : Je vous en ferai la description lorsque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en General. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Ganeousse* & *Qiente*, qui ne sont éloignez de ce poste que de sept ou huit lieuës, nous accablerent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreüils, de poulets d'Inde, aussi bien que de poisson, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des bales que nous leur donnâmes. Monsieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Aoust y fût tellement incommodé, qu'au jugement de son Medecin sa fiévre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena fûrent attaquez du même mal, & il n'y eût que nos trois Compagnies qui conserverent une pleine santé. Dans le frisson de ces fiévres intermittentes, les mouvemens convulsifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient si violens, que la plûpart des malades perissoient au deux ou troisiéme accez : leur sang étoit brun, tirant sur le noir, mêlé d'une espece de sérosité jaunâtre, qui ressembloit assez à du pus. Cependant le Medecin de Mr. *de la Barre*, à mon avis aussi peu sçavant qu'Hippocrate, Galien & cent mille au-

res sur la veritable cause des fiévres, v olant soûtenir qu'il connoissoit la cause de celles-ci, s'ingera de l'attribuër aux mauvaises qualitez de l'air & des alimens. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la saison donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité suffisante; & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'insectes & de petits corps impurs qu'on devoroit par la fatale necessité de respirer, ce qui pouvoit causer du desordre dans la nature. Il ajoûtoit à cela que l'eau-de vie & les viandes salées aigrissant le sang, cette aigreur causoit une espece de coagulation du chile & du sang, lors qu'ils se mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaississoit & l'empêchoit de passer dans le cœur aussi vîte que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire, qui n'est autre chose que la fievre. Mais il me semble que son sistême est un peu Iroquois, car sur ce pied là personne n'eût dû en être exempt: Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens, n'en furent point attaquez, mais seulement les gens de milice, qui n'étant pas assez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligez de se jetter sans cesse à l'eau pour traîner leurs Canots dans les rapides continuels du Fleuve: Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs

* *Piquer de fonds. Voyez ma derniere Lettre.*

tout-à fait excessives, le sang pouvoit bien se glacer par antiperistase, & causer vrai semblablement des révolutions dans la nature, qui produisirent les fiévres dont je parle, s'il est vrai, comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculosa est.*

Dés que la santé de ce General fut un peu rétablie, il s'embarqua pour continuer sa marche, quoique ce retardement de quinze ou vingt jours à ce Fort, dans une saison si avancée, devoit lui faire connoître que son entreprise ne manqueroit pas d'échoüer. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, qu'en cinq ou six jours nous arrivâmes devant la Riviere de *la Famine*, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer incessamment. Il aprît là par un Canot que Mr Dulhut étoit parti de *Missilimakinac*, que selon ses ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas*, & quelques autres peuples à se joindre à son Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extrêmement réjoüi Mr. *de la Barre*, s'il eut eu moins de maladie. Cependant il étoit fort embarassé dans une conjoncture si épineuse, car je suis persuadé qu'il se repentit plus d'une fois d'avoir fait une entreprise, dont il prévoyoit le mechant succés, & son dessein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre sur nous. Enfin aprés avoir murement examiné les suites & consideré les obstacles, il renvoya le même Canot à Mr. *Dul-*

hut, pour lui faire ſçavoir, en quelque endroit qu'on le trouvât, qu'il eût à renvoyer au plûtôt les Coureurs de bois, & les Sauvages, avec la précaution de ne point s'approcher de ſes Troupes. Heureuſement Mr. *Dulhut* n'étoit pas encore à *Niagara* quand il reçût cet ordre, dont les Sauvages qui l'accompagnoient parurent ſi mécontens, qu'il n'y eut point d injures qu'ils ne vomiſſent contre la Nation Françoiſe. Dés que Mr. *de la Barre* eut dépêché ce Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gentilhomme Normand, trés-conſideré des *Iroquois* (qu'ils appellent *Akoueſſan*, c'eſt à-dire la Perdrix pour aller aux Villages des *Onnoutagues*, diſtant de dix huit lieuës de la Riviere ou nous étions campez. Il le conjura de faire ſon poſſible pour amener quelques anciens de cette Nation, à quoi celui ci réüſſit; car peu de jours aprés on le vit retourner avec un des plus conſiderables Chefs nommé la *Grangula*, ſuivi de trente jeunes Guerriers. Dés qu'ils furent débarquez, Mr. *de la Barre* leur envoya du pain, du vin & des truites ſaumonées, dont la pêche étoit ſi abondante qu'on en prenoit juſqu'à cent d'un coup de filet. Il fit ſçavoir en même temps à ce Chef, *qu'il ſe réjoüiſſoit de ſon arrivée, & qu'il ſeroit bien-aiſe de lui parler aprés qu'il auroit pris quelques jours de repos.* Vous remarquerez qu'il avoit eu la précaution de renvoyer les malades à la Colonie, afin que les *Iroquois* n'en euſſent point de connoiſſance; Mr. *le*

CAMPEMENT DE Mr. DE LA BARRE.

Carots et Bateaux de l'Armée

2. Interprete

Officiers François

Officiers François

Mr. de la Barre.

Gens des Milices et des Troupes.

Calumet de Paix

Couëre de Porcelaine.

Cabane de ses Iroquois.

Riviere de la Famine.

LA GRAN GULA.

Cortege de la Grangula assis sur le Cul.

Lac de Frontenac.

Moine leur ayant fait entendre que le gros de l'Armée étoit demeuré au *Fort de Frontenac*, & que les gens de nôtre Camp n'étoient qu'une simple Escorte du Géneral. Mais par malheur quelqu'un d'entr'eux, à qui la langue Françoise n'étoit pas tout-à-fait inconnuë, se glissant la nuit le long de nos tentes, entendoient tout ce qui s'y disoit, & par cette finesse découvroient les mysteres qu'on prétendoit leur cacher. Deux jours aprés leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. *de la Barre* qu'il étoit prêt à l'écouter, & à l'heure donnée, tout le monde se rangea & se plaça de la maniere qu'il est ici designé.

La *Grangula* qui étoit assis à la maniere Orientale à la tête des siens, la pipe à la bouche, ayant vis-à-vis de lui le grand Calumet de Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'entention au discours suivant, prononcé par nos Interprêtes ; mais comme vous n'y sçauriez presque rien comprendre sans l'explication de ce Calumet, dont il y est parlé, non plus que des Coliers, voici ce que c'est.

Le Calumet de Paix est une grande pipe faite de certaines pierres ou marbre rouge, noir, ou blanc ; Le tuyau a quatre ou cinq pieds de long. Le corps du Calumet a huit pouces ; la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure est à peu prés comme celle d'un marteau d'armes. Les Calumets rouges sont les plus en vogues & les plus estimez. Les Sauvages s'en servent, pour les Négociations, pour les affai-

res politiques, & sur tout dans les voyages, pouvant aller par tout en sûreté dés qu'on porte ce Calumet à la main ; Il est garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet, que le pavillon d'amitié fait chez nous ; car les Sauvages croiroient avoir fait un grand crime, & même attirer le malheur sur leurs Nations, s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. Les Coliers, sont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de six pouces de largeur, garnis de petits grains de porcelaine, qui sont faits de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer, entre la *Nouvelle Yorc* & la *Virgine*. Ces grains sont ronds & gros comme de petits pois, & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils sont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfilez de la même maniere, à des fils à côté les uns des autres On ne sçauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, sans l'entremise de ces Coliers, qui servent de contracts & d'obligations parmi eux, l'usage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelquefois un siecle ceux qu'ils ont reçû de leurs voisins ; & comme chacun a sa marque differente, on aprend des vieillards le temps & le lieu où ils ont été donnez, & ce qu'ils signifient, aprés lequel siecle ils s'en servent à de nouveaux traitez.

„ Le Roi mon Maître informé que les cinq

Nations Iroquoiſes contrevenoient depuis ,,
long-temps à la paix, m'a ordonné de me ,,
tranſporter ici ſuivi d'une eſcorte, & d'en- ,,
voyer *Akoueſſan* au Village des *Onnonta-* ,,
gues, pour engager les principaux Chefs à ,,
s'approcher de mon Camp. L'intention de ,,
ce grand Monarque eſt que nous fumions toi ,,
& moi enſemble dans le grand *Calumet* de ,,
paix; pourvû que tu me promettes au nom ,,
des *Tſonnontouans*, *Goyoguans*, *Onnontagues*, ,,
Onnoyoutes & *Agniés*, de donner une entie- ,,
re ſatisfaction & dédommagement à ſes ſu- ,,
jets, & de ne rien faire à l'avenir, qui puiſſe ,,
cauſer une fâcheuſe rupture. ,,

Les *Tſonnontouans*, *Goyoguans*, *Onnonta-* ,,
gues, *Onnoyoutes* & *Agniés*, ont pillé, rui- ,,
né & mal-traité tous les Coureurs de bois, ,,
qui alloient en traitte chez les *Ilinois*, chez ,,
les *Oumamis* & chez les autres peuples en- ,,
fans de mon Roi. Or comme ils ont agi en ,,
ces occaſions contre les Traitez de la Paix ,,
concluë avec mon Prédeceſſeur, je ſuis char- ,,
gé de leur en demander réparation, & de leur ,,
ſignifier qu'en cas de refus ou de recidive à ,,
ces pillages, j'ai ordre exprés de leur dé- ,,
clarer la Guerre. ,,

Ce Colier affermit ma parole.*

Les guerriers des cinq Nations ont intro- ,,
duit les *Anglois* dans les Lacs du Roi mon ,,
Maître, & chez les Peuples ſes enfans, pour ,,
détruire le Commerce de ſes Sujets, & pour ,,

* Affermit *eſt la phraſe Iroquoiſe, au lieu de* garantir.

„obliger ces Nations à ſe ſouſtraire de l'obeïſ-
„ſance qu'elles lui doivent. Ils les y ont me-
„nez, malgré les défences du précedent Gou-
„verneur de *Nieu-Yorc*, qui prévoyoit les riſ-
„ques où ils s'expoſoient les uns & les autres.
„Je veux bien oublier ces demarches, mais ſi
„*pareille choſe* arrive dorénavant, j'ai ordre
„exprés de vous déclarer la Guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

„Ces mêmes guerriers ont fait pluſieurs in-
„curſions barbares chez les *Ilinois* & chez les
„*Oumamis*. Ils y ont maſſacré hommes, fem-
„mes & enfans; pris, lié, garroté & emmené
„un nombre infini de Sauvages de ces deux
„Nations, qui ſe croyoient bien aſſurez dans
„leurs Villages au milieu de la paix. Ces Peu-
„ples qui ne ſont enfans de mon Roi doivent
„ceſſer d'être vos eſclaves. Il faut leur rendre
„la liberté & les renvoyer au plus vîte dans
„leur païs, & ſi les cinq Nations refuſent de
„le faire, j'ai ordre exprés de leur déclarer la
„Guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

„Voila ce que j'avois à dire à la *Grangula*,
„à qui je m'adreſſe pour rapporter aux *Tſonnon-
„touans*, *Goyogouans*, *Onnontagues*, *Onnoyoutés*
„& *Agniés*, la déclaration que le Roi mon
„Maître m'a commandé de leur faire. Il ne vou-
„droit pas qu'ils l'obligeaſſent d'envoyer une
„forte Armée au Fort de * *Catarácouy* pour en-

* *Appellé Fort Frontenac par les François.*

treprendre une Guerre qui leur seroit fatale. Il «
seroit encore fâché que ce Fort, qui est un ou- «
vrage de Paix, servit de prison à vos Guer- «
riers. Il faut empêcher de part & d'autre que «
ce malheur n'arrive. Les François qui sont fre- «
res & amis des cinq Nations, ne troubleront «
jamais leur repos, pourvû qu'elles donnent la «
satisfaction que je leur demande, & que les «
Traitez de Paix soient desormais observez exa- «
ctement. Je serois au desespoir que mes paro- «
les ne produisirent pas l'effet que j'en attends: «
car je serois alors obligé de me joindre au Gou- «
verneur de la *Nieu-Yorc*, qui par l'ordre du «
Roi son Maître, m'aideroit à brûler les cinq «
Villages, & à vous détruire. «

Ce Colier affermit ma parole.

Voila, Monsieur, le contenu de la Harangue de Mr. *de la Barre*.

Ma disgression est finie: Je reprends le fil de ma Relation. L'Interprête de Mr. *de la Barre* ayant cessé de parler, la *Grungula* qui pendant ce discours ne regardoit que le bout de sa pipe, se leva, & aprés avoir fait cinq ou six tours dans le Cercle composé de Sauvages & de François, il revint en sa place & se tint debout en parlant à ce General, qui étoit dans son fauteüil. Ensuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

Onnontio, je t'honore; tous les Guerriers «
qui m'accompagnent t'honorent aussi. Ton «

„ Interprête a cessé ton discours, je m'en vai
„ commencer le mien, ma voix court à ton
„ oreille, écoute mes paroles.

„ *Onnontio*, il faloit que tu crusses en partant de *Quebec*, que l'ardeur du Soleil eût embrazé les Forêts, qui rendent nos païs inaccessibles aux François, ou que le Lac les eut tellement innondez que nos Cabanes se trouvant environnées de ses eaux, il nous fut impossible d'en sortir. Oüi, *Onnontio*, il faut que tu l'ayes crû, & que la curiosité de voir tant de païs brûlez ou submergez t'ait porté jusqu'ici. T'en voilà maintenant desabusé, puisque moi & mes Guerriers venons ici t'assurer que les *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnontagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies* n'ont pas encore peri. Je te remercie en leur nom, d'avoir raporté sur leurs Terres ce Calumet de paix que ton prédecesseur a reçû de leurs mains. Je te felicite en même temps d'avoir laissé sous la terre la hache meurtriere qui a rougi tant de fois du sang de tes François. Ecoute, *Onnontio*, je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, & le Soleil qui m'éclaire, me fait découvrir un grand Capitaine à la tête d'une troupe de Guerriers qui parle en sommeillant. Il dit qu'il ne s'est approché de ce Lac que pour fumer dans le grand Calumet avec les *Onnontagues*, mais la *Grangula* voit au contraire que c'étoit pour leur casser la tête, si tant de vrais François ne s'étoient affoiblis.

Je voi qu'*Onnontio* rêve dans un Camp de " malades, à qui le *grand Esprit* a sauvé la vie " par des infirmitez. Ecoute, *Onnontio*, nos " femmes avoient pris les Cassetêtes, nos enfans " & nos vieillards portoient l'arc & la fléche " à ton Camp, si nos Guerriers ne les eussent " retenus & desarmez lorsque ton Ambassa- " deur *Akouessan* parut à mon Village : ç'en est " fait, j'ai parlé. "

Ecoute, *Onnontio*, nous n'avons pillé d'au- " tres *François* que ceux qui portoient des fu- " fils, & de la poudre & des bales aux *Ouma-* " *mis* & aux *Ilinois* nos ennemis, parce que " ces armes nous auroient pû couter la vie. Nous " avons fait comme les Jesuites, qui cassent " tous les barils d'eau-de-vie qu'on porte dans " nos Villages, de peur que les yvrognes ne " leur cassent la tête, nos Guerriers n'ont point " de Castors pour payer toutes les armes qu'ils " ont pillez, & les pauvres vieillards ne ctai- " gnent point la guerre.

Ce Colier contient ma parole.

Nous avons introduit les *Anglois* dans * " nos Lacs pour y trafiquer avec les *Outaouas* " & les *Hurons*. De même que les *Algonkins* " ont conduit les *François* à nos cinq Villa- " ges pour y faire un Commerce que les *An-* " *glois* disent leur apartenir. Nous sommes nez " libres, nous ne dépendons ¶ d'*Onnontio* non "

* *Ils prétendent que les Lacs leur appartiennent.*

¶ *Onnontio, c'est le Gouverneur General de Canada.*

,, plus que de * *Corlar*, il nous est permis d'al-
,, ler où nous voulons, d'y conduire qui bon
,, nous semble, d'acheter & vendre, & à qui il
,, nous plaît. Si tes Alliez sont tes esclaves ou
,, tes enfans, traite les comme des esclaves, ou
,, comme des enfans, ôte leur la liberté de ne
,, recevoir chez eux d'autres gens que les tiens.

Ce Colier contient ma parole.

,, Nous avons cassé la tête aux *Ilinois* & aux
,, *Oumamis*, parce qu'ils ont coupé les Arbres
,, de Paix qui servoient de limites à nos Frontie-
,, res. Ils sont venus faire de grandes chasses de
,, Castors sur nos terres, ils en ont entiere-
,, ment enlevé † & mâles & femelles, contre la
,, coûtume de tous les Sauvages. Ils ont attiré
,, les *Chaouanons* dans leurs païs & dans leur
,, parti. Ils leur ont donné des armes à feu, aprés
,, avoir médité de mauvais desseins contre nous.
,, Nous avons moins fait que les *Anglois* & les
,, *François*, qui sans droit ont usurpé les terres
,, qu'ils possedent sur plusieurs Nations qu'ils
,, ont chassées de leur païs pour bâtir des Vil-
,, les, des Villages & des Forteresses.

Ce Colier contient ma parole.

,, Ecoute, *Onnontio*, ma voix est celle des
,, cinq *Cabanes Iroquoises*. Voilà ce qu'elles te
,, répondent. Ouvre encore l'oreille pour enten-
,, dre ce qu'elles te font sçavoir.

* *Corlar, c'est le Gouverneur General de la nouvelle Yorc.*

† *C'est un crime Capital parmi les Sauvages de détruire tous les Castors d'une Cabane.*

Les

Les *Tsonnontouans*, les *Goyogouans*, les « *Onnontagues*, les *Onnoyoutes* & les *Agniés* « disent, que quand ils * enterrerent la hache à « *Cataracouy*, en presence de ton prédecesseur, « dans le centre du Fort, ils planterent au mê- « me lieu l'Arbre de Paix pour y être soigneuse- « ment conservé : qu'au lieu d'une retraite de « Guerriers, ce poste ne seroit plus qu'une re- « traite de Marchands : Qu'au lieu d'armes & « de munitions qu'on y transportoit, il n'y au- « roit que des Marchandises & des Castors qui « pourroient y entrer. Ecoute, *Onnontio* prens « garde à l'avenir qu'un aussi grand nombre de « Guerriers que celui qui paroît ici, se trou- « vant enfermé dans un si petit Fort, n'étouffe « cet Arbre. Ce seroit dommage qu'ayant si ai- « sément pris racine, on l'empêchât de croître « & de couvrir un jour de ses rameaux ton païs « & le nôtre. Je t'assure, au nom des cinq Na- « tions, que nos Guerriers danseront sous ses « feüillages la danse du Calumet : qu'ils † de- « meureront tranquilles sur leurs nattes, & « qu'ils ne déterreront la hache pour couper « l'arbre de la Paix, que quand leurs freres « *Onnontio* & *Corlar*, conjointement ou sépa- « rément, se mettront en devoir d'attaquer « les païs dont le *grand Esprit* a disposé en « faveur de nos ancêtres.

* *Chez eux enterrer la hache, c'est-à-dire faire la Paix, & la déterrer c'est faire la Guerre.*

† *Demeurer sur la natte, cette phrase signifie conserver la Paix.*

„ *Ce Colier contient ma parole, & cet autre*
„ *le pouvoir que les cinq Nations m'ont donné.*
Ensuite la *Grangula* s'adressant à Mr. le *Moine*, il lui dit.

„ *Akouessan* prens courage, tu as de l'esprit,
„ parle, explique ma parole, n'oublie rien, dis
„ tout ce que tes freres & tes amis annoncent à
„ ton Chef *Onnontio* par la voix de la *Grangula*
„ qui t'honore, & t'invite à recevoir ce present
„ de Castors, & à te trouver tout à l'heure à
„ son festin.

„ Ces presens de Castors sont envoyez à *Onnontio*
„ de la part des cinq Nations : la *Grangula* finit ici.

Dés que l'*Iroquois* eut cessé de parler, Mr. *le Moine* & les *Jesuites* qui étoient presens, expliquerent sa réponse à Mr. *de la Barre*, qui rentrant dans sa tente, se mit à pester comme il faut, jusqu'à ce qu'on lui eut representé que *Iroca progenies nescit habere modos.* Ce Sauvage régala plusieurs François, aprés avoir dansé à l'Iroquoise le prélude du festin. Au bout de deux jours ayant repris la route de son païs, suivi de ses Guerriers, nôtre armée prit le parti de s'en retourner à *Monreal*. Dés que ce General fut embarqué avec le peu de gens en santé qui lui restoient, tous les Canots se disperserent ; c'étoit à qui feroit le plus de diligence, car toutes ses Milices s'en allerent à la débandade. Il n'y eut que nos trois Compagnies qui ne se quitterent point, parce que nous étions

tant Officiers que Soldats dans des Bâteaux plats de planches de ſapin, qu'on avoit conſtruit expreſſément pour nos Troupes. J'aurois bien ſouhaité de décendre toutes les chûtes d'eau, les caſcades & cataractes dans le même Canot où je les avois monté, car tout le monde nous menaçoit d'un naufrage infaillible à ces paſſages pleins de boüillons & de rochers, & où les Canots ſautent à peine lors qu'ils ſont chargez. On n'avoit jamais oüi dire qu'aucun Bâteau eut encore monté ni décendu ces dangereux précipices ; cependant il falut riſquer le paquet, chacun étant fort embaraſſé de ſa contenance, & ſi nous n'euſſions engagé pluſieurs Canoteurs de ſauter dans leurs Canots, ces Cataractes à la tête de nos bâteaux pour nous montrer le chemin (aprés avoir dreſſé nos Soldats à ramer tantôt à droit, tantôt à gauche, & à ſcier quand l'occaſion le requerroit) nous aurions été tous engloutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous, Monſieur, que les courans vont preſque auſſi vîte qu'un boulet de canon, & qu'il faut éviter des rochers ſur leſquels on ſeroit porté ſi on donnoit un faux coup d'aviron, car on décend en ziguezague pour ſuivre le fil de l'eau qui fait cinquante détours. Les Canots chargez periſſent quelquefois en ces lieux-là ; mais ſi ces riſques ſont grands, on a en récompenſe la ſatisfaction de faire bien du chemin en peu de temps, cela eſt ſi vrai que nous ne demeurâmes que deux jours en chemin de la *Galete* en cette Ville, quoique nous traverſâmes les deux petits Lacs

dont je vous ai parlé, où l'eau eſt preſque dormante. Dés que nous eumes mis pied à terre, on nous aprit que Mr. *le Chevalier de Callieres* étoit venu relever Mr. *Perrot*, Gouverneur de cette Place. Celui-ci avoit eu pluſieurs démêlez avec Meſſieurs de *Frontenac* & *de la Barre*, comme je vous l'expliquerai lors que j'en ſerai mieux informé. Tout le monde blâme nôtre General d'avoir ſi mal réüſſi. On dit hautement qu'il vouloit favoriſer & couvrir la marche de pluſieurs Canots pleins de Caſtors qu'il avoit fait trafiquer chez les Sauvages des Lacs. On mande à la Cour mille fauſſetez contre lui, les gens d'Egliſe & de Robe le diffament par leurs écrits. Cependant tout ce qu'on lui impute eſt faux, car le bon homme ne pouvoit mieux faire. On vient de me dire preſentement que Meſſieurs de *Hainaut*, *Montortier*, & *Durivau*, Capitaine de Vaiſſeaux, ſont arrivez à *Quebec*, pour y paſſer l'hiver, & lui ſervir de Conſeillers; que le dernier des trois a amené une Compagnie franche qu'il commande lui-même.

Je ne puis vous écrire juſqu'au Printemps prochain, parce que les derniers Vaiſſeaux qui doivent repaſſer cette année en France ſont prêts à faire voile.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Monreal le 2. *Novembre* 1684.

LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal. Le zéle indiſcret des Prêtres, Seigneurs de cette ville. Deſcription de Chambli. De la décente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur commerce, & comment il ſe fait.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaiſſeau de Bordeaux chargé de Vin, qui eſt le ſeul qui ſoit encore arrivé cette année à *Quebec*. Vous me faites plaiſir de m'aprendre que le Roi a accordé quatre Vaiſſeaux à Mr. *de la Salle* pour aller à la découverte de l'embouchure du *Miſſiſipi*. J'admire vôtre curioſité de ſçavoir à quoi j'ai paſſé mon temps depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'eſt fait ici.

Dés que Mr. *de Callieres* fut en poſſeſſion de ſon Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des environs, de couper & d'aporter de gros pieux de quinze pieds

de longueur pour la fortifier. Ils y travaillerent avec tant de diligence durant l'hiver, qu'il ne reste plus qu'à les planter pour en faire l'enceinte, à quoi l'on est prêt d'employer cinq ou six cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à la chasse avec les *Algonkins* pour mieux aprendre leur langue ; & j'ai passé le reste du temps ici bien desagréablement. On n'y sçauroit faire aucune partie de plaisir, ni joüer, ni voir les Dames que le Curé n'en soit informé, & ne le Prêche publiquement en Chaire. Son zéle indiscret va jusqu'à nommer les gens, & s'il refuse la Communion aux femmes des Nobles pour une simple fontange de couleur, jugez du reste. Vous ne sçauriez croire à quel point s'étend l'autorité de ces Seigneurs Ecclesiastiques. J'avouë qu'ils sont ridicules en leurs manieres d'agir, ils excommunient tous les masques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trouvent, pour les démasquer & les accabler d'injures ; ils veillent plus soigneusement à la conduite des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient aprés les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant à Pâques toutes sortes de personnes de porter des billets à leurs Confesseurs. Ils deffendent & font brûler tous les livres qui ne traitent pas de dévotion. Je ne puis songer à cette tirannie, sans pester contre le zéle indiscret du Curé de cette Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres sur ma table, se jette à corps perdu sur le Roman d'avantures de *Pe-*

trone, que j'estimois plus que ma vie, parce qu'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha presque tous les feüillets avec si peu de raison, que si mon hôte ne m'eût retenu lorsque je vis ce malheureux débris, j'eusse alors accouru chez ce turbulant Pasteur pour arracher aussi tous les poils de sa barbe. Ils ne se contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore foüiller dans leurs pensées. Jugez aprés cela, Monsieur l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & se détacherent le 30. de Mars (car c'est ordinairement dans ce temps que le Soleil commence à reprendre vigueur) me donnerent occasion d'aller avec un petit détachement de Soldats à *Chambli*, qui n'est éloigné de cette Ville que de cinq ou six lieuës. Ce poste est situé sur le bord d'un bassin de deux lieuës de circonference, où se décharge le *Lac Champlain* par une cascade d'une lieuë & demie de longueur, dont il se forme une Riviere qui se décharge à *Sorel* dans le fleuve de Saint *Laurent*, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatriéme Lettre. On y faisoit autrefois beaucoup plus de Commerce de Castors qu'aujourd'hui, car les *Soccokis*, les *Mahingans*, & les *Openangos* (qui se sont retirez chez les Anglois pour éviter la poursuite des *Iroquois*) y venoient en foule échanger leurs peleteries pour d'autres Marchandises. Le *Lac Champlain* qu'on trouve au dessous de cette Cascade est de 80. lieuës de circonférence. Au bout de ce Lac on trouve celui du *Saint Sacrement*;

par lequel on peut aller facilement à la nouvelle Yorc, en faisant un portage de deux lieuës jusqu'à la *Riviere du fer*, qui se décharge dans celle de *Manathe*. Je vis passer secretement dans le tems que j'étois à *Chambli* deux Canots François chargez de Castors, qu'on prétendoit y être envoyez par Mr. *de la Barre*. Ce Commerce clandestin est expressement défendu, parce qu'on est obligé de porter ces peaux au bureau de la Compagnie, où elles sont taxées cent soixante pour cent, moins que les Anglois ne les achetent à leurs Colonies. Le petit Fort qui est situé au pié du Saut sur le bord du bassin de *Chambli*, n'étant que de simples palissades, ne sçauroit empêcher que bien des gens n'entreprennent un voyage qui donne tant de profit. Les habitans qui demeurent aux environs, sont fort exposez aux courses des *Iroquois* en temps de guerre. Malgré cette foible Forteresse; j'y sejournai un mois & demi, ensuite je revins ici, où Mr. *de la Barre* arriva quelques jours aprés, accompagné de Messieurs *de Henaut*, *Montortier* & *du Rivau*. Je vis débarquer presque en même tems vingt-cinq ou trente Canots de Coureurs de bois, chargez de Castors venant des grands Lacs. La charge de chacun étoit de quarante paquets. Chaque paquet pesant cinquante livres, & valant cinquante écus au bureau des Fermiers. Ils étoient suivis de cinquante Canots *Outaouas* & *Hurons*, qui descendent presque tous les ans à la Colonie, pour y faire une emplete à meilleur marché qu'en leur propre païs de *Missili-*

makinac, ſitué ſur le rivage du *Lac des Hurons*, à l'embouchure de celui des *Ilinois*. Voici comment ce petit Commerce ſe fait.

Premierement ils ſe campent à cinq ou ſix cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivé ſe paſſe, tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandiſes, qu'à dreſſer leurs tentes, leſquelles ſont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur General une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait ſon cercle particulier, enſuite ces Sauvages étant aſſis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans ſon fauteüil, l'Orateur de l'une de ces Nations ſe leve, & dit en forme de harangue, Que ſes freres ſont venus pour le viſiter, & « renouveller en même temps avec lui l'ancien- « ne amitié ; que le principal motif de leur vo- « yage eſt celui de procurer l'utilité des Fran- « çois, parmi leſquels il s'en trouve qui n'ayant « ni moyen de trafiquer, ni même aſſez de for- « ce de corps pour traſporter des Marchandi- « ſes le long des Lacs, ne pourroient manier « de Caſtors, ſi ſes freres ne venoient eux-mê- « mes faire le trafic dans les Colonies Françoi- « ſes ; qu'ils ſçavent bien le plaiſir qu'ils font « aux habitans du *Monreal* par raport au pro- « fit que ces mêmes habitans en retirent ; que « ces peaux étant eſtimées en France, & au con- « traire les Marchandiſes qu'on leur troque étant « de petite valeur, ils veulent témoigner aux « François l'envie qu'ils ont de les pourvoir de «

„ ce qu'ils recherchent avec tant d'empresse-
„ ment. Que pour avoir le moyen d'en apor-
„ ter davantage une autre année, ils sont ve-
„ nus prendre en échange des fusils, de la pou-
„ dre & des balles pour s'en servir à faire des
„ chasses plus abondantes, ou à tourmenter les
„ *Iroquois*, en cas qu'ils se mettent en devoir
„ d'attaquer les habitations Françoises; &
„ qu'enfin pour assurer leurs paroles, ils jettent
„ un colier de porcelaine avec une quantité de
„ Castors au *Kitchi Okima* dont ils demandent
„ la protection, en cas qu'on les vole ou qu'on
„ les maltraite dans la Ville.

Le discours fini, l'Orateur reprend sa place & sa pipe, pendant que l'Interprête en explique le contenu au Gouverneur, qui leur répond ordinairement en termes civils, sur tout quand le don gratuit est un peu fort. Il leur fait de même un present de peu de chose, ensuite les Sauvages se levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour se préparer à faire l'échange.

Le jour suivant chaque Sauvage fait porter ses peaux par ses Esclaves chez les Marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent. Tous les habitans de cette Ville ont permission de faire ce Commerce, il n'y a que celui du vin & d'eau-de-vie qui soit deffendu, parce que la plûpart de ces Sauvages ayant des Castors de reste, aprés avoir fait leur amplette, boivent excessivement, & tuënt ensuite leurs Esclaves. Ils se querellent, se battent, se mangent le nez & se tuëroient infailliblement,

si ceux qui détestent ces sortes de breuvages ne les retenoient. Il faut que vous remarquiez qu'aucun d'eux ne veut manier de l'or ni de l'argent. C'est un plaisir de les voir courir de boutique en boutique l'arc & la fléche à la main tout-à-fait nuds. Les femmes les plus scrupuleuses portent leur évantail sur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aspect de si vilaines choses ; mais ces drôles qui connoissent aussi-bien que nous les jolies Marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce quelles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandise de bon aloi. Il y'en a plus d'une, s'il en faut croire l'histoire du païs, que la constance & le merite de plusieurs Officiers ne sçauroient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'est moins *per in gusto, che per la curiosità* ; car enfin ils ne sont ni galant ni capables d'attachement. Quoi qu'il en soit, l'occasion dans un tel cas est d'autant plus pardonnable qu'elle est rare. Dés qu'ils ont fait leurs amplettes ils prennent congé des Gouverneurs ; ensuite ils s'en retournent en leurs païs par la Riviere des *Ontaouas*. Au reste ils firent beaucoup de bien aux pauvres & aux riches, car vous sçaurez que dans ce temps-là tout le monde devient Marchand.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Monreal ce 18 Juin 1685.

LETTRE IX.

Qui contient une deſcription du Commerce de Monreal. *Arrivée de Mr. le Marquis de* Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr. de la* Barre. *Deſcription curieuſe de certains Congez pour le commerce des Caſtors dans les païs lointains.*

MONSIEUR,

Il y a trois ſemaines que j'ai reçû vôtre ſeconde lettre, mais je n'ai pû répondre auſſi tôt que je l'aurois ſouhaité, parce qu'il n'eſt point encore parti de Vaiſſeau de France. Vous voudriez ſçavoir, dites-vous, en quoi conſiſte le commerce de la Ville de *Monreal*, le voici. Preſque tous les Marchands qui ſont établis en cette Ville-là ne travaillent que pour ceux de *Quebec*, dont ils ſont Commiſſionnaires. Les barques qui tranſportent là les Marchandiſes ſéches, les vins, & les eaux-de-vie, ſont en trés-petit nombre, mais elles font pluſieurs voyages

durant l'année de l'une de ces Villes à l'autre, Les habitans de l'*Isle de Monreal* &des Côtes circonvoisines viennent faire leur amplete à la Ville deux fois l'an, achetant les Marchandises cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis ou vagabons, y portent des peaux de Castors, d'Elan, de Caribou, de Renards & de Martres, en échange de fusils, de poudre, de plomb, & autres necessitez de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, & c'est la meilleure profession du monde pour s'enrichir en trés-peu de temps. Tous les Marchands s'entendent à merveille pour vendre leurs effets au même prix. Mais lorsque les habitans du païs le trouvent exhorbitant, ils encherissent leurs denrées à proportion. Les Gentilshommes qui sont chargez d'enfans, & sur tout de filles, sont obligez de vivre d'œconomie, pour subvenir aux dépenses des habits magnifiques dont on les voit parées; car le faste & le luxe regnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancienne. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit taxer les Marchandises à un prix raisonnable & qu'il deffendit aux Négotians de ne vendre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dentelles de haut prix.

Mr. le *Marquis* de *Denonville* est venu en qualité de Gouverneur General relever Mr. *de la Barre*, que le Roi rappelle, sur les accusations que ces ennemis ont faites contre lui. Etant sur les lieux, vous sçavez mieux que moi

que Mr. de *Denonville* étoit Mestre-de-Camp du Regiment de Dragons de la Reine, qu'il vendit à Messieurs *Mercey* quand le Roi lui donna ce Gouvernement, qu'il partit de France suivi de quelques Compagnies de Marine, avec Madame son épouse & sa famille : Madame sa femme n'ayant point été effrayée par les risques & par les incommoditez d'un si long & si penible voyage. Il est arrivé à *Monreal* aprés avoir séjourné quelques semaines à *Quebec* : Il a amené cinq ou six cens hommes des Troupes reglées, & renvoyé Messieurs de *Hainaut*, *Montortier* & *Durivo*, Capitaines de Vaisseaux & de Compagnie, avec plusieurs autres Officiers. Ce General a dispersé les troupes en diverses Côtes pour y passer l'Hyver. Mon quartier s'apelle *Bouche-ville*. Il n'est éloigné de *Monreal* que de trois lieuës : J'y suis depuis quinze jours, & selon toutes les apparences, à la solitude prés, je m'y trouverai mieux qu'à la Ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zelé d'un simple Prêtre à essuyer en cas de Bal, de Jeu, & de Festin. On vient de me dire que le General a donné les ordres pour achever de fortifier le *Monreal*, & qu'il doit s'embarquer incessamment pour retourner à *Quebec*, où les Gouverneurs Generaux passent ordinairement l'Hyver. Les mêmes Sauvages, dont je vous ay parlé dans ma derniere, ont rencontré des *Iroquois* sur la grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont avertis que les Anglois se préparoient à transporter à leurs Villages, situez à *Missili-*

makinac, de meilleures Marchandises & à plus bas prix que celles des François. Cette nouvelle allarme également les Gentilshommes, les Coureurs de bois & les Marchands, qui perdroient en ce temps là considerablement. Car il faut que vous sçachiez que le *Canada* ne subsiste que par le grand Commerce de Pelleteries, dont les trois quarts viennent des Peuples qui habitent aux environs des grands Lacs. Si ce malheur arrivoit tout le païs en souffriroit, par raport à la ruine totale de certains Congez dont il est à propos de vous donner l'explication.

Ces Congez sont des permissions par écrit, que les Gouverneurs Généraux accordent par ordre du Roi aux pauvres Gentilshommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puissent envoyer des Marchandises dans ces Lacs. Le nombre en est limité à vingt-cinq par année, quoy-qu'il y en ait davantage d'accordez; Dieu sçait comment. Il est défendu à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'y aller ou d'y envoyer, sous peine de la vie, sans ces sortes de permissions. Chaque Congé s'étend jusqu'à la charge de deux grands Canots de Marchandises. Quiconque obtient pour lui seul un congé ou un demi-congé, peut le faire valoir soi même, ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement six cens écus, & les Marchands ont coûtume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent n'ont aucune peine à trouver des Coureurs de bois pour entreprendre les longs voya-

ges qu'ils ſont obligez de faire s'ils veulent en retirer des profits conſiderables. Le terme ordinaire eſt d'une année, & quelquefois plus. Les Marchands mettent ſix hommes dans les deux Canots ſtipulez dans ces congez, avec mille écus de Marchandiſes propres pour les Sauvages, qui ſont taxées & comptées à ces Coureurs de bois à quinze pour cent plus qu'elles ne ſont venduës argent comptant à la Colonie. Cette ſomme de mille écus raporte ordinairement au retour du voyage ſept cens pour cent de profit, quelquefois plus, quelquefois moins ; parce qu'on écorche les Sauvages du bel air ; ainſi ces deux Canots qui ne portent que mille écus de marchandiſes, trouvent aprés avoir fait la traite aſſez de Caſtors de ce provenu pour en charger quatre : Or quatre Canots peuvent porter 160. paquets de Caſtor, c'eſt à dire quarante chacun, chaque paquet valant cinquante écus ; ce qui fait en tout au retour du voyage la ſomme de huit mille écus. Voici comment on en fait la repartition. 1. Le Marchand retire en Caſtors de ces huit mille écus de Pelleteries, le payement du congé que j'ai fait monter à ſix cens écus, celui des marchandiſes qui va à mille écus. Enſuite ſur les 6400. de ſurplus, il prend quarante pour cent pour la * *Bomerie* ; ce qui fait encore 2560. écus. Aprés-quoi le reſte eſt partagé entre les cinq Coureurs de bois, qui n'ont aſſeurément pas volé les ſix cens écus,

* *Bomerie prêt à groſſe avanture.*

ou à peu prés, qui reſte à chacun d'eux, car leur travail eſt inconcevable. Au reſte, vous remarquerez que le Marchand gagne, outre cela, vingt-cinq pour cent ſur ces peaux de Caſtors, en les portant au Bureau des Fermiers Géneraux où les prix des quatre ſortes de Caſtors eſt fixé. Car s'il vendoit ces Pelleteries à quelque autre Marchand du païs argent comptant, il ne ſeroit payé qu'en monnoye courante du païs, qui vaut moins que les lettres de change du Directeur de ce Bureau pour la *Rochelle* ou pour *Paris*, où elles ſont payées en livres de France qui valent vingt ſols, au lieu que la livre de Canada n'en vaut que quinze. Il faut que vous preniez garde que c'eſt ſeulement ſur les Caſtors où l'on profite de vingt-cinq pour cent, qu'on appelle ici de *Benefice*; car ſi l'on compte à quelque Marchand de *Quebec* quatre cens livres de *Canada* en argent, & qu'on porte la lettre de change en France, ſon correſpondant n'en payera que trois cens de *France*, qui eſt la même valeur. Vous n'aurez que cela de moi cette année-ci, qui nous a donné un commencement d'Automne aſſez froid. Les Vaiſſeaux de *Quebec* doivent en partir à la mi-Novembre, ſelon la coûtume ordinaire.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Boucherville le 2. Octobre 1685.



LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Champigni, *à la place de Mr. de* Meules, *rapellé en France. Il amene des Troupes. Description curieuse des Raquettes, & des chasses des* Orignaux, *avec une description de ces animaux.*

MONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore reçû de vos nouvelles cette année-ci, je ne laisserai pourtant pas de vous écrire. Il est arrivé à *Quebec* quelques Vaisseaux de France qui y ont porté Mr. de *Champigni Noroua* suivi de quelques Compagnies de Marine; il y vient prendre la place de Mr. de *Meules* Intendant de *Canada*, que le Roi rapelle, sur les plaintes injustes qu'on a faites contre lui. On l'accuse d'avoir preferé son interêt particulier au bien public, mais c'est à tort, & il n'aura guere de peine à se justifier. Je veux croire qu'il a pû faire quelque sorte de Commerce couvert; cependant il n'a fait de tort


Tome 1er Pag. 72
11e Raquettes
BRAYER
Est un morceau d'Etoffe de toutes couleurs qu'il passe a une ceinture de corde tant par le devant que par le derriere
rignaux ou Elans

à perſonne, au contraire il a procuré du pain à mille pauvres gens qui ſeroient morts de faim ſans ſon ſecours. Ce nouvel Intendant eſt d'une des plus Illuſtres Maiſons de Robe qui ſoient en France. On dit qu'il eſt trés honnête homme, & que Madame ſon épouſe eſt une Dame d'un merite diſtingué. Il doit venir au premier jour à *Monreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils y doivent faire le récenſement des Habitans de cette *Iſle* & des Côtes circonvoiſines C'eſt aparemment pour faire quelque nouvelle tentative contre les *Iroquois* qu'on prend tant de précautions. Il ne s'eſt rien paſſé de nouveau à la Colonie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce tems-là à la chaſſe des *Orignaux* avec les Sauvages, dont je vous ai dit pluſieurs fois que j'aprenois le langage. Cette chaſſe ſe fait ſur les néges, avec des *Raquettes* telles que vous les voyez deſſignées ſur ce papier. Elles ont deux pieds & demi de longueur & quatorze pouces de largeur; le tour de la *Raquette* eſt de bois fort dur d'un pouſſe d'épaiſſeur, qui retient les mailles de la maniere que celles dont on ſe ſert pour jouër à la paume, à la reſerve que celles-ci ſont faites de cordes de boyau, & les autres de petits lacets de peaux de Cerfs ou d'Orignaux. Vous y voyez deux petites barres de bois qui les traverſent; afin que les mailles tenant à pluſieurs endroits ſoient plus roides & plus ſtables. Le trou qui eſt à l'endroit où vous découvrez ces deux couroyes, eſt le lieu où l'on met la pointe du pied, afin qu'étant bien attaché par ces li-

gatures qui font deux trous au-dessus du talon, le pied soit fermé par le bout, qui à chaque pas qu'on fait sur la nége s'enfonce en ce trou, lors qu'on leve le talon. On marche bien plus vîte avec ces machines sur la nége qu'on ne feroit avec des souliers sur le chemin batu. Elles sont si necessaires qu'il seroit impossible, non seulement de chasser & d'aller dans les bois, mais même d'aller aux Eglises, pour peu qu'elles soient éloignées des habitations; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de nége pendant l'hyver. J'ai donc été obligé de marcher trente ou quarante lieuës dans les bois pour faire la chasse de ces animaux, à laquelle j'ai trouvé que la peine du voyage tout au moins égale au plaisir. L'Orignal est un espece d'Elan qui differe un peu de ceux qu'on voit en *Moscovie*. Il est grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure semblable, à la reserve du musle, de la queuë & d'un grand bois plat qui pese jusques à 300. livres, & même jusqu'à quatre cens, s'il en faut croire les gens qui en ont vû de ce poids-là. Cet animal cherche ordinairement les terres franches. Le poil de l'Orignal est long & brun, sa peau forte & dure, quoi que peu épaisse; & la viande délicate, sur tout des femelles, dont le pied gauche de derriere guerit du mal caduc, *si credere fas est*. Il ne court ni ne bondit, mais son trot égale presque la course du Cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en Eté trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. Ces sortes d'animaux s'attroupent or-

dinairement à la fin de l'Automne, & la bande grossit au commencement du Printems, lorsque les femelles sont en rut, ensuite ils se séparent. Voici comment nous fismes cette chasse. Premierement, nous allâmes jusqu'à quarante lieuës au Nord du Fleuve *Saint Laurent*, où nous trouvâmes un petit Lac de trois ou quatre lieuës de circuit, au bord duquel nous cabanâmes avec des écorces d'arbres, aprés avoir ôté la nége qui couvrit le terrain où nous fismes nos cabanes. Nous tuâmes, en chemin faisant, autant de liévres & de gelinotes de bois que nous en pûmes manger. Dés que nous eûmes cabané, quelques Sauvages allerent à la découverte des Orignaux, les uns vers le Nord & les autres vers le Midi, jusqu'à deux ou trois lieuës du cabanage. Lors qu'ils avoient découvert des pistes fraîches, un d'eux se détachoit pour nous en donner avis, afin que toute la bande eût le plaisir de la chasse. Nous suivions quesquefois une lieuë ou deux ces mêmes pistes; ensuite nous trouvions cinq, dix, quinze ou vingt Orignaux ensemble, qui conjointement ou séparément prenoient la fuite, & s'enfonçoient dans la nége, jusqu'au poitrail. Si la nége étoit dure & condensée ou qu'il y eut quelque verglas au dessus, causé par un temps humide suivi de gêlée, nous les joignions aprés un quart de lieuë de poursuite, mais si elle étoit molle ou fraîchement tombée, nous étions obligez de les poursuivre trois ou quatre lieuës sans les attraper, à moins que

les chiens ne les arrêtassent dans les endroits les plus couverts de néges. Lors qu'on les joint, on leur tire des coups de fusil, quelquefois ils entrent en fureur & viennent à la charge sur les Sauvages, qui se couvrent d'un arbre pour se garantir de leurs pieds, avec lesquels il les foulent jusqu'à les écraser. Dés qu'on les a tuez on fait de nouvelles cabanes sur le lieu même, avec de grands feux au milieu, pendant que les esclaves les écorchent & tendent les peaux à l'air. Un des Soldats qui m'accompagnoient me dit qu'il faloit avoir le sang d'eau-de-vie, le corps d'airain & les yeux de verre pour resister au grand froid qu'il faisoit. Ce n'étoit pas sans raison, car nous étions contraints d'avoir pendant la nuit du feu tout autour de nous. Tant que la viande de ces Animaux peut servir de provision, l'on ne songe guere à s'écarter ; mais quand elle est finie on fait une nouvelle découverte & une même boucherie. On fait cette chasse jusqu'à ce que les néges & les glaces se fondent. Dés que le grand dégel commence, il est impossible d'aller loin ; on se contente de tuër des Liévres, & des Perdrix, qu'on trouve en grand nombre dans les bois. Dés que les Rivieres sont libres on travaille à faire des Canots avec ces peaux d'Elans, qu'on coût facilement les unes aux autres, ensuite on couvre les coûtures de terre grasse au lieu de goudron, & ce travail ne durant que trois ou quatre jours, on se sert de ces Canots pour revenir aux habitations avec tout le bagage. Voilà, Mon

ſieur, en quoi mon divertiſſement a conſiſté pendant trois mois que j'ai couru les bois. Au reſte nous avons pris ſoixante-ſix Orignaux, & nous en aurions pû maſſacrer deux fois autant ſi nous euſſions fait une chaſſe d'interêt, c'eſt à dire expreſſement pour les peaux. On les prend l'Eté de deux manieres, quoi qu'avec bien de la peine, ſoit avec des lacets de corde qu'on pend entre deux arbres ſur quelque paſſage qu'on a environné de broüſſailles, ſoit à coups de fuſil, par ſurpriſe, en s'approchant d'eux par le deſſous du ventre, en rampant comme un ſerpent entre les arbres & les taillis. On prend les Cerfs & les Caribous l'Eté & l'Hiver de la même maniere que les Orignaux, à la reſerve que le *Caribou*, qui eſt une eſpece d'âne ſauvage, s'échape facilement par la largeur de ſes pieds, lors que la nége eſt un peu dure; au lieu que l'Orignal eſt alors preſque auſſi-tôt forcé que levé. Au reſte j'ai prix un tel goût pour la chaſſe que j'ai reſolu de ne faire autre métier pendant que j'en aurai le loiſir: Les mêmes Sauvages m'ont promis de me faire voir dans trois mois d'autres chaſſes moins penibles & plus agreables.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Boucherville le 8. *Juillet* 1686.

LETTRE XI.

Qui contient une autre chaſſe curieuſe de divers animaux.

MONSIEUR,

Vous vous plaignez de n'avoir reçû l'an paſſé qu'une ſeule de mes lettres du 8. Juillet, en m'aſſûrant que vous m'en avez écrit deux, dont aucune ne m'a été renduë. J'en reçois une aujourd'hui qui me fait d'autant plus de plaiſir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre ſouvenir. Vous dites que ma relation vous a fait plaiſir, je vois que vous prenez goût à la chaſſe curieuſe des Orignaux, & que vous ſerez ravi d'aprendre celles que j'ai depuis ce temps là. Cette curioſité eſt digne d'un auſſi grand chaſſeur que vous ; mais je ne ſçaurois vous parler de celle des Caſtors dont vous ſeriez bien aiſe d'être informé, car je ne ſçai pas encore la maniere dont on les prend, ſi ce n'eſt par le recit qu'on m'en a fait.

Je partis au commencement de Septembre pour aller à la chaſſe en Canot ſur quelques Rivieres,

vieres, Etangs ou Marais qui se déchargent dans le *Lac de Champlain.* J'étois avec trente ou quarante Sauvages trés habiles en ce métier, & qui connoissoient parfaitement bien les lieux propre à prendre les oiseaux de Riviere & les bêtes fauves. Nous commençâmes à nous poster sur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieuës de circuit, & aprés avoir dressé nos cabanes, ces Sauvages firent des huttes sur l'eau en differens endroits. Au reste, ils ont des peaux d'Oyes, d'Outardes & de Canards, sechées & remplies de foin, attachées par les pieds avec deux clous sur un petit bout de planche legere, qu'ils laissent flotter aux environs de cette hutte de feüillages où ils se renferment trois ou quatre, aprés avoir attaché leurs Canots. Et cettte posture ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les *Outardes*, les *Sarcelles*, & tant d'autres oiseaux inconnus en Europe, dont on voit ici des quantitez surprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux remplies de paille, la tête levée, imitant si bien le naturel, viennent aussi tôt se poser au même endroit, & les Sauvages alors tirent dessus, les uns sur l'eau, les autres à la volée; ensuite ils se jettent dans leurs Canots pour les ramasser. Ils les prennent encore avec des filets qu'ils tendent à plat à l'entrée des Rivieres sur la superficie de l'eau. Nous nous lassâmes au bout de quinze jours de ne manger que des oiseaux de Riviere, nous voulumes faire la guerre aux *Tourterelles*, dont le nombre est si grand en *Canada*, que Mr. l'Evêque a été obligé de les excommunier plus

d'une fois, par le dommage qu'elles faisoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces Oiseaux que de feüilles; car comme c'étoit justement le temps que ces Oiseaux se retirent des païs Septentrionnaux pour aller vers le Midi, il sembloit que ceux de toute la terre avoient choisi leur passage en ce lieu là. Je croi que mille hommes auroient pû s'en rassasier sans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y séjournâmes. Vous remarquerez qu'il passoit un ruisseau par le milieu de cette prairie, tout le long duquel j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvages tirer sur des *Becasses*, sur des *Ralles*, & sur un certain Oiseau gros comme une Caille qu'on appelle *Bateur de Faux*, dont la chair est trés-délicate. Nous y tuâmes quelques *Rats Musquez*, qui sont de petits animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats, dont les peaux sont assez estimées, par le peu de difference qu'elles ont d'avec celle des Castors; leurs testicules sentent si fort le musc, qu'il n'y a point de Civette ni de Gazelle en *Asie* dont l'odeur soit si forte & si suave. On les voit soir & matin sur l'eau le nez au vent; c'est ainsi que ces petits animaux se font découvrir par les chasseurs, qui accourent vers le lieu où ils voyent que l'eau frise. Les *Fouteriaux* qui sont de petites foüines amphibies, se prennent de la même maniere. Je vis encore de petites bêtes qu'on appelle *Sifleurs*, parce qu'ils siflent au bord de

leur taniere pendant les beaux jours. Ils sont gros comme des Liévres, mais plus courts, la viande n'en vaut rien, mais la peau en est trés-curieuse par sa rareté. Les Sauvages me donnerent le plaisir d'en oüir sifler un par reprise une heure entiere; ensuite ils le tuërent d'un coup de fusil. J'étois si ravi de voir tant d'especes d'animaux differens, qu'ils voulurent me donner le plaisir tout entier. Pour y réüssir, ils chercherent avec soin des tanieres de *Carcajoux*, & aprés en avoir trouvé quelques unes à deux ou trois lieuës de nôtre marais, ils m'y conduisirent. Nous nous postâmes à la pointe du jour, ventre à terre, aux environs de leurs trous; pendant que quelques esclaves tenoient les chiens à une portée du mousquet derriere. Dés que les animaux commencerent à voir l'Aurore, ils en sortirent. Les Sauvages en même tems se jettant sur les tanieres, les boucherent en appellant les chiens, qui les joignirent sans peine. Nous n'en vîmes que deux, quoiqu'il en fut sorti plusieurs autres, ils se défendirent vigoureusement contre les chiens. Le combat dura plus d'une demie heure, mais à la fin ils furent étranglez. Ces animaux sont à peu prés faits comme des blereaux, mais plus gros & plus méchans. Si les chiens montrerent leur courage en cette attaque, ils firent voir le lendemain leur poltronerie envers un *Porc-épi* que nous découvrîmes sur un arbrisseau que nous coupâmes, pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal. Ces chiens n'oserent jamais en approcher, non plus que nous, se contentant de

japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tort, car il lance ses poils longs & durs comme des poinçons jusqu'à trois ou quatre pas de distance. A la fin on l'assomma, on le jetta sur le feu pour brûler tous ces petits dards, & lors qu'il fut pelé comme un cochon, on le vuida, ensuite on le fit rôtir, mais quoi qu'il fut extrêmement gras, je ne le trouvai pas si bon ni si délicat que les gens du païs me l'avoient dit, en comparant cette viande aux Chapons & aux Perdrix. Aprés que le grand passage des tourterelles eùt cessé, les Sauvages me dirent que m'étant dégoûté l'année précedente de la chasse des Orignaux, par le grand froid que j'avois ressenti, ils me donneroient de leurs gens pour me ramener en Canot aux habitations, avant que les Rivieres & les Lacs commençassent à se glacer, mais qu'ayant encore plus d'un mois à demeurer avec eux avant la gelée, ils prétendoient me faire voir des chasses plus divertissantes que celle dont je vous parle. Ils me proposerent d'aller à quinze ou seize lieuës plus avant dans le païs; en m'assurant qu'ils connoissoient l'endroit du monde le mieux situé pour y trouver du plaisir & du profit; qu'on y prenoit des loutres en quantité, & qu'ils tâcheroient de faire un grand amas de leurs peaux. Nous détendîmes nos cabanes, aprés avoir embarqué nôtre bagage dans nos Canots, nous remontâmes contre le courant de la Riviere, jusques dans un petit Lac de deux lieuës de circuit, au bout duquel il s'en trouve un autre plus grand, sépa-

rez l'un de l'autre par un Istme de cent cinquante pas. Nous cabanâmes à une lieuë de ce petit espace de terre ; & les Sauvages s'occuperent, les uns à pêcher des *Truites*, & les autres à faire des pieges ou trapes pour prendre des *Loutres* sur les bords de ce Lac. Ces machines se font avec de petits piquets plantez en figure de quarré long, qui forment une petite Chambre, dont la porte est soûtenuë par un piquet, au milieu duquel est attachée une corde passée dans une petite fourche où la Truite est bien liée: lorsque la Loutre vient à terre & quelle voit ces appas, elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale pour avaler ce poisson ; mais à peine y touche t'elle, que le piquet attiré par la petite corde qui tient l'apas, venant à tomber, la porte lourde & pesante chargée de bois lui tombe sur les reins & l'écrase. Ces Sauvages en prirent plus de deux cens cinquante pendant le temps que nous séjournâmes en cet endroit là. Ces sortes de peaux sont incomparablement plus belles en *Canada*, qu'en *Moscovie* ni qu'en *Suede*. Les meilleures qui ne valent pas ici deux écus, se vendent quatre ou cinq en France, & même jusqu'à dix, lors qu'elles sont noires & bien fournies de poil. Dés qu'ils eûrent fait ces trapes, ils en donnerent la direction à leurs esclaves, qui ne manquoient pas tous les matins de faire le tour du Lac pour les visiter & prendre ces amphibies. Ils me menerent ensuite à l'Istme que je viens de vous dire, où je fus fort étonné de voir une espece de parc

de pont d'arbres abatus les uns ſur les autres entrelaſſez de brouſſailles & de branches, au bout duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'entrée étoit aſſez étroite. Ils me dirent qu'ils avoient accoûtumé de faire en cet endroit-là de grandes chaſſes de Cerfs, & qu'aprés qu'ils l'auroient un peu racommodé, ils m'en donneroient le divertiſſement. En effet, ils me menerent à deux ou trois lieuës de-là, par des chemins, à côté deſquels je ne voyois que marais & étangs, & aprés s'être ſéparez les uns d'un côté, les autres de l'autre, chacun avec ſon chien, je vis paſſer & courir quantité de *Cerfs* qui alloient & venoient, cherchant des paſſages pour ſe ſauver. Le Sauvage avec qui je demeurai, m'aſſura que nous étions les ſeuls qui ne ſeroient pas obligez de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit poſté ſur le chemin le plus droit & le plus court. Il ſe preſenta plus de dix Cerfs devant nous, qui étoient obligez de rebrouſſer chemin plûtôt que de ſe précipiter dans ces païs couverts de bourbe, d'où ils n'auroient jamais pû ſe retirer. Enfin aprés avoir marché à grands pas, & couru de tems en tems, nous arrivâmes à nôtre Parc, aux environs duquel pluſieurs Sauvages étoient couchez ventre à terre, pour fermer la porte du quarré de pieux lorſque les Cerfs y ſeroient entrez. Nous y en trouvâmes trente-cinq, & ſi le Parc eût été mieux fermé, nous en tenions plus de ſoixante, car les plus legers ſauterent par deſſus au lieu d'entrer dans le réduit. Le carnage fut grand, quoi que les femelles fuſſent

Sauvage tuant des Martres ou des Chats Sauvages.

Sauvage tuant des Gelinotes de Bois par la voix d'un Chien avec ses Fleches.

PARC

Cerfs renfermées dans un Parc apres avoir été poursuivis par les Sauvages

Sauvage tuant un Ours sur un Arbre

Renard qui se tue lui même par un fusil tendu et pointé sur un appa

épargnées à cause qu'elles étoient pleines. Je leur demandai les langues & la moëlle de ces animaux, qu'ils m'accorderent avec plaisir. La viande, quoi qu'extraordinairement grasse, n'étoit délicate que vers les côtes seulement. Ce ne fut pas la seule chasse que nous fismes, car deux jours aprés nous allâmes à celle des *Ours*; & comme ces peuples passent les trois quarts de la vie à chasser dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice-là, particulierement celui de connoître les troncs d'arbres où ces animaux se nichent. Je ne pouvois me lasser d'admirer cette science, lors qu'en marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, j'entendis un Sauvage qui crioit, *voici un Ours*: Je lui demandai à quoi il connoissoit qu'il y eut un Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit des coups de hache; ils me répondirent tous que tout cela étoit aussi facile à découvrir que la piste d'un Orignal sur la nége. Ils ne se tromperent presque point en cinq ou six chasses que nous fismes, car aprés avoir donné quelques coups aux arbres où ils s'arrêtoient, l'animal sortant de son trou, se voyoit en même temps criblé de coups de fusil. Les Ours de *Canada* sont extrêmement noirs & peu dangereux, ils n'attaquent jamais, à moins qu'on ne tire dessus & qu'on ne les blesse. Ils sont si gras, particulierement dans l'Automne, qu'à peine ont-ils la force de marcher; ceux que nous prîmes l'étoient extraordinairement, mais cette graisse n'est bonne qu'à brûler, au lieu que la viande, & sur tout les

pieds, ſont d'un goût exquis. Les Sauvages soûtiennent que c'eſt la chair la plus délicate qu'on puiſſe manger. Pour moi j'avouë qu'ils ont raiſon. Nous eûmes le plaiſir en cherchant des *Ours* de voir des Martres & des Chats ſauvages ſur des branches, auſquels animaux ils tirerent à la tête pour conſerver la peau. Mais ce que je trouvai de plus plaiſant fut la ſtupidité des *Gelinotes* de bois, qui étant perchées à troupes ſur les arbres ſe laiſſoient tuër les unes aprés les autres à coups de fuſil ſans branler; les Sauvages les abattent ordinairement à coups de fléches; ils diſent qu'elles ne valent pas une charge de poudre, qui peut arrêter un Orignal ou un Cerf. J'ai fait cette chaſſe pendant l'hiver autour des habitations, uſant d'une ſorte de chien qui les ſentant du pied de l'arbre ſe met à japer; alors je m'aprochois, & regardant ſur les branches j'y découvrois ces Oiſeaux. Le dégel étant ſurvenu, je fis une partie avec quelques Canadiens pour aller à deux ou trois lieuës avant dans le Lac expreſſément pour le ſeul plaiſir de les voir battre des aîles. Je vous aſſûre que c'eſt la choſe du monde la plus curieuſe, car on entend de tous côtez un bruit à peu prés comme celui d'un tambour, qui dure une minute ou environ. On eſt enſuite un demi quart d'heure ſans rien entendre, pendant qu'on s'approche vers le lieu d'où le bruit eſt venu, & ce même bruit recommençant, on avance toûjours en s'arrêtant de temps en temps, juſqu'à ce qu'enfin on découvre ſur un arbre abatu,

pourri & couvert de moasse, la malheureuse Gelinote qui appelle son mâle, en battant si fort les aîles l'une contre l'autre, qu'on entend ce bourdonnement d'un demi quart de lieuë. Cela ne dure que les mois d'Avril, May, Septembre & Octobre. Il faut remarquer que c'est toûjours sur le même arbre qu'elles battent constamment sans changer, commençant le matin à la pointe du jour, & ne finissant qu'à neuf heures, & le soir une heure devant le coucher du Soleil jusqu'à la nuit. Je vous avouë que je me suis contenté de voir & d'admirer plusieurs fois ce batement d'aîles, sans vouloir tirer dessus. Enfin, Monsieur, outre le plaisir de tant de chasses differentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des siécles passez : le bon homme *Homere*, l'aimable *Anacreon*, & mon cher *Lucien*, n'ont jamais voulu me quitter. *Aristote* mouroit d'envie de me suivre, mais mon Canot n'étant pas assez grand pour le contenir dans son équipage de Silogisme Peripateciens, il fut contraint de retourner chez les Jesuites qui l'entretiennent fort genereusement. Je me défis de ce grand Philosophe avec beaucoup de raison, car il n'auroit pas manqué d'éfrayer mes Sauvages par son jargon ridicule & ses termes vuides de sens. Adieu, Monsieur, je suis au bout de mes chasses & de ma lettre ; je n'ai pas encore reçû de nouvelles de *Quebec*, où l'on continuë à faire de grands préparatifs pour quelque entreprise considerable. Le temps nous apprendra bien des

choſe dont je vous informerai par la voye des derniers Vaiſſeaux qui partiront de *Quebec* à la fin de l'Automne. Je finis par le compliment ordinaire de

Vôtre, &c.

A Boucherville ce 28. Mai 1687.

LETTRE XII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreüil *en Canada avec des troupes. Les troupes & les Milices sont à saint* Helene *prêtes à partir, pour aller faire la guerre aux Iroquois.*

MONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous aprendre que je ne sçai par où commencer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monsieur de *Seignelai*, qui m'aprennent que Monsieur de *Denonville* a ordre de me laisser passer en France pour y vâquer à mes affaires Domestiques. Il me dit hier qu'aprés la Campagne, il me seroit permis de faire ce voyage. Mes parens m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plûtôt que je pourrai me trouver à *Paris* sera le meilleur.

Ce Gouverneur est arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Milices de tout le païs qui sont campées avec nos Troupes dans cette Isle. Mr. *d'Amblemont* qui est à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou six gros

Vaiſſeaux du ſecond rang, ne fût que vingt huit jours en chemin de la *Rochelle* juſques-là. Son Eſquadre a tranſporté dix ou douze Compagnies de Marine, qui doivent garder la Colonie, pendant la Campagne que nous allons faire aux païs des *Iroquois*: Mr. de *Denonville* envoya l'an paſſé, à ce qu'on dit, pluſieurs Canadiens connus & conſiderez des peuples Sauvages nos Alliez qui habitent ſur les bords des Lacs & aux environs, pour les engager à ſeconder le deſſein qu'il a d'aneantir les Iroquois. Il a fait remplir durant l'hiver les Magazins de munitions de guerre & de bouche, & il a renvoyé quantité de Canots chargez de vivres au *Fort de Frontenac*, faiſant conſtruire une infinité de Bâteaux, tels que ceux dont je vous ay parlé dans ma quatriéme lettre, pour l'embarquement de vingt Compagnies de Marine. Les Milices qui ſont campées en cette Iſle avec ces Troupes compoſent quinze cens hommes, & les Sauvages Chrétiens des environs de *Quebec* & de l'*Iſle de Monreal* y ſont au nombre de cinq cens. Monſieur le Chevalier *Vaudreüil* qui vient de France pour commander nos Troupes, veut être auſſi de la partie malgré les fatigues de la Mer qu'il a eſſuyées durant la traverſe. Le Gouverneur de *Monreal* en eſt auſſi. Mr. *de Champigni*, Intendant du Païs, eſt parti depuis deux jours pour aller au *Fort de Frontenac*. Mr. *de Denonville* doit partir aprés demain à la tête de ſa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recomman-

dable & le plus estimé des cinq Villages; l'histoire & le sort de ce Sauvage sont trop longs pour les écrire. Tout le monde augure aussi mal de cette entreprise que de celle de Mr. *de la Barre* : si cela est le Roi dépense bien mal son argent. Pour moi je juge par les reflexions que j'ay fait sur la tentative que nous fîmes il y a trois ans, qu'il est impossible que celle-ci réüssisse. Le tems nous en apprendra les suites, peut-être qu'on se repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur utilité particuliere dans le desordre general. Nous ne sçaurious détruire les *Iroquois* par nous-mêmes, je pose cela comme incontestable. Quelle necessité de les troubler, puis qu'ils ne nous en donnent aucun sujet? Je ne sçai ce qui en arrivera; quoi qu'il en soit, je ne manquerai pas au retour de ce voyage de vous en envoyer la relation, à moins que je ne vous l'aporte moi-même, en m'embarquant pour la *Rochelle*. Cependant croyez-moi toûjours,

Monsieur, vôtre, &c.

A l'Isle sainte Helene, vis-à-vis du Monreal, le 8. Juin 1687.



LETTRE XIII.

Qui contient une description desavantageuse de la Campagne faite aux Païs des Iroquois. *Embuscade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs, avec un detachement de Troupes.*

MONSIEUR,

Il en est aujourd'hui comme de tout tems, l'évenement ne répond pas toûjours au projet; tel s'imagine d'aller au but qui lui tourne le dos. C'est de moi que je parle, car au lieu de passer en France comme je vous l'écrivis il y a deux mois, il faut que j'aille au bout du monde, comme vous le verrez à la fin du recit de nôtre expedition.

Nous partîmes de l'*Isle S. Helene* à peu prés dans le tems que je vous le mandai. Mr. *de Champigni* qui prit le devant de l'Armée, arriva bien escorté au Fort de *Frontenac* en Canot huit ou dix jours avant nous. Dés qu'il fut débarqué; il envoya deux ou trois cens Canadiens

pour ſurprendre les Villages de *Kente* & de *Ganeouſſé*, ſituez à ſept ou huit lieuës de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meritoient rien moins que le traitement qu'on leur fit. On eut encore peine à les enlever, car ils ſe virent bloquez, pris & liez à la pointe du ſoir, lors qu'ils y ſongeoient le moins. On les amena au Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les attacha de file à des piquets par le cou, par les mains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poſte le 1. de Juillet, aprés avoir franchi les mêmes ſauls, cataractes, rapides & courants, dont je vous ai fait la deſcription dans la relation de l'entrepriſe de Mr. *de la Barre*. Il eſt vrai que nous eûmes double peine & double embarras, cette derniere fois, parce que ne pouvant faire le portage de nos peſans bâteaux, comme nous avions fait alors celui des Canots, nous fûmes obligez de les haler à force d'hommes & d'amarres en ces impraticables paſſages. Dés que nous fûmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis ces pauvres gens dans la poſture que je viens de vous dire. Cette tirannie me fit fremir de compaſſion & d'horreur. Ces infortunez chantoient jour & nuit (à la maniere des Peuples de *Canada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis.) Ils diſoient qu'on les trahiſſoit ſans « raiſon, qu'on leur rendoit le mal pour le bien ; « que pour les recompenſer du ſoin qu'ils avoient « toûjours eu depuis la paix, de pourvoir ce Fort « de poiſſons & de bêtes fauves pour la ſubſi- « ſtance de la garniſon, on les lioit & les atta- «

„ choit à des piquets, de telle maniere qu'ils ne
„ pouvoient ni dormir ni se deffendre des mou-
„ cherons. Qu'en reconnoissance du Commerce
„ de Castors & d'autres Pelleteries qu'ils avoient
„ procuré aux François, on les faisoit esclaves,
„ aprés avoir égorgé leurs peres & leurs vieil-
„ lards en leur presence. Sont-ce là ces François,
„ disoient-ils, dont les Jesuites nous ont tant
„ prêché la bonne foi, non, la mort n'étoit rien
„ pour nous, quelque cruelle qu'elle eût été, en
„ comparaison du spectacle odieux du sang de
„ nos peres qu'on a cruellement répandu devant
„ nos yeux. Les cinq Villages nous vangeront
„ & conserveront à jamais un juste ressentiment
„ de la tirannie qu'on exerce sur nous. Je m'a-
prochai d'un de ces malheureux, âgé de cinquante-cinq ans ou environ, qui m'avoit souvent régalé dans sa Cabane auprés du Fort, pendant les six semaines de service que j'y fis l'année de l'entreprise de Mr. *de la Barre*. Et comme il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'étois touché d'une veritable douleur de le voir dans cette affreuse situation, que je lui ferois porter deux fois le jour à boire & à manger, & qu'ensuite je lui donnerois des lettres pour mes amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitassent avec moins de dureté que ses camarades. Il me répondit qu'il voyoit & connoissoit parfaitement bien l'horreur que la plûpart des François témoignoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit envers eux; & qu'ils ne vouloit recevoir de nourriture ni de traitement plus doux que ses cama-

rades. Il me raconta la maniere dont on les avoit surpris, & comment on avoit massacré leurs ayeuls. Je ne croi pas qu'on puisse être penetré d'une douleur plus vive qu'étoit la sienne, en me rapellant tous les services qu'on avoit rendus pendant sa vie aux François. Enfin aprés avoir jetté bien des sanglots & des soûpirs, il baissa la tête & se teut: *Quæque potest narrat, restabant, ultima, flevit.* Ce ne fut pas la seule peine que je ressentis à la vûë de ces pauvres innocens. Celle de leur voir brûler les doigts à petit feu dans des pipes allumées par quelques jeunes Sauvages de nôtre parti, me poussa tellement à bout, que je pensai les rouër de coup de bâton, j'en fus quitte pour une mercuriale, & pour quatre ou cinq jours d'arrêt dans ma tente, où je me repentis de n'avoir pas doublé la doze. On eût toutes les peines imaginables d'étoufer le ressentiment de ces Sauvages qui coururent aussi-tôt à leurs Cabanes, où ils prirent leurs fusils pour me tuër. L'affaire étoit si délicate qu'ils alloient tous nous quitter, si on ne les eut assurez que j'étois yvre * qu'on avoit défendu à tous les François de me donner ni vin ni eau de-vie, & qu'on me mettroit en prison au retour du voyage. Cependant on emmena ces pauvres gens à *Quebec*, d'où on les doit transferer aux Galeres de France. Le Sieur *de la Forêt* Officier de Mr. *de la Salle*, arriva à ce Fort dans un grand Canot conduit par huit ou dix Gou-

* *Estre yvre chez les Sauvages est un su et à tout pardonner, on n'y châtie jamais la bouteille.*

reurs de bois. Il aprit à Mr. *de Denonville* qu'un parti d'*Linois* & d'*Oumamis* avoient attendu les *Hurons* & les *Outaouas* au Lac de S. *Claire* pour se joindre à eux, & s'approcher ensuite jusques à la Riviere des *Tsonnontouans*, où l'on avoit marqué le rendez-vous general. Il lui dit aussi que Mr. *de la Durantais* avoit pris dans le *Lac Huron* prés de *Missilimakinac*, par le secours des Sauvages amis, une troupe d'*Anglois* conduit par quelques *Iroquois*, qui transportoit pour cinquante mille écus de Marchandise dans leurs Canots pour trafiquer avec les Nations des Lacs..... que Mr. *Dulhut* avoit aussi pris une autre troupe de la même Nation par le secours des Coureurs de bois & Sauvages qui l'accompagnoient, lesquels avoient partagé une capture des Marchandises que ces *Anglois* & *Iroquois* transportoient à *Missilimakinac*; qu'on avoit retenu ceux-ci prisonniers aussi bien que leur Commandant nommé *Major Gregori*. Ensuite il dit à Mr. *de Denonville* qu'il étoit tems de partir du Fort *de Frontenac*, s'il vouloit se trouver à point nommé au susdit rendez vous, parce que le secours des Lacs dont j'ai parlé ne pouvoit pas tarder d'y arriver. Le lendemain 3. Juillet le Sr. *de la Forest* se rembarqua presque en même tems que nous pour s'en aller à *Niagara* par le Nord du Lac, attendre ce considerable renfort, pendant que nous suivions de l'autre côté, favorisez des calmes assez ordinaires en ce mois là. Il est vrai que par un bonheur extraordinaire nous arrivâmes les uns & les autres le

même jour & presque à la même heure, à la *Riviere des Tsonnontouans*. Ce qui fit que nos Sauvages Alliez qui tirent des augures des moindres bagatelles, se mirent en tête avec leur superstition ordinaire, qu'une rencontre si ponctuelle présageoit infailliblement la destruction totale des *Iroquois*; mais ils se tromperent comme vous l'aprendrez dans la suite. Le même soir que nous mîmes pié à terre, on commença à tirer de l'eau les Canots & les Bâteaux qu'on fit garder par un bon Corps de garde. Ensuite on travailla à construire un Fort de pieux, où on laissa quatre cens hommes, sous le commandement du Sieur *Dorvillers*, pour garder les Bâtimens & le bagage. Le lendemain on y fusilla injustement un jeune Canadien nommé la *Fontaine Marion*. Voici son histoire. Ce pauvre malheureux qui connoissoit les Païs & les Sauvages de *Canada* par la quantité de voyages qu'il avoit fait en ce Continent, aprés avoir rendu de bons services au Roi, il demanda à quelques Gouverneurs Generaux la liberté de continuër ses courses pour y faire son petit commerce, ce qu'il ne pût jamais obtenir. Alors il se résolut de passer à la nouvelle Angleterre, n'y ayant point de guerre entre les deux Couronnes. Il y fut trés bien reçû, parce qu'il étoit homme d'entreprise, & sçavoit presque toutes les langues sauvages. On lui proposa de conduire dans les Lacs ces deux Troupes d'Anglois qui furent prises; il l'accepta, & il fut pris malheureusement ce jour là comme les autres. L'injustice qu'on lui a fait me

paroît extraordinaire, car nous sommes en paix avec l'Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les *Lacs de Canada* lui doivent apartenir. Le jour suivant nous nous mîmes en marche pour aller au grand Village des *Tsonnontouans*, sans autres provisions que dix Galetes, que chacun étoit obligé de porter soi même. Nous n'avions que sept lieuës à faire dans de grands bois de haute futaye sur un terrain fort égal. Les Coureurs de bois faisoient l'avant garde avec une partie des Sauvages, dont l'autre faisoit l'arriere-garde; les Troupes & les Milices étoient au milieu. Le premier jour nos découvreurs marcherent à la tête sans rien apercevoir. La marche de l'Armée fut de quatre lieuës ce jour-là. Le second ces mêmes découvreurs prirent aussi le devant, & pousserent jusqu'au champs du Village sans appercevoir qui que ce soit, quoi qu'ils n'eussent passé qu'à une portée de pistolet de cinq cens *Tsonnontouans* couchez sur le ventre, qui les laisserent aller & venir sans leur couper chemin. Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec autant de précipitation qu'avec peu d'ordre, croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous pourrions au moins attraper les femmes, les enfans & les vieillards. Mais lorsque nous fûmes au pied du côteau sur lesquels ils étoient embusquez, à un quart de lieuë du Village, ils commencerent à faire leurs cris ordinaires, suivis de quelques décharges de mousqueterie. Si vous eussiez vû, Monsieur, le desordre de nos Milices & de nos Troupes parmi ces arbres.

Village des Iroquois.
Coureurs
Chemin sur lequel 500. Iroquois étoient Embusqués.
Long Coteau
Coureurs de Bois
Troupes Reglées
Mr. Denouville.
Chemin
Mi-lices
Sauvages Amisetalies

épais, vous demeureriez d'accord avec moi qu'il faudroit bien des miliers d'Europeans pour faire tête à ces barbares. Nos Bataillons furent aussi-tôt divisez en Pélotons, qui couroient sans ordre pêle mêle à droit & à gauche sans sçavoir où ils alloient. Nous tirions les uns sur les autres, au lieu de tirer sur les *Iroquois*, on avoit beau crier *à moi, Soldats d'un tel Bataillon*, à peine se voyoit on de trente pas. Enfin nous étions tellement broüillez que ces ennemis venoient fondre sur nous la massuë à la main, lorsque nos Sauvages rassemblez les repousserent & les poursuivirent avec tant de chaleur jusqu'à leurs Villages qu'ils en tuërent plus de quatre-vingt, dont ils raporterent les têtes, sans compter les blessez qui se sauverent. Nous perdîmes en cette occasion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt ou vingt deux blessez, entre lesquels se trouva le bon Pere *Angeleran* Jesuite, qui reçût un coup de fusil aux parties, dont *Origene* voulut bien se priver pour enseigner le beau sexe avec moins de scandale. Dés que les Sauvages eurent aporté ces têtes à Mr. *de Denonville*, ils lui demanderent pourquoi il se reposoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ses blessez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les penser, il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui proposerent de faire des brancards & de les porter jusqu'au Village qui étoit assez proche. Ce General ne voulant pas suivre ce conseil, tâcha de leur faire entendre raison; mais au lieu de

l'écouter ils se rassemblerent, & aprés avoir tenu Conseil entr'eux, quoi qu'ils étoient de plus de dix Nations differentes, ils résolurent d'aller seuls à la poursuite de ces fuyards, dont ils prendroient au moins les femmes, les enfans & les vieillards. Il étoit déja prêt à se mettre en marche, lorsque Mr. *de Denonville* leur fit dire qu'il les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'éloigner pas de son Camp, mais à se reposer ce jour là; que le lendemain il iroit brûler les Villages des Ennemis, & ravager leurs moissons pour les faire mourir de faim. Ce compliment les chagrina si fort que la plûpart s'en retournerent dans „ leur Païs, disant, que les *François* étoient „ venus plûtôt pour se promener, que pour faire „ la guerre, puis qu'ils ne vouloient pas profiter „ de la plus belle occasion du monde; que „ leur ardeur étoit un feu de paille aussi-tôt éteint „ qu'allumé; qu'il paroissoit inutile d'avoir „ fait venir tant de guerriers de toutes parts pour „ brûler des Cabanes d'écorce qu'on pouvoit rétablir „ en quatre jours; que les *Tsonnontouans* se „ soucioient fort peu qu'on ravageât leurs bleds „ d'Inde, puisque les autres Nations *Iroquoises* „ en avoient assez pour leur en faire part; qu'enfin „ aprés les avoir engagez deux fois de suite „ à se joindre aux Gouverneurs de *Canada* pour „ ne rien entreprendre, ils ne s'y fieroient jamais „ quelque protestation qu'on leur fit à l'avenir. „ Quelques uns disent que Mr. *de Denonville* eût dû passer outre; d'autres soûtiennent qu'il étoit impossible de mieux faire. Je

ne me hazarderai point de décider là dessus; ceux qui tiennent le timon sont les plus embarassez. Je me contente de vous raconter le fait comme il est à la lettre. Quoi qu'il en soit, nous marchâmes le lendemain au grand Village, portans nos blessez sur des brancards, mais nous n'y trouvâmes que la cendre, car ces *Iroquois* eûrent la précaution de brûler eux-mêmes leur Village. Nous fûmes occupez durant cinq ou six jours à couper le bled d'Inde avec nos épées dans les champs. Delà nous passâmes aux deux petits Villages de *Thégaronhiés* & *Danoncaritaoui*, éloignez de deux ou trois lieuës du précedent. Nous y fîmes les mêmes exploits; ensuite nous regagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes dans tous ces Villages des chevaux, des bœufs, de la vollaille, & quantité de cochons. Tout le Païs que nous vîmes est le plus beau, le plus uni & le plus charmant qui soit au monde. Les bois que nous traversâmes étoient pleins de chénes, de noyers & de châtagniers sauvages. Deux jours aprés nous nous embarquâmes pour aller à *Niagara*; & comme nous n'en étions éloignez que de trente lieuës, nous y arrivâmes le quatriéme jour de navigation. Dés que l'Armée eut débarqué, on travailla à la construction d'un Fort de pieux à quatre bastions, qui fut fait en trois jours. On y doit laisser cent vingt Soldats commandez par Mr. *des Bergeres*, sous les ordres de Mr. *de Troyes*, avec des vivres & des munitions pour huit mois. Ce Fort est situé au Sud du côté du Détroit du *Lac Herrié*, sur un

côteau, au pied duquel il se décharge dans le *Lac de Frontenac*. Nos Sauvages Alliez prirent hier congé de Mr. *de Denonville*, aprés avoir fait leur Harangue selon leur coûtume, & avoir marqué entr'autre chose qu'ils voyoient avec plaisir un Fort si bien posté pour favoriser leur retraite lors qu'ils feroient quelque entreprise contre les *Iroquois*; qu'ils comptoient sur la parole qu'ils leur donnoit de ne finir la Guerre que par la destruction des cinq Nations, ou en les forçant d'abandonner leur Païs; qu'ils le conjuroient d'envoyer incessamment des Partis en campagne Hiver & Eté, l'assurant qu'ils en feroient autant de leur côté; qu'enfin, puis qu'ils n'étoient entrez dans l'Alliance des François que sous la promesse qu'on leur avoit fait de n'écouter aucune proposition de paix, jusqu'à ce que ces cinq Nations fussent entierement exterminez, ils croyoient qu'on ne leur manqueroit pas de parole, d'autant qu'une cessation de Guerre flétriroit l'honneur des *François*, & cauferoit infailliblement la perte de leurs Alliez. Mr. *de Denonville* les assura derechef de l'intention qu'il avoit de pousser son entreprise encore plus loin, étant si resolu de continuër la guerre, que malgré tous les efforts & toutes les tentatives des *Iroquois*, il ne démordroit jamais de son dessein; qu'en un mot il agiroit avec tant de vigueur, qu'à la fin ces Barbares periroient ou seroient obligez de se retirer du côté de la Mer. Ce jour même ce General me fit appeller pour me dire, que comme j'entendois la langue de

ces Sauvages, il falloit que j'acceptaſſe un détachement qu'ils demandoient pour couvrir leurs Païs, & m'aſſura de mander à la Cour les raiſons qui l'obligeoient à me retenir en *Canada*, malgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. Jugez, Monſieur, ſi ce coup-là me ſurprit, ne m'attendant à rien moins qu'à faire un voyage ſi oppoſé à celui de France & à mes interêts. Cependant il fallut s'en conſoler, la force majeure l'emporte par tout. J'obeïs donc, & ſans perdre de tems, je me préparai à partir. Je fis mes adieux, & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats, & me firent preſque tous des preſens de hardes, de tabac, de liévres, & de mille autres choſes dont ils pouvoient ſe défaire ſans s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la Colonie où l'on trouve tout ce qu'on peut ſouhaiter. Je me ſuis heureuſement garni de mon Aſtrolabe en partant de *Monreal*, avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il ne me ſera pas moins utile dans mon voyage, qui ſera de deux ans ou environ, ſelon toutes les apparences. Les Soldats qu'on me donne ſont vigoureux & de bonne taille, & mes Canots ſont grands & neufs. Je dois aller en compagnie de Mr. *Dulhut* Gentilhomme Lionnois, qui a beaucoup de merite & de capacité, & qui a rendu des ſervices trés-conſiderables au Roi & au Païs. Mr. *de Tonti* doit être auſſi de la partie; Il y a une troupe de Sauvages qui ſont prêtes à nous ſuivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la Colonie

par le Nord du *Lac de Frontenac*. Il doit laisser en passant au Fort du même nom, autant d'hommes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoye quelques lettres pour mes parens, à qui je vous prie de les faire tenir sûrement. Je vous écrirai l'année prochaine, si j'en trouve l'occasion, en vous envoyant la relation de mon voyage.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Niagara le 2. *Aoust* 2687.



LETTRE XIV.

Qui contient le départ de Niaga ra. *Rencontre des Iroquois au bout du portage. Suite du voyage. Bréve deſcription des Païs ſituez ſur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort* Saint Joſeph, *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti des* Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur départ pour* Miſſilimakinac. *Rencontre du frere de Mr. de* la Salle, *miraculeuſement conduit. Deſcription de* Miſſilimakinac.

MONSIEUR,

Je ne ſçai ſi c'eſt par inſenſibilité ou par force d'eſprit, que la perte de tous mes biens que je prévois infaillible ne me touche point. Vôtre lettre ne me confirme que trop dans cet augure-là. Au reſte, le conſeil que vous me donnez d'écrire à la Cour, me paroît ſi judicieux, que je ſuis obligé de le ſuivre. Cependant je vous tiendrai parole, & voici la Relation de mes Voyages que je vous ai promiſe. Je m'embarquai à

Niagara le troiſiéme Aouſt dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, juſqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Griſolon de la Tourete*, Frere de Mr. *Dulhut*, qui s'étoit riſqué dans un ſeul Canot à venir de *Miſſilimakinac* pour joindre l'Armée. Le 4. nous commençâmes à faire le grand portage du Sud, tranſportant nos Canots d'une lieuë & demie au deſſous du grand *Saut de Niagara*, juſqu'à une demie lieuë au-deſſus. Nous fûmes obligez de monter trois montagnes avant que de trouver le chemin plat & batu, où il étoit facile à cent *Iroquois* de nous aſſommer à coups de pierres. Nous eûmes deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nous contraignirent à faire une garde tout à-fait exacte, & à tranſporter auſſi nôtre bagage avec toute ſorte de diligence: encore malgré toutes nos précautions il fallut en laiſſer la moitié vers le milieu de ce long portage, ſur la nouvelle de la découverte de mille *Iroquois* qui s'aprochoient de nous. Jugez, Monſieur, ſi nous n'avions pas ſujet d'être allarmez, & ſi nous heſitâmes à tout ſacrifier au deſir naturel qu'ont tous les hommes de conſerver leur vie. Cependant nous penſâmes la perdre malgré nos ſoins. Un demi quart d'heure aprés nous être embarquez au deſſus du *Saut*, nous les vîmes paroître ſur le bord du Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'étant écarté cent pas à côté du chemin, il n'y avoit qu'un quart d'heure, avec trois ou quatre

Sauvages, pour voir cet effroyable Cataracte. Un moment avant que nos découvreurs accouruſſent pour nous avertir de l'aproche de ces coquins, tout ce que je pûs faire en aprenant cette nouvelle, ce fut d'arriver là dans le tems que les Canots commençoient à défiler. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris par ces tirans. *Il morir e niente, ma il vivere brugiando e troppo.* * Au reſte ce Saut a ſept ou huit cens pieds de hauteur, & demie lieuë de nape ou de largeur. On voit une Iſle vers le milieu qui penche vers le précipice, comme ſi elle étoit prête d'y tomber. Tous les animaux qui traverſent un demi quart de lieuë au deſſus de cette Iſle infortunée, y ſont entraînez par la force des courans. Les bêtes & les poiſſons qui ſe tuent en tombant de ſi haut, ſervent de nourriture à cinquante *Iroquois*, qui ſe tiennent à deux lieuës delà pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'entre l'eau qui forme la caſcade par un talus effroyable, & le pié du rocher d'où elle ſe précipite, il y a un chemin où trois hommes peuvent aiſément traverſer d'un côté à l'autre, ſans recevoir que quelques goutes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois*, je vous dirai que nous traverſâmes le Détroit avec bien de la vigueur, & qu'aprés avoir ramé ou vogué durant toute la nuit à force de bras, nous arrivâmes le lendemain au matin à

* *La mort n'eſt rien, mais c'eſt trop de perir à petit feu, car les priſonniers que font les Iroquois courent grand riſque d'être brûlez.*

l'embouchure du Lac, qui nous parût assez rapide. Dés que nous eûmes attrapé ce Lac nous fûmes en sûreté, car les Canots dont les *Iroquois* se servent, sont si lourds & si grands, qu'ils n'aprochent pas de la vîtesse de ceux qui sont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'écorce d'ormeau, laquelle est naturellement pesante; & la figure qu'ils leur donnent est extravagante; ils sont si longs & si larges, que trente hommes y peuvent ramer deux à deux, assis ou debout, quinze de chaque rang, mais le bord en est si bas, que pour peu de vent qu'il fasse, ils ne sçauroient naviguer dans les Lacs. Nous côtoyâmes le *Lac Errié* par la côte du Nord, à la faveur des calmes qui regnent universellement en cette saison, sur tout dans les Païs Meridionaux. Nous découvrions trés-souvent sur le rivage du Lac des volées de cinquante ou soixante Cocqs d'Inde, qui couroient sur le sable d'une vîtesse incroyable: les Sauvages qui nous accompagnoient en tuoient assez tous les jours pour nous en faire part, en échange du poisson que nos pêcheurs leur fournissoient. Le 25. nous arrivâmes à la longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nous préférâmes la peine d'y faire un portage de deux cens pas à celle de côtoyer trente-cinq lieuës, à cause de la grande chaleur. Le 6. Septembre nous entrâmes dans le Détroit du *Lac Huron*, que nous remontâmes contre un foible courant de demie lieuë de largeur, jusqu'au *Lac de Sainte Claire*, qui a douze lieuës de cir-

cuit. Le 8. du même mois nous ſuivîmes les bords juſqu'à l'autre bout, d'où il ne nous reſtoit plus que ſix lieuës de détroit à refouler, pour gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous mîmes pied à terre le 14. Vous ne ſauriez vous imaginer la beauté de ce détroit & de ce petit Lac, par la quantité d'arbres fruitiers ſauvages qu'on voit de toutes les eſpeces ſur les bords. J'avouë que le défaut de culture en rend les fruits moins agreables, mais la quantité en eſt ſurprenante. Nous ne découvrions ſur le rivage que des troupes de Cerfs & de Chevreüils. Nous battions auſſi les petites Iſles pour obliger ces animaux à traverſer en Terre ferme, pendant que les Canoteurs diſperſez autour de l'Iſle leur caſſoient la tête dés qu'ils étoient à la nage. Arrivez au Fort dont j'allois prendre poſſeſſion, Meſſieurs *Dulhut de Tonti* voulurent ſe repoſer quelques jours devant que de paſſer outre, auſſi-bien que les Sauvages qui nous accompagnoient. Ce Fort qui avoit été conſtruit par le premier de ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ſes dépens par des Coureurs de bois qui avoient eu le ſoin d'y ſemer quelques boiſſeaux de bled d'Inde, dont l'abondante moiſſon me fut d'un trés-grand ſecours. Ceux-cy ravis de ceder ce poſte à mon détachement, s'en allerent achever leur Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent, chacun ayant la liberté de retourner du côté qui lui ſembloit le meilleur. Cela me donna lieu de faire partir deux Canots conduits par des Soldats, que j'envoyai pour aller trafiquer un grand

rouleau de tabac de Bresil de deux quintaux, que Mr. *Dulhut* eut l'honnêteté de me donner, parce qu'il me dit que mes Soldats réüssiroient avec plus de facilité dans l'échange que je leur envoyois faire pour du bled d'Inde contre ce tabac, qu'avec les marchandises que je leur voulois donner. Je lui en aurai toute ma vie obligation, mais je crains fort qu'il n'en soit pas mieux payé du Tresorier de la Marine que de mille autres dépenses qu'il a faites pour le Roi. Ces Soldats furent de retour à mon Fort à la fin de Novembre, ils emmenerent avec eux le R. P. *Avenau* de la Compagnie de Jesus, qui n'eut assurément pas l'embaras de nous prêcher l'abstinence des viandes durant le Carême. Ils m'aprirent qu'un parti de *Hurons* se préparant à partir de leurs Villages pour aller insulter les *Iroquois* dans leurs chasses de Castors, ils ne devoient pas tarder long-tems à se rendre à mon Fort pour s'y reposer. Cependant j'attendois avec impatience le nommé *Turcot* & quatre autres Coureurs de bois qui devoient arriver au commencement de Novembre, suivi de quelques autres chasseurs que Mr. *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais ils ne parûrent point. Ainsi j'aurois été fort embarassé, faisant assez maigre chere, si quatre jeunes Canadiens bons chasseurs n'eussent passé l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriva enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé par le nommé *Saentsouan* Chef de Guerre, qui me laissa les Canots & son bagage en garde jus-

qu'à son retour lui étant impossible de naviguer plus long-tems, à cause des glaces qui commençoient à couvrir la surface de l'eau. Ces Sauvages aimerent mieux aller par terre au Fort de *Niagara*, où ils comptoient de prendre langue avant que d'entrer dans le Païs des *Iroquois*. Ils firent dix journées de Guerriers, c'est-à-dire cinquante lieuës sans rencontrer personne. A la fin ses découvreurs apperçûrent les pistes de quelques chasseurs, sur lesquelles ils marcherent à grands pas durant toute la nuit, la terre étant couverte d'un pied de nége. Ils retournerent sur leurs pas vers la pointe du jour pour avertir leurs camarades qu'ils avoient trouvé six Cabanes de dix hommes chacune. Cette nouvelle leur fit faire halte pour se peindre le visage, pour mettre leurs armes en état, & pour prendre leurs mesures. Ils convinrent que deux hommes se jetteroient doucement aux deux portes de chaque Cabane la massuë à la main, pour assommer tous ceux qui voudroient sortir, pendant que les autres feroient de vigoureuses décharges. Ils y réüssirent à merveilles, car le Parti des *Iroquois* ayant été surpris & renfermé dans ces prisons d'écorces, fut si bien défait & battu, que de soixante & quatre il n'en échappa que deux, qui étant nuds, sans armes, & sans fusils à faire du feu, perirent infailliblement de froid & de misere dans les bois. Trois *Hurons* resterent sur la place, mais les agresseurs en furent dédommagez par quatorze prisonniers & quatre femmes ; ils firent aprés ce coup toute

la diligence possible pour regagner mon Fort. Parmi ces esclaves il s'en trouva trois qui étoient l'année derniere avec les mille hommes qui penserent nous surprendre dans le grand portage de *Niagara*. Ils nous apprirent que le Fort situé en cet endroit, étoit bloqué par huit cens *Iroquois*, qui devoient s'approcher incessamment de mon poste. Cette fâcheuse nouvelle me chagrinant au dernier point par la crainte de jeûner, me fit résoudre à menager le peu de bled d'Inde qui me restoit. Je n'apprehendois pas qu'ils m'attaquassent, car les Sauvages ne se battent point à découvert, ni n'entreprennent jamais de saper une palissade, mais je craignois qu'en empêchant nos chasseurs de s'écarter, ils ne nous affamassent. Au reste, durant les quinze jours que ces *Hurons* demeurerent dans mon Fort pour se délasser, j'eus la précaution de les engager à se joindre à mes chasseurs, pour faire des provisions de viandes boucanées, mais dés qu'ils furent partis pour retourner chez eux, la chasse finit & les portes de mon Fort demeurerent fermées. Ensuite mes vivres étant presque consumez, je pris la resolution d'aller à *Missilimakinac*, pour acheter des bleds chez les *Hurons* & les *Outouas*. Je laissai quelques Soldats pour garder mon Fort pendant mon absence. Je partis avec le reste de mon détachement le premier d'Avril d'un petit vent de Sud-Est, à la faveur duquel nous traversâmes insensiblement la Baye de *Saguinan*. Ce petit Golfe a six liuës de traverse, au milieu duquel

on trouve deux petites Isles, qui sont quelquefois d'un grand secours lors que le vent s'éleve dans le trajet. Toute la Côte que je vis jusques-là est remplie de rochers & de batures, entre lesquelles on en voit une qui a jusqu'à six lieuës d'étenduë en largeur. De cette traverse, à l'endroit nommé l'*Anse du Tonnerre*, l'on compte trente lieuës. La Côte est saine & les Terres basses, sur tout à la Riviere aux Sables, qui est moitié chemin de cette Anse. Il nous restoit encore trente lieuës de Navigation, que nous fismes avec un peu de risque à la faveur d'un vent d'Est Sud-Est, qui avoit furieusement grossi les vagues. Nous rencontrâmes à l'embouchure du Lac des *Ilinois*, le parti des *Hurons* (dont je vous ai parlé) accompagné de quatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en retournoient à leurs Villages, aprés avoir fait pendant l'Hiver la chasse des Castors sur la Riviere du *Saguinan*. Eux & nous fûmes obligez de rester là trois ou quatre jours à cause des glaces; ensuite le Lac s'étant nettoyé, nous le traversâmes ensemble. Etant arrivez, les *Hurons* tinrent Conseil sur la distribution de leurs Esclaves, ils en donnerent un à Mr. *de Juchereau*, qui commandoit en ce lieu-là; ce malheureux fut aussi tôt fusillé. Ils en presenterent un autre aux *Outaouas*, qui lui donnerent la vie par des raisons que vous concevriez facilement si vous étiez mieux informé de la fine politique de cette espece d'homme que vous prenez pour des bêtes.

Le dix-huitiéme d'Avril, qui fut le jour de mon arrivée en ce poste, fut aussi le jour de mon inquietude. Le bled d'Inde y étoit si rare, à cause du peu qu'on en recüeillit l'Automne passée, que je desesperai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en faloit. Cependant je crois que j'en tirerai des deux Villages à peu prés la quantité que je demande. Monsieur *Cavelier* arriva ici le sixiéme de Mai, accompagné de son Neveu, du Pere *Anastase* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvage, & de quelques François, ce qui, comme vous voyez, faisoit une espece d'Arche bien bigarrée : Ces François sont du nombre de ceux que Mr. *de la Salle* a amenez à la découverte du *Missisipi*. Ils disent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour passer en France & porter ses dépêches au Roi, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'est pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guéres moindre que de huit cens lieuës sur leur propre Relation. Quoi qu'il en soit, je reviens au lieu où je suis, c'est assurément un endroit important ; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joins. *Missilimakinac* est situé au quarante-cinquiéme degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui est de la longitude je ne m'en méle point, vous vous souvenez sans doute de la raison que j'en ai, c'est celle de l'impossible, comme je vous l'ai marqué dans ma seconde Lettre. Ce poste n'est qu'à demi

lieuë de l'embouchure du Lac des *Ilinois*, dont je dois vous parler ailleurs, aussi bien que des autres. Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont chacun un Village, séparé l'un de l'autre par une simple palissade, mais ces derniers commencent à construire un Fort sur un Côteau, qui n'est qu'à mille ou douze cens pas d'ici. Ils prennent cette précaution à l'occasion du meurtre d'un certain *Huron*, nommé *Sandauires*, que quatre jeunes *Outaouas* assassinerent au *Saguinan*. Les Jesuites y ont une petite Maison * à côté d'une espece d'Eglise, dans un enclos de palissades qui les separe du Village des *Hurons*. Ces bons Peres employent en vain leur Théologie & leur patience à la conversion de ces incredules ignorans. Il est vrai qu'ils baptisent assez souvent des enfans moribons, & quelques vieillards, qui consentent de recevoir le Baptême lors qu'ils se voyent à l'article de la mort. Les Coureurs de Bois n'ont dans ce poste qu'un trés-petit établissement, qui ne laisse pas d'être considerable, en ce qu'il sert d'entrepos à toutes les marchandises qu'ils trafiquent avec les Sauvages du Sud & de l'Oüest, car il faut indispensablement passer par cet entrepos, lors qu'on va chez les *Ilinois*, les *Oumamis*, à la *Baye des Puants*, & sur le Fleuve de *Missisipi*. Les Pelleteries qu'on raporte de ces differens lieux doivent y rester avant que d'être

* *C'est comme leur Chef d'Ordre en ce Païs-là, & toutes les Missions que l'on disperse parmi les autres Nations Sauvages dépendent de cette résidence.*

transportées à la Colonie. Sa situation est avantageuse, en ce que les *Iroquois* n'oseroient traverser dans leurs chetifs Canots le Détroit du *Lac des Ilinois*, qui a deux lieuës de large ; & que d'ailleurs la Navigation du *Lac des Hurons* est trop rude pour cette sorte de voiture ; dont je vous ai déja fait la description. Ils ne peuvent non plus y venir par terre, à cause de la quantité de Marais, d'Etangs & de petites Rivieres qu'ils seroient obligez de franchir, ce qu'ils ne pourroient sans beaucoup de difficulté ; outre qu'ils auroient toûjours à traverser ce Détroit.

Vous ne sçauriez croire, Monsieur, combien de *Poissons blancs* il se pêche à mi-Canal de la Terre ferme à l'Isle de *Missilimakinac* : Sans cette incommodité les *Outaouas* & les *Hurons* n'y pourroient jamais subsister, car étant obligez d'aller à plus de vingt lieuës dans les bois, à la chasse des Orignaux & des Cerfs, ils essuyeroient trop de fatigue de les transporter si loin. Ce Poisson est à mon goût celui de tous les Lacs qui peut passer pour bon. Il est vrai qu'il surpasse toutes les autres especes de Poisson de Riviere. Ce qu'il y a de singulier c'est que toute sauce diminuë sa bonté, aussi ne le mange-t'on que boüilli ou rôti, sans assaisonnement. On apperçoit dans ce Canal des Courans si forts, qu'ils entraînent souvent les filets à deux ou trois lieuës de là. Il arrive qu'en certain tems ces Courans portent trois jours à l'Est, deux à l'Oüest, un au Sud, quatre au Nord, quelque-

Isle du bois blanc

Isle de Missilimakinak

LAC DES HURONS

Courants surprenant portant tantôt icy et tantôt là

la Pesche du Poisson blanc

25 25 25 20 18 20 28 18 15 18 15 15 15 15

12 12 12

20 20 20

Brasses d'Eau

6 6 6 6

4 4 4 1 4

3 3 3

2 2 2

1 1 1 1

A B C E

Embouchure

E. Village des

A. Village des François B. Maison des Jesuites C. Village des Hurons D. Chams des Sauvages

fois plus & quelquefois moins, ſans qu'on en puiſſe penetrer la cauſe, car on les voit porter en calme de tous côtez le même jour une heure d'un côté, une heure de l'autre, ſans qu'on puiſſe limiter le temps : je laiſſe aux Diſciples de Copernic à décider ſur cette variation. On y pêche avec des alênes des Truites groſſes comme la cuiſſe, attachant l'inſtrument à du fil d'archal qui tient au bout de la ligne qu'on jette au fond du Lac. Ces ſortes de Pêches ſe font Hiver & Eté, auſſi bien avec les filets qu'avec ces ſortes d'ameçons, en faiſant des trous à la glace à côté les uns des autres, pour y paſſer les rets avec des perches. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont d'agreables Campagnes, où ils ſement du Bled d'Inde, des Poix, des Féves, des Citroüilles & des Melons differens des nôtres, je vous en parlerai quelque jour. Ces Sauvages vendent quelquefois ſi cher leur bled d'Inde, ſur tout quand la chaſſe des Caſtors n'a pas réüſſi, qu'ils ſe récompenſent bien à leur tour de la cherté de nos Marchandiſes.

Dés que j'aurai ramaſſé ſoixante ſacs, chacun peſant cinquante livres, j'irai avec mon detachement ſeul au Fort *Sainte Marie*, pour engager les *Sauteurs* à ſe joindre à quelques *Outaouas*, & tous enſemble nous irons juſqu'au Païs des *Iroquois*. Il ſe forme encore un parti de cent *Hurons*, plus ou moins, commandé par le grand Chef *Adario*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais ſa route eſt differente de celle que nous tiendrons. Je vous écri-

rai au retour de cette Courſe, ſi j'en trouve l'occaſion. Peut-être que les Jeſuites m'envoyeront vos Lettres avec celles de Mr. de *Denonville* au Fort *Saint Joſeph*, où je ferai ma réſidence. J'aurai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce plaiſir-là. Cependant je vous adreſſe une Lettre pour Mr. de *Seignelai*, dont voici la teneur, afin que vous voyez dequoi il s'agit. Vous me ferez un plaiſir ſenſible de me croire toûjours, &c.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Miſſilimakinac, ce 26. Mai 1688.



LETTRE

A Mr. DE SEIGNELAI.

MONSIEUR,

Je ſuis fils d'un Gentilhomme qui a dépenſé trois cens mille écus pour groſſir les Eaux des deux Gaves Bearnoïs ; il a eu le bonheur de rëüſſir dans cet Ouvrage, en faiſant entrer quantité de ruiſſeaux dans ces deux Rivieres : Le Courant de l'Adour en a été tellement renforcé, que groſſiſſant la Barre de Bayonne, un Vaiſſeau de cinquante Canons y peut entrer avec plus de facilité, que ne faiſoït auparavant une Fregate de dix. Ce fut en vertu de ce grand & heureux travail, que le Roi, pour récompenſer mon pere, lui accorda, comme auſſi à ſes deſcendans à perpetuité, certains Droits & profits, le tout montant à la valeur de trois mille livres par an ; ce qui ſe vérifie par le commencement d'un Arrêt donné au Conſeil d'Etat, le neuviéme jour de Janvier 1658. ſigné BOSSUET, *& collationné, &c. La ſeconde utilité que le Roi & la Province retirent des travaux de mon pere, conſiſte en la deſcente des Mats & des Verges des Pirenées,*

que nul autre que lui n'auroit jamais entrepris, & qui auroit infailliblement échoüé, si par ses soins & par des sommes immenses il n'eût doublement grossi les Eaux du Gave d'Oleron. Aprés sa mort ces Droits & profits qu'il obtint avec tant de justice pour lui, ses Hoirs, & ayant Cause à perpetuité, cesserent aussi-tôt; & pour comble de disgrace, je perdis encore ses Charges de Conseiller Honoraire du Parlement de Pau & de Réformateur du Domaine des Eaux & Forêts de Bearn, dont je devois légitimement heriter. Ces pertes sont suivies aujourd'hui d'une Saisie que des Créanciers mal fondez ont fait de la Baronie de Labontan, d'une autre Terre contiguë & d'une somme de cent mille livres dont la Maison de Ville de Bayonne m'est redevable. Ces gens de mauvaise foi ne m'intentent des Procez que parce que je suis au bout du monde, qu'ils sont riches; qu'ils ont du crédit & de la protection au Parlement de Paris, où ils esperent en mon absence venir à bout de leurs injustes prétentions. J'avois obtenu la liberté de repasser en France l'année derniere pour y mettre ordre, mais Mr. de Denonville me donna un détachement, & m'envoya sur ces Lacs, d'où je supplie trés-humblement Vôtre Grandeur de vouloir bien m'accorder un Congé pour l'année prochaine, & de m'honorer en même temps de sa protection. Je suis avec bien du respect,

Monseigneur, vôtre, &c.

A Missilimakinac ce 26. Mai 1688.

LETTRE XV.

Qui contient une description du Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à se joindre aux* Outaouas, *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens & rencontres durant le voyage jusqu'à son retour à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici revenu du Païs des *Iroquois*, j'ai quitté malgré moi le Fort *S. Joseph*. Je ne doute pas que vous n'ayez eu soin de la Lettre que je vous envoyai il y a trois mois pour Monsieur de *Seignelai*. Je partis d'ici, & m'embarquai le deux de Juin dans mon Canot pour aller au *Saut Sainte Marie*, où j'engageai quarante jeunes Guerriers à se joindre au parti d'*Outaouas*, dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Le *Saut Sainte Marie* est un Cataracte ou plûtôt une Cascade de deux lieuës de longueur, où les eaux du *Lac Superieur* se déchargent, & au pied duquel les *Outchipoues* ap-

pellez *Sauteurs*, ont un Village prés de la Maison des Jesuites. Ce poste est un grand passage pour les Coureurs de bois trafiquant avec les Peuples du Nord, qui ont coûtume de se rendre l'Eté sur les rives de ce Lac. Il ne croît point de bled d'Inde en ce triste lieu, parce que les broüillards continuels qui s'élevent du Lac *Superieur*, qui se répandent jusques-là, rendent les terres steriles. J'en partis le 13. du même mois, avec ces quarante jeunes *Sauteurs*, qui s'embarquerent dans cinq Canots, chaque Canot contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Isle du *Détour*, où mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'attendoient depuis deux jours. Le premier jour se passa en festins de Guerre entre ces deux Nations, en Danses & en Chansons selon leur coûtume. Le lendemain nous nous embarquâmes, & traversant d'Isle en Isle, nous gagnâmes en quatre jours celle de *Manitoualin*. Cette Isle a 25. lieuës de longueur, & sept ou huit de largeur. Les *Outaouas du Talon*, appellez *Otontagans*, y demeuroient autrefois; mais ils furent obligez de se retirer ici par les progrés des *Iroquois*, qui ont détruit tant de Nations. Nous côtoyâmes cette Isle un jour entier, & à la faveur des calmes nous passâmes encore d'Isle en Isle jusqu'à la Côte Orientale du Lac; nous fîmes entr'autres une traverse de six lieuës, pendant laquelle les Canoteurs, peu accoûtumez à faire de longs trajets dans une voiture si fragile, eurent occasion d'exercer leurs bras. Les Sauva-

ges ne vouloient pas s'y résoudre, ils aimoient mieux se détourner de cinquante lieuës que de naviguer si prés de terre, mais à la fin leur ayant persuadé que je ne me risquerois pas, si je n'étois parfaitement instruit contre le danger par la connoissance des vents & des tempêtes, ils se risquerent aussi. Le calme continuant toûjours nous eûmes le temps de gagner la Riviere de *Theonontaté*, où nous entrâmes le 25. de bonne heure. Le lendemain un vent d'Oüest-Sud-Oüest s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq jours, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye nous ôtant la liberté de la chasse. Ce lieu-là est l'ancien Païs des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'appellent en leur langúe *Theonontateronons*, c'est-à-dire, Habitans de *Theonontaté*, mais les *Iroquois* en ayant défait & pris un grand nombre en differentes occasions, les autres quitterent leur Païs pour éviter le même sort. Le 29. nous nous rembarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*, où les Soldats que j'y avois laissé m'attendoient avec impatience. Le trois nous en partîmes, aprés y avoir déchargé quelques sacs de bled d'Inde. Ensuite nous continuâmes nôtre Navigation avec diligence, afin d'arriver à temps au Païs des *Iroquois*. Nous descendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Errié* avec un temps si favorable que nous arrivâmes le dix-sept à la Riviere de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la description des Lacs de *Canada*;

Incontinent aprés nôtre débarquement, les Sauvages commencerent à couper des Arbres & à construire une Redoute de pieux pour y renfermer leurs Canots & leur Bagage, & y trouver en même temps une retraite en cas de poursuite.

Le vingt ils se mirent en marche, chacun ayant pour tout équipage une couverture legere, son arc, ses fléches, ou son fusil, avec un petit sachet de dix livres de farine de bled d'Inde. Ils jugerent à propos de suivre les bords de cette Riviere, où les *Goyogouans* ont coûtume de faire la pêche des Eturgeons, qui sont des Poissons de six pieds de longueur, lesquels sortent des Lacs durant la chaleur pour remonter les Rivieres. Ils résolurent, en cas qu'ils trouvassent les chemins libres, de pousser jusqu'au pied des Villages des *Goyogouans*, pour y faire quelque coup de surprise; mais ils n'eurent pas l'embarras d'aller si loin, car à peine avoient-ils marché deux jours, que les Découvreurs apperçûrent trois cens *Iroquois*, dont ils furent eux-mêmes si bien découverts qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'échaper & de ratraper le gros de leur parti, qui trouva pareillement son salut dans la fuite. Je fus fort étonné d'entendre crier la Sentinelle de ma redoute, aux armes nôtre parti est batu & poursuivi, & sur tout quand je vis ces Fuyards courir à toute jambe, sans que je visse personne aprés eux. Ils demeurerent selon leur coûtume une demi-heure sans parler, & le Chef prenant ensuite la pa-

role me raconta l'avanture. Je crûs que les Découvreurs s'étoient trompez dans le nombre des ennemis, car je sçavois que les *Outaouas* n'ont pas la réputation d'avoir trop de courage, mais le lendemain les *Iroquois* qui parûrent à la vûë de la Redoute, me firent juger que nos gens avoient raison. Cette verité se confirma par un certain Esclave *Chaouanon*, lequel aprés s'être échapé & sauvé dans la Redoute, m'assura que les *Iroquois* n'étoient gueres moins de quatre cens. Il ajoûta qu'ils en attendoient soixante, qui devoient bien-tôt arriver du Païs des *Oumamis*, où ils étoient allez depuis quelques mois. Il nous aprit aussi que Mr. le Marquis *de Denonville*, cherchant les moyens de faire la Paix avec les cinq Nations, un Anglois nommé *Aria* accompagné de quelques autres, tâchoit de les en détourner par ordre du Gouverneur de la *Nouvelle Yorc.* Cependant nos Sauvages m'ayant prié d'entrer en conseil avec eux, ils me proposerent d'attendre un vent favorable pour nous embarquer. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller au bout du Lac pour surprendre ce parti de soixante *Iroquois*, qu'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils ne pouvoient se résoudre à partir dans un calme, parce qu'aprés avoir quitté la Redoute & nous être embarquez ; un vent contraire pourroit nous obliger de gagner terre, où nous serions égorgez en cas de poursuite. Je leur répondis que la Saison étoit trop belle pour avoir d'autre tems que des calmes, que si nous at-

tendions davantage, nous donnerions loisir au parti découvert de faire des Canots pour nous suivre, que n'étant pas certains d'avoir si-tôt le vent à souhait, nous ne devions pas hésiter à nous jetter dans nos Canots, que nous pourrions naviguer la nuit & nous cacher le jour à l'abri des pointes de terre & des rochers, & qu'enfin manœuvrant ainsi, ils ne pourroient jamais deviner si nous aurions suivi la Côte Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils me répondirent qu'à la verité ce retardement pourroit être nuisible en toutes façons, mais qu'aussi mon expedient étoit dangereux, que neanmoins ils alloient gommer leurs Canots pour s'embarquer avec nous, ce qui fut executé la nuit du vingt-quatre au vingt-cinq. Nous navigâmes jusqu'au jour avec beaucoup de vîtesse, & comme le temps étoit clair, calme & serain, nous en profitâmes jusqu'à la nuit, à l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes sans sortir de nos Canots pour dormir trois ou quatre heures. Vers la minuit nous levâmes nos petits ancres de bois, & la moitié des Canoteurs ramoient pendant que l'autre moitié se reposoit. Nous fîmes cette manœuvre avec bien de l'exactitude & de la précaution, naviguant la nuit, & nous reposant le jour.

Le vingt-huit lors que nous étions à l'abri d'une petite Isle, & presque tous ensevelis dans le sommeil, les trois Soldats qui faisoient le *quart* ayant apperçû des Canots qui venoient à nous, éveillerent quelques Sauvages qui

avoient passé dans l'Isle pour dormir plus commodément. A ce bruit tous nos gens étant alertes, nous nous mîmes aussi-tôt en état d'aller au devant de ces Canots, lesquels, quoique la distance ne fut que demi-lieuë, nous ne pouvions distinguer, à cause que le Soleil donnoit à plomb sur le Lac, ce qui faisoit qu'on auroit pris la surface de l'eau pour la glace d'un miroir. Il est vrai que comme il ne paroissoit qne deux Canots, nous soupçonnâmes qu'ils étaient *Iroquois*, croyant que chaque Canot porteroit au moins vingt Guerriers; le Chef des *Sauteurs* me dit qu'il s'en alloit à terre avec les siens, & qu'il se posteroit à l'entrée du bois suivant doucement leurs Canots sans se montrer, jusqu'à ce que nous les obligeassions à débarquer; que de nôtre côté les *Outaouas* & mes Soldats devoient attendre qu'ils arrivassent à la portée du mousquet de l'Isle avant que de nous découvrir, & que de leur donner la chasse, parce que nous les laissions approcher davantage, bien loin de gagner terre, ils ne penseroient qu'à se battre, ce qu'il feroient en desesperez, se laissant plûtôt tuër ou noyer, que de se laisser prendre. Cet avis se trouva fort juste. Ces inconnus ne nous eurent pas plûtôt découverts qu'ils gagnerent terre avec toute la précipitation imaginable, & se mettant en devoir de casser la tête aux prisonniers qu'ils amenoient, les *Sauteurs* les envelopperent si bien que pour les vouloir prendre tous en vie, ils n'y trouverent pas leur compte. Car ils se

battirent à outrance, & comme des gens qui mettent leur ſalut à vaincre ou à perir. *Una ſalus victis nullam ſperare ſalutem.* Ce combat ſe donnoit pendant nôtre débarquement. Cependant les *Sauteurs* ſortirent glorieuſement de leur action; ils y perdirent quatre hommes, & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient affaire, ils en tuërent trois, en bleſſerent cinq aux jambes, & firent les autres priſonniers, ſi-bien qu'il ne leur en échapa pas un ſeul. Ces Barbares amenoient dix huit eſclaves *Oumamis* bleſſez, & ſept femmes groſſes, de qui nous aprimes que le reſte de ce parti revenoit par terre ſur les rives du Lac, emmenant trente-quatre autre priſonniers, tant hommes que femmes, & qu'ils ne pouvoient pas être fort éloignez. Sur cette nouvelle, les *Outaouas* étoient d'avis que l'on ſe contentât de ce que l'on avoit fait, alleguant pour raiſon que les quatre cens *Iroquois*, dont j'ai parlé, ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire ſoûtenoient qu'il valoit mieux perir, que de ne pas tenter la délivrance de ces priſonniers, & la défaite de tout le parti, & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux mêmes, quand même on ne voudroit pas les ſeconder. Je fus engagé par cette brave reſolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaouas.* Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action, ils avoient beaucoup plus de ſujet que nous de ne vouloir pas riſquer un ſecond combat, & que ſi nous

refuſions de les ſuivre, cette lâcheté nous couvriroit d'une infamie éternelle, & que pour agir avec plus de ſûreté, il falloit uſer de précaution, cherchant au plus vîte quelque pointe ou langue de terre pour y faire un réduit de paliſſades où nous renfermerions les Canots, le bagage & les Priſonniers. Ils eurent aſſez de peine à s'y réſoudre, mais aprés avoir tenu Conſeil entr'eux, ils s'y déterminerent, plus par honte que par un veritable courage; en ſorte que le Petit Fortin étant fait en ſept ou huit heures, nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts, pendant que le gros ſe préparoit à partir au premier avis.

Le quatre d'Aouſt il en revint deux ſur les dix heures, courant à toute jambe, pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieuës, & qu'ils s'avançoient vers nous; ils ajoûterent avoir remarqué ſur la route un petit ruiſſeau prés duquel on pourroit leur dreſſer aſſez heureſement un embuſcade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages, qui coururent auſſi-tôt pour ſe ſaiſir de ce petit poſte avantageux, mais ils n'en ſçûrent pas profiter, Les *Outaouas* ſe preſſerent trop de faire leurs décharges, & ayant tiré de trop loin, ils furent cauſe que les ennemis ſe ſauverent tous, à la reſerve de dix ou douze, dont les *Sauteurs* aporterent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il eſt vrai que tous les eſclaves furent repris, & par conſéquent délivrez de la tirannie de ces tigres, ce qui nous

donna lieu d'être contens. Aprés cette expedition, nous embarquâmes ces pauvres gens dans nos Canots, & nous fîmes toute la diligence possible pour gagner le Détroit du *Lac Huron*, où nous arrivâmes le treize. Ce fut avec beaucoup de plaisir que nous remontâmes le courant de ce Détroit, dans lequel nous trouvâmes les Isles dont je vous ai parlé, couvertes des Chevreüils; nous profitâmes de l'occasion, & nous n'eûmes pas de peine à rester là huit jours que nous employâmes à la chasse, & pendant lesquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs. Les *Oumamis* blessez & repris eûrent occasion de se reposer & de boire quantité de boüillons de plusieurs sortes de viandes; nous eûmes aussi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter, sans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fûmes obligez de manger sur le champ, de crainte que les chaleurs ne les corrompissent.

Pendant ce temps-là, ces pauvres blessez furent soigneusement pensez avec des racines connuës des Ameriquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu, & les boüillons ni les consommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le vingt-quatre, & le soir même nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*. J'y trouvai un parti de quatre vingt *Oumamis*, commandez par le Chef *Michitonka*, qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus surpris en abordant

ce Fort de le voir rempli de Sauvages, ceux-ci ne le furent pas moins de retrouver avec nous leurs camarades dont ils ignoroient le ſort : tout retentiſſoit de cris de joye, jamais on entendit de loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que n'ètiez vous là, Monſieur, pour avoir vôtre part de toutes ces belles choſes. Vous fuſſiez demeuré d'accord avec moi que toute nôtre Rethorique n'a point de figures plus vives, ni plus énergiques, ſur tout en matiere d'hyperbole, qu'étoit le contenu des Harangues & des Chanſons de ces pauvres gens, qui ne s'exprimoient qu'avec des tranſports. *Michitonka* me dit, qu'étant allé au Fort de *Niagara*, dans le deſſein de pouſſer juſqu'au Champ des *Tſonnontouans*, pour y faire quelques expeditions, il avoit trouvé que le ſcorbut avoit fait dans ce Fort un ſi terrible ravage, que le Commandant & tous les Soldats en étoient morts, excepté douze, qui eurent le bonheur d'échaper auſſi bien que Mr. *de Bergéres*, qui graces à ſon bon temperamment avoit reſiſté à la violence de ce mal ; que le même Mr. *de Bergéres* avec ſes douze réchapez voulant s'embarquer pour le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui donner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accompagner; ce que lui ayant accordé, & aprés avoir vû partir la Barque de Mr. *de Bergéres*, il s'en alla par terre au Païs des *Onnontagues*, où il rejoignit l'eſcorte qu'il avoit accordé à Mr. *de Bergéres*, par laquelle il aprit que les douze Soldats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la

mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michitonka* de ne rien entreprendre, mais plûtôt de s'en retourner avec ſon parti dans ſon païs ; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebrouſſer chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Onnontagues*, contre qui n'ayant pû ſe défendre qu'en ſe battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Inſtruit de toutes ces circonſtances, je tins conſeil avec les trois differentes Nations qui ſe trouvoient alors en mon Fort, pour ſçavoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs reflexions ſur toutes ces nouvelles, ils conclurent que depuis que Mr. le Marquis *de Denonville* vouloit faire la Paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité ; n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je ſerois obligé au bout de ce temps-là de venir ici ; qu'alors la Navigation ſeroit rude & dangereuſe ; que deux mois plûtôt ou plus tard étoient peu de choſe, puis qu'il falloit que je me retiraſſe indiſpenſablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni ſecours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les ſuivre. Cette réſolution réjoüit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligez de faire encore en ce poſte une abſtinence plus rigoureuſe que la précedente, ce qui n'accom-

mode pas le Soldat. Le vingt-ſept nous brûlâmes le Fort, & nous nous embarquâmes le même jour, & rangeant la côte Meridionale du Lac dont je vous ay parlé dans ma derniere Lettre, nous arrivâmes ici le dix Septembre. Les *Oumamis* s'en retournerent par terre chez eux, emmenant les bleſſez qui ſe trouverent en état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. de *la Durantai*, à qui Mr. *Denonville* a donné la commiſſion de Commandant des Coureurs de bois qui trafiquent dans l'étenduë des Lacs & autres Païs Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envoye ordre de revenir à la Colonie, en cas que la ſaiſon & l'occaſion le permettent, ou d'attendre juſqu'au Printems, ſi je prévoyois des difficultez inſurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Marchandiſe la paye des Soldats de mon détachement, pour les faire ſubſiſter durant l'Hiver. Cet ordre me rejoüiroit extrémement, ſi je pouvois ſortir d'ici, & m'en retourner à la Colonie; mais la choſe paroît abſolument impoſſible, les François & les Sauvages en conviennent également. Il faudroit franchir en Canot tant de Sauts, de Caſcades, de Cataractes & d'endroits où l'on eſt obligé de faire de longs portages, que je n'oſerois expoſer à tous ces dangers des Soldats, qui ne ſçauroient naviguer que ſur l'eau dormante. J'ai jugé plus à propos d'attendre juſqu'à l'année prochaine; alors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent décendre, & qui

m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je ſuis ſur le point d'entreprendre un autre voyage, ne pouvant me reſoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé ſi ſouvent. J'engage quatre ou cinq bons Chaſſeurs *Outaouas* à me ſuivre. La parti de *Hurons*, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, eſt de retour ici depuis deux mois ; il a amené un eſclave *Iroquois* que le Chef de ce parti a preſenté à Mr. de *Juchereau* ci-devant Commandant des Coureurs de bois, qui l'a fait auſſitôt fuſiller. Ce ruſé Chef fit en cette occaſion, ſelon ſa coûtume, un coup ſi adroit & ſi malin que j'en prévois les ſuites funeſtes. Il n'en a fait confidence qu'à moi ſeul, parce qu'il eſt veritablement mon ami, & qu'il ſçait que je ſuis le ſien ; je n'oſerois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne ſoit interceptée. Si pourtant le coup étoit encore à faire, ou qu'il y eût du remede, l'amitié ne m'arrêteroit point, j'en donnerois avis à M. *de Denonville*, qui s'en tireroit comme il pourroit. Je vous raconterai moi même le fait, ſi Dieu permet que je faſſe le voyage de France l'année prochaine : vous m'aprenez que le Roi a nommé l'Abbé de *S. Valiers* ſon aumonier à l'Evêché de *Quebec*, & qu'il a été Sacré dans l'Egliſe de *S. Sulpice*. Cette nouvelle me réjouiroit, s'il étoit moins rigide que Mr. de *Laval* dont il vient occuper la place ; mais

quelle apparence y a-t-il que ce nouvel Evêque ſoit traitable ; s'il eſt vrai qu'il ait refuſé d'autres bons Evêchez ? il faut qu'il ſoit auſſi ſcrupuleux que le Moine *Draconce* à qui *S. Athanaſe* reprocha de n'avoir pas accepté celui qu'on lui preſentoit. Or s'il eſt tel, on ne s'accommodera guéres de ſa rigidité, car on eſt déja fort las des excommunications de ſon Prédéceſſeur.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Miſſilimakinac, ce 18. Septembre 1688.

LETTRE XVI.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la* Riviere Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviere Longue*, qui se décharge dans le Fleuve de *Missisipi*. J'en aurois pû suivre le cours jusqu'à son origine, si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles. Tous mes Soldats étoient pourvûs de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de Guerre & de Marchandises propres pour les Sauvages. Le vent de Nord, dont je

profitai, me poussa en trois jours l'entrée de la Baye des *Pouteouatamis*. Elle est éloignée d'ici d'environ quarante lieuës. L'ouverture de cette Baye est presque fermée d'Isles ; elle a dix lieuës de largeur & vingt cinq de profondeur.

Nous entrâmes le 29. dans une petite Riviere assez profonde, qui se décharge où l'eau du Lac monte trois pieds à pic en douze heures, & descend tout autant ; c'est une remarque que je fis durant trois ou quatre jours que j'y séjournai. Les *Sakis*, les *Pouteouatamis* & quelques *Malominis*, ont leurs Villages situez au bord de cette Riviere. Les Jesuites y ont aussi une Maison. Il se fait en ce lieu là un grand commerce de Pelleteries & de bled d'Inde que ces Sauvages trafiquent aux Coureurs de bois, qui vont & viennent ; car c'est le passage le plus court & le plus commode pour aller au Fleuve de *Missisipi*. Les terres y sont si fertiles qu'elles produisent presque sans culture du Froment de nôtre Europe, & des Pois, des Féves, & quantité d'autres fruits inconnus en France. Dés que j'eus mis pié à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la Danse du Calumet & de celle du Capitaine ; la premiere, en témoignage de paix & de bonne amitié ; la seconde, pour me marquer leur estime & leur considération. J'y répondis par quelques brasses de tabac de Bresil dont ils font beaucoup de cas, & par certains cordons de

rassade ou conterie de Venise, dont ils brodent leurs Capots. Le lendemain matin je fus prié de me trouver au Festin d'une de ces Nations; & aprés y avoir fait porter de la vaisselle selon la coûtume, je m'y en allai vers le Midi. Ils débuterent par me complimenter sur mon arrivée, & moi leur ayant fait une réponse de remerciment, ils se mirent tous deux l'un aprés l'autre à chanter & danser d'un maniere dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loisir. Ces chansons & ces danses durerent deux heures. Cela fut assaisonné de cris de joye & de quolibets qu'il font entrer dans leur Musique ridicule. Ensuite les Esclaves servirent : Toute la Troupe étoit assise à la maniere Orientale, chacun avoit sa portion comme nos Moines dans leurs Refectoires.

On commença par mettre devant moi quatre plats; le premier consistoit en deux Poissons blancs boüillis simplement à l'eau; le second étoit garni de côtelettes & d'une langue de Chevreüil, le tout boüilli; le troisiéme de deux Gelinotes de bois, d'un pied d'Ours de derriere, & d'une queuë de Castor, le tout rôti; le quatriéme contenoit un copieux boüillon de plusieurs sortes de viandes. Ils me firent boire d'une liqueur délicieuse, qui n'est pourtant qu'un syrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour. Le Festin dura deux heures, aprés-quoi je priai un des chefs de cette Nation de chanter pour moi, car c'est la coûtume lors qu'on a des affaires d'employer

un ſecond pour ſoi en toutes les ceremonies qui ſe font parmi les Sauvages. Je lui fis preſent de quelques morceaux de tabac pour l'obliger à tenir la partie juſqu'au ſoir. Le lendemain & le jour ſuivant, je fus pareillement engagé d'aller aux Feſtins des deux autres Nations, où l'on obſerva les mêmes formalitez. Je ne trouvai rien de plus curieux dans ces Villages que dix ou douze Caſtors auſſi apprivoiſez que des chiens. Ils alloient & venoient des Cabanes aux Rivieres & des Rivieres aux Cabanes, ſans s'égarer. Je m'informai des Sauvages ſi ces animaux pouvoient vivre hors de l'eau ; ils me répondirent qu'ils y vivoient auſſi facilement que les chiens, & qu'ils en avoient gardé pendant un an, ſans en ſortir que pour courir dans le Village ; d'où je conclus que Meſſieurs les Caſuiſtes ont grand tort de ne pas mettre les Canards, les Oyes & les Sarcelles au nombre des amphibies, auſſi bien que les Naturaliſtes. Il y avoit déja long-temps que pluſieurs Ameriquains m'avoient dit la même choſe, mais comme je croyois qu'il y avoit des Caſtors de differentes eſpeces, je voulus en être encore mieux informé. Il eſt vrai qu'il s'en voit d'un certain genre particulier, qu'on appelle terriens ; mais ſelon le rapport même des Sauvages, ceux-ci ſont d'une eſpece differente des amphibies : Ils font des tanieres ou des trous en terre comme les Lapins & les Renards, n'allant jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des pareſſeux qui ont été

chassez de quelques Cabanes dans lesquelles ces animaux habitent jusqu'au nombre de quatre-vingt. Je vous en parlerai quelque jour. Ces animaux faineans ne voulant pas travailler, sont chassez par les autres, comme les Guespes par les Abeilles & ils en sont maltraitez si violemment, qu'ils sont obligez d'abandonner les Cabanes que la bonne race construit elle-même sur les Etangs. Ces Castors indolens ont la figure des autres, si ce n'est que leur poil est rongé sur le dos & sur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils se frottent contre la terre quand ils vont à leur taniere ou quand ils en sortent. Les Naturalistes se trompent grossiérement lors qu'ils prétendent que ces animaux se coupent les testicules quand les Chasseurs les poursuivent. C'est une vision toute pure, car la partie que les Medecins appellent *Castoreum*, ne réside point là, elle est renfermée dans une certaine poche que la Nature semble avoir faite exprés pour ces animaux. Ils s'en servent pour se dégacer les dents, quand ils ont mordu quelques arbrisseaux gommeux. Mais supposé que le *Castoreum* fut dans les testicules, il seroit impossible que cet animal pût les arracher sans déchirer les nerfs des aînes où elles sont cachées prés de l'*os pubis*. Il est aisé de s'appercevoir qu'*Elian* & plusieurs autres Naturalistes ne connoissoient guéres la chasse des Castors, ils n'auroient point avancé qu'on poursuit ces animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Etang où leurs Cabanes sont construites, & qui au moindre

& ... longueur. Ses pattes sont fai-
tes à peu prés comme la main d'un homme,
& il s'en sert pour manger à la maniere des
Singes, elles sont feüilluës, & les cinq doigts
joints ensemble comme ceux d'un Canard par
une membrane de couleur d'ardoise. Ses yeux
plus petits que grands à proportion de son corps,



rer les nerfs des aînes où elles sont cachées prés de l'o; *pubis*. Il est aisé de s'appercevoir qu'*Elian* & plusieurs autres Naturalistes ne connoissoient guéres la chasse des Castors, ils n'auroient point avancé qu'on poursuit ces animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Etang où leurs Cabanes sont construites, & qui au moindre

bruit plongent & nagent entre deux eaux pour retourner dans leurs nids aprés le danger. Si ces animaux ſçavoient la raiſon pour laquelle on leur fait la guerre, ils devroient s'écorcher tous vifs, puiſqu'on n'en veut qu'à leur peau; car le *Caſtoreum* n'eſt rien en comparaiſon de ce qu'elle vaut. Un grand Caſtor a vingt-ſix pouces de longeur de l'occiput à la racine de la queuë; ſa circonference eſt de trois pieds huit pouces; ſa tête a ſept pouces de longueur & ſix de largeur, ſa queuë fait bien l'étenduë de quatorze pouces, elle en a ſix de largeur, & au milieu elle eſt épaiſſe d'un pouce & deux lignes. Cette queuë eſt d'une figure ovale, l'écaille dont elle eſt couverte eſt une exagone irrégulier; ce qui fait un épiderme, c'eſt-à-dire en terme de Medecine, petite peau qui enveloppe la grande. Cet animal ſe ſert de ſa queuë pour porter de la bouë, de la terre, & toutes les autres matieres dont ſont formées les Digues & les Cabanes qu'il conſtruit par un inſtinct admirable. Ses oreilles ſont courtes, rondes & enfoncées; ſes jambes ont cinq pouces, ſes pattes trois & demi du talon juſqu'au bout du grand doigt; ſes pieds ont ſix pouces & huit lignes de longueur. Ses pattes ſont faites à peu prés comme la main d'un homme, & il s'en ſert pour manger à la maniere des Singes, elles ſont feüilluës, & les cinq doigts joints enſemble comme ceux d'un Canard par une membrane de couleur d'ardoiſe. Ses yeux plus petits que grands à proportion de ſon corps,

ſont de la figure de ceux des Rats. Il a au devant de ſon muzeau quatre dents de défenſe, deux à chaque machoire comme les Lapins, & ſeize molaires, huit en haut & huit en bas. Ses dents de défenſe ou inciſives, ont plus d'un grand pouce de longueur & un quart de largeur, avec cela elles ſont fortes & tranchantes comme un ſabre de Damas ; car cet animal, ſecondé par ſes confreres (pardonnez-moi ce terme-là, j'entends d'autres Caſtors) coupe des arbres gros comme des bariques, ce que je n'euſſe jamais crû ſi je n'avois remarqué moi-même plus de vingt troncs de ces arbres coupez. Son poil eſt double ; l'un eſt long, noirâtre, luiſant, & gros comme du crin ; l'autre délié uni, long de quinze lignes pendant l'Hiver ; en un mot, le plus fin duvet qui ſoit au monde. La peau d'un tel Caſtor peſe deux livres, le prix en eſt different. La chair en eſt délicate l'Hiver & l'Automne, mais il faut la rôtir pour la manger tout-à-fait bonne. Voilà, Monſieur, la deſcription exacte de ces prétendus amphibies, dont les ouvrages ſont la production d'une ſi fine ſtructure, qu'à peine l'Art peut-il fournir rien d'auſſi beau. Peut-être vous en ferai-je quelque jour le détail, la diſgreſſion ſeroit à preſent trop longue.

Il n'eſt donc plus queſtion que d'abandonner la Navigation des Lacs en partant de cette Baye, où je commençay le Journal que je vous envoye, avec la Carte de tous les Païs que j'ai découverts. Je m'embarquai le tren-

tiéme Septembre avec tous mes gens, & le deuxiéme Octobre j'arrivai au pied du Saut du *Kakalin*, aprés avoir refoulé quelques petits courants dans la Riviere *des Puants*. Le lendemain nous fismes ce petit portage, & le cinquiéme j'arrivai au Village des *Kikapous*, auprés duquel je campai le jour suivant pour y prendre langue. Ce Village est situé sur le bord d'un petit Lac, où les Sauvages pêchent quantité de Brochets & de Goujons. Je n'y trouvai que trente ou quarante Guerriers pour la garde, car les autres étoient allez à la chasse des Castors depuis quelques jours. Le septiéme je me rembarquai; & aprés avoir ramé, nous entrâmes vers le soir dans le petit Lac des *Malominis*, où nous tuâmes assez de Canards & d'Outardes pour souper. Nous y cabanâmes sur une pointe de terre. Dés le point du jour nous nous mîmes en Canot pour aller à leur Village, où nous ne restâmes qu'une heure pour parler à quelques Sauvages à qui je fis present de deux brasses de tabac, qui par reconnoissance nous donnerent deux ou trois sacs de farine de *fole Avoine*. Ce Lac est couvert de cette sorte de Grain qui y croît en touffes, & dont la tige est haute. Ces Sauvages en font des moissons abondantes. Le neuviéme j'arrivai au pied du Fort des *Outagamis*, où je ne trouvai que peu de gens: Ils me firent un fort bon accueil, car aprés avoir dansé le Calumet à la porte de ma Cabane, ils m'aporterent des Chevreüils & du

Poisson. Le lendemain ils m'accompagnerent jusqu'au haut de la Riviere où leurs gens étoient à la chasse des Castors. Le onziéme nous nous embarquâmes de compagnie, & nous mîmes pied à terre les treiziéme au bord d'un petit Lac où nous trouvâmes la Cabane du Chef de cette Nation. Dés que nous eûmes cabané, ce Capitaine vint me rendre une visite de ceremonie, & s'informa de quel côté je prétendois aller. Je lui répondis que bien loin de marcher vers les *Nadouessious* ses ennemis, je n'en approcherois de plus de cent lieuës, & que pour l'en assurer davantage, je le priois de vouloir bien me donner six Guerriers pour m'accompagner à la *Riviere Longue* que je voulois remonter jusqu'à sa source. Il me dit qu'il étoit ravi que je ne portois ni armes ni hardes aux *Nadouessious*, qu'il voyoit bien que je n'étois pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'au contraire je méditois quelque découverte; mais qu'il ne me conseilloit pas de remonter trop haut cette belle Riviere, à cause de la multitude de Peuples que j'y trouverois, quoy qu'ils n'eussent pourtant aucun talent pour la guerre. Il vouloit dire par-là que je pourrois être surpris durant la nuit par quelque grand parti, cependant au lieu de six Guerriers que je lui demandai, il m'en donna dix, qui sçavoient la langue & connoissoient le Païs des *Eokoros* avec lesquels sa Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demeurai deux jours avec ce Chef, pendant lesquels il me

régala parfaitement bien, ſe promenant même avec moi, pour me donner le plaiſir de remarquer la ſéparation des Cabanes des chaſſeurs dans les Païs où l'on trouve des Caſtors. Je vous expliquerai quelque jour ce que c'eſt que ces Cabanes. Je lui fis preſent d'un fuſil, de deux livres de poudre, de quatre livres de balles, de douze pierres à fuſil, & d'une petite hache. Je donnai auſſi à ſes deux enfans chacun un Capot & une braſſe de tabac de Breſil. Entre ces dix Guerriers, il s'en trouva deux qui parloient parfaitement bien la langue des *Outaouas*, c'eſt-à-dire des *Algonkins*.. Ce n'eſt pas que je n'entendiſſe un peu la leur, parce que la difference n'en eſt pas fort grande. Cependant cela me fit plaiſir, car il y a certains mots qui m'auroient fait de la peine; Mes quatre *Outaouas* furent ravis de voir ce petit renfort, cela les encouragea tellement qu'ils me dirent plus de quatre fois qne nous pouvions aller juſqu'à la Cabane du Soleil, ſans rien craindre. Je m'embarquai donc avec cette petite eſcorte le ſeize à midi, & nous arrivâmes le ſoir au portage de *Ouiſconſinc*, que nous fîmes en deux jours, c'eſt-à-dire, que nous quittâmes la Riviere des *Puants*, en tranſportant nos Canots & nôtre bagage juſqu'à la Riviere de *Ouiſconſinc*, qui n'en eſt éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien de cette Riviére abandonnée, ſinon qu'elle eſt ſalle, bourbeuſe, & bordée de Côteaux eſcarpez, de marais & de rochers

effroyables. Le dix-neuf nous nous embarquâmes sur la Riviere de *Ouisconsinc*, & à la faveur d'un paisible courant nous arrivâmes en quatre jours à son embouchure, dans le Fleuve de *Missisipi*, lequel peut avoir une demi-lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Riviere n'est ni plus large, ni plus rapide que la Loire. Elle gît *Nord-Oüest* & *Sud-Oüest*, elle est bordée de prairies : de bois de haute futaye, & de sapins ; je n'y ai vû que deux Isles, peut-être en a-t-elle d'autres que l'obscurité de la nuit m'empêcha de découvrir en descendant. Le vingt-trois nous allâmes cabaner dans une Isle sur le Fleuve de *Missisipi*, vis à vis de la Riviere dont je vous parle. Nous esperions y trouver des Chevreüils, mais par malheur il n'y en avoit point. Le lendemain nous traversâmes de l'autre côté du Fleuve en sondant par tout comme le jour précedent, & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond. Le deux Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Riviere Longue*, aprés avoir refoulé plusieurs courants de ce Fleuve assez rudes, quoi qu'en ce tems-là les eaux fussent au plus bas. Dans le cours de cette petite Navigation, nous tuâmes deux Bœufs sauvages que Nous fîmes boucaner, & nous pêchâmes quelques Barbuës assez grosses. Le trois nous entrâmes dans l'embouchure de cette *Riviere Longue*, qui forme une espece de Lac rempli de joncs : nous trouvâmes dans le milieu un petit chênal que nous suivîmes jusqu'à la nuit,

laquelle nous passâmes à dormir dans nos Canots. Le matin je demandai aux dix *Outamis* qui m'accompagnoient, si cette Navigation parmi ces joncs dureroit long-tems; ils me répondirent qu'ils n'avoient jamais été à l'entrée de cette Riviere en Canot, que cependant ils m'assuroient qu'à vingt lieuës plus haut ses bords n'étoient que des bois ou des prairies. Nous n'allâmes pas neanmoins si loin, car le lendemain sur les dix heures du matin nous trouvâmes cette Riviere assez étroite, & ses rivages garnis de bois de haute futaye, & navignant le reste du jour, nous vîmes quelques prairies d'espace en espace. Le même soir, nous cabanâmes sur une pointe de terre pour faire cuire nos viandes boucanés, n'en ayant pas encore de fraîches. Le jour suivant, nous nous arrêtâmes à la premiere Isle que nous découvrîmes: nous n'y trouvâmes ni hommes, ni bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pêcher quelques méchans poissons qui sentoient la vase. Le six, à la faveur d'un petit vent en poupe, nous allâmes cabaner à douze lieuës plus haut dans une autre Isle. Nous fîmes cette Navigation fort promptement, nonobstant le grand calme qui régne dans cette Riviere, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Ceete diligence me surprit, aussi-bien que de ne point voir là autant de Cerfs, de Chevreüils & de Poulets d'Inde, que j'en avois vû dans les autres endroits de ma découverte,

Le ſeptiéme le même vent nous porta dans une troiſiéme Iſle, éloignée de dix ou onze lieuës de celles que nous quittâmes le matin; Nos Sauvages y tuërent trente ou quarante Faiſans, qui me firent quelque plaiſir. Le huitiéme ne pouvant preſque plus nous ſervir du vent, à cauſe de certains Côteaux couverts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & ſur les deux heures aprés midi nous découvrîmes de grandes prairies ſur la gauche avec quelques Cabanes à un quart de lieuë de la Riviere. Auſſi tôt nos Sauvages ſanterent à terre avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. Ils y trouvérent cinquante ou ſoixante chaſſeurs, qui les ayant attendus l'arc & la fléche à la main, mirent les armes bas, dés qu'ils eurent entendu les cris des *Outagamis*. Ces chaſſeurs firent preſent à nos gens de quelques Cerfs qu'ils avoient tuez ſur le lieu, & ils aiderent à tranſporter ces viandes juſqu'à mes Canots. C'étoit des *Eokoros* qui avoient quitté leur Village pour aller à la chaſſe, qui furent ravis de nous trouver; car par politique plûtôt que par reconnoiſſance, je leur donnai du tabac, des coûteaux, & des aiguilles, qu'ils ne pouvoient ſe laſſer d'admirer. Ils courûrent promptement aux Villages pour avertir leurs camarades qu'ils avoient rencontré de bonnes gens, tellement que le lendemain vers le ſoir, nous vîmes paroître ſur le bord de la Riviere plus de deux mille Sauvages qui nous ayant apperçûs ſe mirent à danſer. Nos *Outagamis*

aborderent à terre, leur ayant parlé, quelques-uns des Principaux s'embarquerent dans nos Canots jusqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai sur une pointe de terre à un quart de lieuë de là, prés d'une petite Riviere. Quoique ces Sauvages me pressassent extrêmement de loger dans un de leurs Villages, il n'y eût que les *Outagamis*, & les quatre *Outaouas* qui y allerent, & qui les avertirent de ne point approcher la nuit de mon campement. Le jour suivant je laissai reposer mes Soldats, & je visitai les Chefs de cette nation, en leur presentant des coûteaux, des cizeaux, des aiguilles & du tabac. Ils me firent dire qu'ils étoient ravis de ce que nous étions venus dans leurs païs, parce qu'ils avoient entendu parler des François à d'autres Nations Sauvages qui les loüoient beaucoup. Le douze j'en partis avec une escorte de cinq ou six cens Sauvages, qui marchoient par terre à côté de nos Canots, & laissant un Village à main droite de la Riviere, je fis arrêter mes gens à un troisiéme Village, éloigné de cinq lieuës du premier, sans pourtant débarquer; car je n'avois point d'autre but que de faire un present aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde & de viandes boucanées qu'il m'en falloit. Enfin, passant de Village en Village sans m'arrêter, sinon pour cabaner la nuit ou pour leur donner quelques bagatelles, je voulus pousser jusqu'au dernier pour y prendre langue. Arrivé au pied de celui cy, le grand Chef, qui étoit un vé-

nérable Vieillard envoya des chasseurs en campagne, dans le dessein de nous faire bonne chere. Il me dit qu'à soixante lieuës plus avant je trouverois la Navigation des *Essanapés*, avec laquelle ils étoient en guerre, que sans cela il me donneroit une escorte jusqu'à leur Pays; qu'il me livreroit pourtant six esclaves de cette Nation pour les ramener chez eux & m'en servir dans l'occasion; & que je n'avois rien à craindre en remontant la Riviere, si ce n'étoit quelque surprise de nuit. Enfin aprés qu'il m'eût instruit de plusieurs autres circonstances fort utiles, je me disposai à partir incessamment. Ces Chefs nous dirent qu'il étoient 20000. Guerriers en douze Villages, & qu'ils avoient été beaucoup plus nombreux avant la guerre, aïant eu tout à la fois sur les bras les *Nadouessis*, les *Panimoha* & les *Essanapés*. Ces Peuples sont assez civils, ils n'ont rien de feroce, au contraire ils paroissoient avoir beaucoup de douceur & d'humanité. Leurs Cabanes sont longues & rondes par le haut, à peu prés comme celles de nos Sauvages; mais elles sont faites de roseaux & de joncs entrelassez & plâtrez de terre grasse, Ils adorent le Soliel, la Lune & les Etoilles. Au reste; les hommes & les femmes vont nuds, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher. Les femmes sont plus laides que celles des Lacs en *Canada*. Il y a quelque sorte de subordination entr'eux Leurs Villages sons fortifiez de branches d'arbres & de fassines garnies de terre grasse. Nous

nous embarquâmes à ce dernier Village le vingt-uniéme à la pointe du jour, & le soir même nous mîmes pied à terre dans une Isle couverte de pierres & de gravier, aprés en avoir passé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour ne pas perdre l'occasion d'un vent favorable. Ce même vent continuant le lendemain, nous fismes voile, & nous marchâmes non-seulement le jour, mais encore la nuit, sur le rapport que les six *Essanapés* me firent, que la Riviere étoit sûre, ni ayant ni rochers ni bancs de sable à aprehender. Le vingt-troisiéme de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faisoit eau. Pendant ce tems-là nous fismes cuire les viandes de Chevreüil dont le Chef du dernier Village des *Eokoros* m'avoit fait present, & comme le terrain où nous débarquâmes ce Canot étoit couvert de bois, nos Sauvages y entrerent pour chasser, mais ils n'y trouverent que de petits Oiseaux, sur lesquels ils ne s'amusérent pas de tirer. Dés que nous fûmes rembarquez, le vent ayant cessé tout à coup, il fallut avoir recours aux avirons; mais comme la plûpart de mes gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que trés-foiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une grosse Isle deux lieuës plus haut, étant averti par les six Esclaves *Essanapés*, que nous y trouverions quantité de Liévres, ce qui fut effectivement vrai. Ces animaux n'étoient pas d'un mauvais instinct de chercher-là leur azile, car

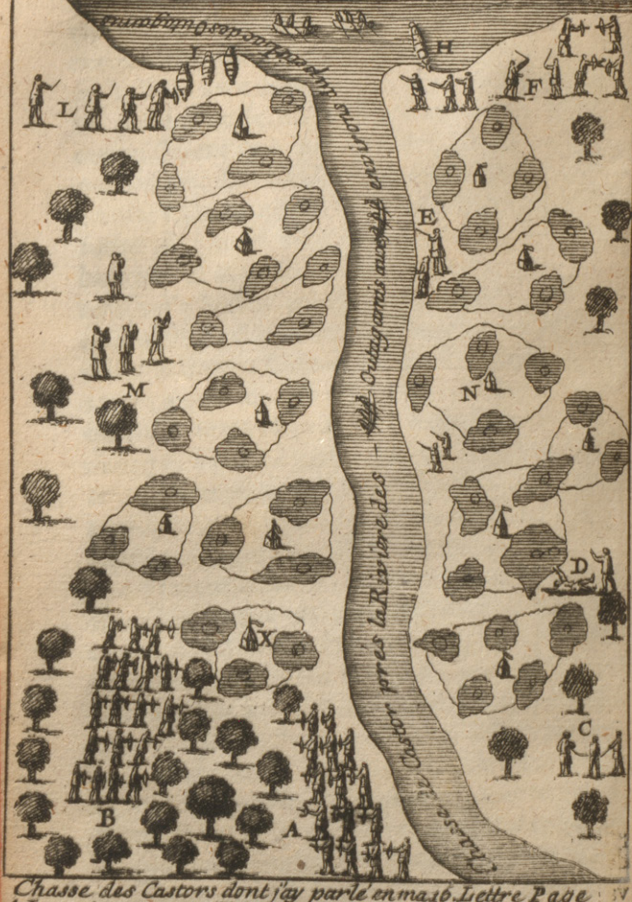
ces bois étoient si épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en plusieurs endroits pour les obliger d'en sortir.

Cette chasse finie mes Soldats se donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un sommeil si profond, que j'eûs toutes les peines du monde à les reveiller, sur une fausse allarme qu'une Troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faisoient en terre ferme dans les broussailles. Le lendemain vingt-quatre nous nous embarquâmes à dix heures, & nous ne pûmes faire que douze lieuës en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviere avec leurs fusils pour tuër des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand succés. Nous cabanâmes à l'embouchure d'une petite Riviere à main droite, où les *Essanapés* me firent entendre qu'il n'y avoit délà jusqu'au premier Village que seize ou dix-huit lieuës, ce qui fit que par le conseil de nos Sauvages j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le vingt-six nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour; mais la quantité de bois flottans que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha : de sorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots. Le vingt-sept à dix ou onze heures nous arrivâmes auprés du Village, où nous nous arrêtâmes, aprés avoir abordé le grand Calumet de Paix à la prouë de nos Canots.

Dés que nous parûmes, trois ou quatre cens

Essanapés accourûrent nous recevoir, & aprés avoir dansé vis-à-vis de l'endroit où nous étions, ils nous appellerent & nous inviterent à gagner terre. A nôtre abord ils se mirent en devoir de se jetter sur nos Canots, mais je leur fis dire par les quatre *Essanapés* qui étoient avec moi, qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent aussi tôt. Ensuite je mis pied à terre avec nos Sauvages *Outagamis* & *Outaouas*, suivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des sentinelles. Etant sur le rivage cette multitude de gens se prosterna trois ou quatre fois devant nous les mains sur le front, & nous fûmes à l'instant portez & enlevez au Village en céremonie, c'est-à-dire avec des cris de joye qui m'étourdissoient. Quand nous fûmes à la porte ceux qui nous portoient s'arrêterent, jusqu'à ce que le Chef, qui étoit un homme de cinquante ans, fut sorti avec cinq ou six cens hommes, armez d'arcs & de fléches. A l'instant nos *Outagamis* me dirent que ces gens-là étoient des insolens de venir recevoir des étrangers avec des armes, ce qui les obligea de leur crier de loin en langage des *Eokoros*, qu'ils jettassent leurs arcs & leurs fléches, mais les deux *Essanapés* que j'avois renvoyé le jour précedent s'étant approché de moi, me firent entendre que c'étoit leur coûtume de porter leurs armes, & que je n'avois rien à craindre. Cependant les *Outagamis* obstinez m'obligeoient déja à regagner mes Canots, quand tout à coup le Chef & sa

troupe jetterent l'arc & la fléche à l'écart. Je revint donc sur mes pas, & nous entrâmes tous au Village avec nos fusils, que ces Sauvages ne pouvoient se lasser d'admirer ; car ils ne connoissoient que par oüi dire ces instrumens meurtriers. Le Chef nous conduisit dans une grande Cabane, où il ne paroissoit pas que personne eût jamais demeuré. Lors que mes vingt hommes & moi fûmes dans cette Cabane, on refusa d'y laisser entrer les *Outagamis* ; par la raison, leur disoit-on, qu'ils ne meritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix, puisqu'ils avoient voulu susciter la guerre, & former une querelle entre nous & les *Essanapés*. Cependant j ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la porte, en criant aux *Outagamis* de ne maltraiter personne ; mais au lieu d'entrer ils me presserent de regagner au plus vîte nos Canots, ce que j'executai sur le champ, emmenant avec nous les quatre esclaves *Essanapés*, pour les conduire jusqu'au premier Village que nous devions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt embarquez que leurs deux camarades qui étoient avec cinquante hommes dans une Pirogue vinrent m'annoncer que le Chef nous barroit la Riviere, à quoi les *Outagamis* répondirent qu'il falloit donc qu'il y transportât une montagne ; & sans nous amuser davantage à disputer, nous voguâmes jusqu'à l'autre Village, quoi qu'il fut déja tard, la distance pouvant être de trois lieuës tout au plus. Il faut remarquer que durant le voyage j'avois pris soin de m'informer



Chasse des Castors dont j'ay parlé en ma 16. Lettre Page

A. Iroquois surprenant les Chasseurs ennemis.
B. Chasseurs rassemblées venant a la rencontre.
C. Sauvage surpris et fait prisonnier de Guerre.
D. Sauvage surpris et tué en se deffendant.

E. Iroquois embusqué tirant sur les Canots des ennemis.
F. Iroquois tirant sur les Canots qui s'enfuient.
H. Sauvages qui s'enfuient dans leurs Canots.
I. Canots d'Ecorce.
L. Sauvages qui s'enfuient

M. Femes qui s'enfuient portant leurs Enfan.
X. Cabane de 10. Chasseurs.
N. Distric pour 1. Cabane de 10. Chasseurs Situee au milieu.
Etang ou petit lac au milieu duquel les Castors batisent leurs caba.

exactement de mes six esclaves, ce que c'étoit que leur Païs, & sur tout du Village principal : ils m'avoient assûré que cette capitale champêtre étoit située sur le bord d'un espece de Lac : Ainsi sans m'arrêter à tous les Villages où je n'aurois fait que parlementer, & perdre mon temps & mon tabac, je résolus d'aller au Village principal, pour me plaindre au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troisiéme Novembre, & l'on nous y fit la plus honnête reception du monde. Nos *Outagamis* se plaignirent de l'affront qu'ils avoient essuyé ; mais le grand Chef déja informé de l'affaire, leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'autre Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au reste, pendant l'espace de cinquante lieuës que nous naviguâmes du premier Village à celui-ci, nous fûmes suivis d'une procession de gens qui nous parûrent beaucoup plus sociables que ce Chef, qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé. Nos gens ayant dressé les Cabanes à une portée du Canon du Village, nous nous rendîmes conjointement avec les *Outagamis* & les *Outaouas* auprés du *Cacique* de cete Nation : où dix Soldats amenerent les quatre esclaves *Essanapés*. J'étois actuellement avec cette espece de Roi, lors que ceux-ci passerent une demie heure à se prosterner plusieurs fois devant lui. Je lui fis present de tabac, de coûteaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux battefeux avec des pierres à fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre : Il fut plus content de ces

bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne serois d'une grosse fortune ; il nous marqua sa reconnoissance par une matiere qui n'étoit pas beaucoup plus précieuse, mais qui étoit plus solide, c'étoit des poix, des féves, des Cerfs, des Chevreüils, des Oyes & des Canards, qu'il fit apporter dans mon Camp en profusion, ce qui nous fit un fort grand plaisir. Il me dit que puisque j'avois le dessein d'aller chez les *Gnacsitares*, il me donneroit deux ou trois cens hommes pour m'escorter ; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens ; qu'ils étoient liez d'un interêt commun pour se défendre des *Mozeemlek*, qu'il avoüoit être une Nation fort inquiéte & fort belliqueuse : Il ajoûta même qu'ils marchoient en grand nombre ; que la moindre de leurs troupes étoit de vingt mille hommes, & qu'enfin pour se garantir des insultes de ces dangereux ennemis, les *Gnacsitares* & sa Nation avoient fait une Alliance depuis vingt-six ans : que par cette raison-là ces Alliez habitoient dans des Isles le seul endroit où ils peuvent trouver leur sûreté. J'acceptai son escorte avec plaisir, & lui en marquai beaucoup de reconnoissance : Je lui demandai quatre Pirogues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'ayant même donné à choisir sur cinquante autres. Quand je me vis sûr de la chose, je ne perdis pas de temps, je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers, qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces innocens ne pouvoient concevoir le travail de la ha-

che. Ils s'écrioient à chaque coup comme à quelque nouveau prodige, & nous ne pouvions pas même les faire revenir de leur admiration en tirant des coups de pistolet en l'air, quoique ils fussent également neufs en l'un & en l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai de vouloir bien me promettre que personne n'y toucheroit; surquoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici que plus je montois la Riviere, plus les Sauvages me paroissoient raisonnables. Mais ne quittons point ce dernier Village sans vous dire ce que c'est. Il est plus grand que tous les autres; le grand Chef y fait sa résidence: Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier séparé, mais environnée de cinquante autres, où logent tous ses parens. Quand il marche on seme des feüilles d'arbres dans le chemin. Il est ordinairement porté par six esclaves: Son habit Royal n'est pas plus magnifique que celui du Chef des *Eokoros*: On le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui sont couvertes devant & derriere d'une grande écharpe de toile d'écorce d'arbre. Ce Village meriteroit bien le nom de Ville par sa grandeur. Les maisons sont construites à peu prés comme des Fours, mais grandes & hautes, la plûpart des roseaux cimentez avec de la terre grasse. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute jambe trente ou quarante femmes. Le spectacle me surprit. J'engageai mes

Outagamis de s'informer de la chose, ils le demanderent à mes quatre esclaves, qui me servoient entierement d'interpretes dans cette terre inconnuë. Ceux ci furent s'informer, & rapporterent que c'étoit de nouvelles mariées qui alloient recevoir l'ame d'un vieillard qui se mouroit. Je conclus de là, qu'ils étoient Pitagoriciens, ce qui m'obligea de leur faire demander pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux où leurs ames pouvoient être transfuses. Ils répondirent que la métampsicose ne passoit point chaque espece, que l'ame de l'homme n'entroit point dans le corps d'un Oiseau, ou de quelqu'autre bête que ce fut, & ainsi de tous les Animaux. Au reste, ces Sauvages, tant hommes que femmes, ne sont ni mieux faits, ni plus agiles que les *Eokoros*. Je partis de ce Village le quatre de Decembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, sans compter nos dix *Oumamis*, les quatre *Outaouas* & les quatre esclaves *Essanapés*, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacsitares* ne connoissoient point ce symbole de concorde. Le premier jour nous fîmes six ou sept lieuës avec assez de peine, à cause de la quantité de joncs dont ce Lac est rempli; les deux jours suivans nous fîmes vingt lieuës. Le quatriéme un vent d'Oüest-Nord-Oüest nous surprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre: Nous restâmes deux jours sur un fond sablonneux, & dont la sterilité

nous causa d'autant plus de peine, qu'il n'y eût pas moyen de trouver un morceau de bois pour faire cuire les viandes ou pour se chauffer ; ce qui pensa nous faire perir de faim & de froid, car tout le Païs d'alentour n'étoit que des prairies à perte de vûë, & des marais de vase & de roseaux. Nous étant rembarquez, nous voguâmes jusqu'à une petite Isle, où l'on campa. Le séjour étoit fort desagreable, c'étoit un tapis qui ne laissa pourtant pas de nous être utile, car nous y pêchâmes quantité de petites Truites, que nous trouvâmes une fort bonne Manne. Enfin aprés six autres jours de Navigation, nous arrivâmes à la pointe d'une Isle ; c'est celle que je vous dessine sur ma Carte par une fleur de lis. C'étoit justement le dix-neuviéme du même mois de Decembre : jusques-là nous n'avions point encore éprouvé toute la rigueur du froid. Dés que j'eus mis pied à terre & dressé mes Cabanes, je détachai mes Esclaves *Essanapés* pour aller au premier des trois Villages qui se trouvoient sur nôtre route, n'ayant pas voulu m'arrêter à ceux que j'avois trouvé dans une Isle que je côtoyai pendant la nûit. Ils revinrent à mon cabanage fort allarmez de la mauvaise réponse du Chef des *Gnacsitares*, qui nous prenoient pour des *Espagnols*, & qui vouloient leur faire un mauvais tour pour nous avoir introduit dans leur Païs. Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer. Il me suffira de vous dire que sur le raport de mes es-

claves, je m'embarquai sur le champ pour m'aller poster dans une petite Isle, qui tenoit le milieu entre la grande & la Terre ferme, sans permettre que les *Essanapés* fussent du campement. Cependant les *Gnacsitares* envoyerent de bons Coureurs jusqu'à quatre vingt lieuës chez les peuples demeurant au Sud. Comme ces peuples étoient censez connoître bien les *Espagnols* du *Nouveau Mexique*, on les pria de nous venir examiner. La longueur du chemin ne les rebuta point, ils entreprirent ce voyage aussi gayement que s'il se fût agi de quelque affaire Nationnale, & aprés avoir consideré nos habits, nos épées, nos fusils, nôtre air, nôtre teint, & nous avoir entendus parler, ils furent contraints d'avoüer que nous n'étions pas de veritables *Espagnols*. Cela joint à quantité de raisons que je leur donnai du sujet de mon voyage, de la guerre que nous faisions aux Espagnols mêmes, & du païs que nous habitions du Côté de l'Orient, les dissuaderent entierement de leur opinion mal fondée. Alors ils me prierent d'aller camper dans leur Isle, & m'apporterent d'une espece de grains du Païs, qui ressemblent fort à nos lentilles, dont ils recueillent une copieuse moisson. Je les en remerciai, disant que je ne voulois pas être obligé à me méfier d'eux, ni leur donner occasion de se méfier de moi. Cependant je m'embarquai pour faire ce petit trajet avec mes Sauvages & six Soldats bien armez, & faisant couper les glaces en certains endroits, car il y avoit

dix ou douze jours qu'il geloit d'une grande force, je débarquai à deux lieuës d'un de ces Villages où j'allai ensuite par terre. Il est inutile de vous marquer les ceremonies qui s'observerent dans cette occasion-là ; ce seroit toûjours la même chanson. Il me suffira de vous dire que mes presens produisirent un effet merveilleux dans l'esprit de ces gens, que je nommerai canailles, quoi qu'ils fussent des plus polis que j'eusse encore vû en ce Païs-là. Leur Chef est celui de tous qui a le plus la figure de Roi. Il domine absolument sur tous les Villages qui sont décris dans ma Carte, ce sont eux-mêmes qui me l'ont donnée. Il y avoit dans cette Isle, aussi bien que dans les autres, de grands Parcs remplis de Bœufs sauvages pour l'usage de cette Nation. Je demeurai deux heures avec ce grand Chef ou *Cacique*, parlant presque toûjours des *Espagnols* du Nouveau *Mexique*, qu'ils m'assura n'être pas plus éloignez de leur Païs que de quatre-vingt tazons, qui font chacun trois lieuës. Ma curiosité ne cedoit pas à la sienne ; j'avois du moins autant d'envie qu'il m'informât des Espagnols, qu'il souhaitoit en être instruit de moi, & nous nous aprîmes réciproquement bien des choses là-dessus. Il me pria d'accepter une grande Maison qu'il avoit fait préparer pour moi, & sa premiere civilité fut de faire venir quantité de filles, entre lesquelles il nous pressoit moi & les miens de choisir. La tentation auroit été plus forte dans un autre tems, le mets ne valoit

rien pour des Voyageurs affoiblis de travail & d'abstinence, *sine Cerere & Baccho friget Venus.* Sur cette honnêteté nos Sauvages lui representerent, à ma sollicitation, que les Soldats de mon détachement m'attendoient à une certaine heure, & que pour peu que je tardasse ils seroient en peine de moi. Nous nous séparâmes assez contens l'un de l'autre: Cette avanture m'arriva le septiéme Janvier.

Deux jours aprés le *Cacique* vint me voir, emmenant avec lui quatre cens des siens, & quatre Sauvages *Mozeemlek*, que je pris pour des *Espagnols*: Cette méprise venoit de la grande difference qu'il y a entre ces deux Nations Ameriquaines. Ces quatre *Mozeemlek* étoient vétus; ils portoient la barbe touffuë & les cheveux jusqu'au dessous de l'oreille: ils avoient le teint bazané; enfin par leur abord civil & soûmis, par leur air posé & leurs manieres engageantes, je ne pouvois m'imaginer que ce fussent des Sauvages: Je me trompois neanmoins, ils en avoient le nom & la chose. Voici ce que j'appris du Païs de ces Esclaves, suivant la description Geographique que les six *Gnacsitares* firent en forme de Carte sur une peau de Cerf: Je vous en envoye la Copie. Leurs Villages sont situez sur le bord d'une Riviere, qui tire sa source d'une chaîne de Montagnes où la *Riviere Longue* se forme aussi par quantité de grands ruisseaux qui font là un confluant.
„ Quand les *Gnacsitares* vont à la chasse des
„ Bœufs sauvages, ils se servent ordinairement

de Pirogue pour voiture, & pourſuivent leur “
route juſqu'à la Croix que vous voyez mar- “
quée dans la Carte, laquelle Croix † ſe trou- “
ve à fourche de deux petites Rivieres. Cette “
chaſſe de Bœufs ſauvages dont les Vallées ſont “
toutes remplies pendant l'Eté, eſt quelquefois “
l'occaſion d'une cruelle guerre : Vous ſçaurez “
que l'autre Croix † que vous voyez dans la “
Carte, ſert auſſi de borne aux *Mozeemlek*; “
ſi-bien que pour peu que ces deux Nations “
avancent mutuellement ſur le terrain, c'eſt “
un ſujet de carnage. Ces Montagnes ont ſix “
lieuës de largeur. Elles ſont ſi hautes, qu'il “
faut faire de grands détours pour les traver- “
ſer, & elles ne ſont habitées que d'Ours & “
d'autres bêtes ſauvages. “

La Nation des *Mozeemlek* eſt grande & “
puiſſante; cependant ces quatre Sauvages que “
j'avois pris pour Eſpagnols, m'aprirent quel- “
ques particularitez de leur Païs, & me di- “
rent qu'à cent cinquante lieuës la principale “
Riviere ſe décharge dans un grand Lac d'eau “
ſalée de trois cens lieuës de circuit, dont “
l'embouchure n'en a tout au plus que deux; “
qu'au bas de la Riviere étoient ſituées ſix “
belles Villes; l'enceinte en eſt de pierre en- “
duite de terre graſſe; les Maiſons ſont dé- “
couvertes, ſans toît & en matiere de plat- “
te forme; je vous en donne le plan dans la “
Carte : Ils ajoûterent qu'il y en avoit enco- “
re plus de cent, tant petites que grandes, “
autour de cette eſpece de Mer, ſur laquelle “

„ ils naviguoient avec des Bâteaux tels que
„ vous les voyez ici dépeints ; que ces gens-là
„ faiſoient des étoffes, des haches de cuivre,
„ & pluſieurs autres ouvrages, dont mes *Ou-*
„ *tagamis*, auſſi bien que les autres Interpré-
„ tes, fort ignorans en cela, ne pûrent jamais
„ me donner aucune connoiſſance : Que leur
„ Gouvernement étoit deſpotique, tout ſe réü-
„ niſſant à un Grand Chef ſous qui tous les
„ autres tremblent : Que ces Peuples s'appel-
„ loient *Tabuglauk*, qu'ils étoient auſſi nom-
„ breux que les feüilles des arbres, (car c'eſt
„ ainſi qu'ils s'expriment dans leur hiperbole
„ ſauvage.) Ils diſoient de plus, que leurs gens,
„ c'eſt-à-dire les *Mokeemlek*, amenoient dans
„ les Villes des *Tabuglauk*, des troupeaux de
„ petits Veaux pris dans les Montagnes dont
„ je vous ai parlé, & dont ces derniers ſe ſer-
„ vent à plus d'un uſage : Ils en mangent la
„ viande, ils les dreſſent au labourage, & la
„ peau ſert aux vétemens, aux bottes, &c.
„ Ils m'aprirent auſſi qu'ils avoient eu le mal-
„ heur d'être pris par les *Gnacſitares* pendant
„ une guerre qui duroit depuis dix ans, mais
„ qu'ils eſperoient que la Paix ſe feroit, &
„ qu'alors tous les priſonniers ſeroient échan-
„ gez ſelon la coûtume. Ils ſe vantoient d'ê-
„ tre fort raiſonnables, en comparaiſon des
„ *Gnacſitares*, qu'ils diſent n'avoir que la fi-
„ gure d'hommes, & qu'ils regardent comme
„ des bêtes. Je crois qu'en cela ils ne ſe
trompoient pas tout-à-fait, car en effet, je re-

marquai tant d'honnêteté & tant de politesse dans ces quatre *Mokeemlek*, que je croyois commencer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnacsitares* sont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages. L'un de ces quatre *Mokeemlek* avoit une Medaille penduë au coû d'un espece de cuivre tirant sur le rouge, de la figure que vous voyez sur ma Carte: Je la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr. de *Tonti* aux *Ilinois*, qui avoit quelque connoissance des métaux, mais la matiere devint plus pesante & la couleur plus foncée qu'auparavant, & même un peu maniable. Je les priai de m'instruire à fond de ces sortes de Médailles: Ils me dirent que les *Tahuglauk* "qui en sont les Artisans, en font beaucoup "de cas. Au reste, je n'ai rien pû apprendre "des Païs, du Commerce & des mœurs de ces "Peuples éloignez. Tout ce qu'ils me dirent, "c'est que leur Riviere décendoit toûjours vers "le Couchant, & que le Lac d'eau salée dans "lequel elle se décharge, & que je vous ai "dit avoir trois cens lieuës de circuit, en a "trente de largeur, son embouchure étant bien "loin vers le Midi ou le Sud. J'aurois eu beau-"coup de curiosité d'aprendre à fond les mœurs "& les manieres des *Tahuglauk*. mais ne pou-"vant me satisfaire par mes propres yeux, "je fus obligé de m'en rapporter au témoi-"gnage des *Mokeemlek*, qui m'assurerent a-"vec toute la bonne foi sauvage, que ces "

„ Peuples portoient la barbe longue de deux „ doigts ; que leurs robes venoient jusqu'aux „ genoux, qu'ils étoient coëffez d'un bonnet „ pointu, qu'ils avoient toûjours à la main un „ long bâton, à peu prés ferré comme les nô„ tres, & qu'ils étoient chaussez d'une bottine „ qui leur monte jusqu'au genoüil ; que leurs „ femmes ne se montroient point, apparem„ ment sur le même principe qu'en Italie ou en „ Espagne, & qu'enfin ces Peuples, quoi que „ toûjours en guerre avec de puissantes Na„ tions, situées aux environs & au-delà du Lac, „ n'inquiétent point les Nations errantes qui „ se trouvent sur leur chemin, par la raison „ qu'elles sont plus foibles qu'eux : Belle leçon pour les Princes qui sçavent si bien mettre en usage le droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumieres touchant les *Tahuglauk*. Ma curiosité me portoit assez à m'informer à fond de tout ce qui concerne ce Païs-là, mais malheureusement je manquois d'un bon Interpréte, & ayant affaire à plusieurs hommes qui ne s'entendoient pas eux-mêmes, c'étoit un galimatias où je ne comprenois rien, ce qui m'obligea de m'en rapporter à ce qui en est. Je me contentai donc de faire à ces quatre malheureux Esclaves quelques liberalitez à la magnificence de ce Païs-là ; j'eusse bien souhaité de les amener en *Canada* ; je tâchai même de les engager à ce Voyage par des certaines offres qui devoient leur paroître des Montagnes d'or ; mais

l'amour de la Patrie l'emporta, & il me fut impossible de persuader ces malheureux, tant il est vrai que la Nature reduite à ses justes bornes se soucie peu de la fortune. Cependant le dégel étant survenu, & le vent s'étant remis au Sud-Oüest, je fis dire au grand Cacique des *Gnacsitares* que je voulois m'en retourner; Je réïterai mes presens, en recompense desquels ils me donnerent autant de viandes de Bœufs que mes Pirogues en pouvoient contenir, aprés quoi je m'embarquai. De la petite Isle d'où je partois, je traversai d'abord en terre ferme pour y faire planter un long & gros poteau, sur lequel les armes de France paroissoient sur une plaque de plomb. Je partis de là le vingt-six Janvier, & j'arrivai heureusement avec toute ma troupe le cinq Février au Païs des *Essanapés*. Je descendis la *Riviere Longue*, avec beaucoup plus de plaisir que je ne l'avois montée : je me divertissois à voir une quantité de Chasseurs tirer heureusement sur des Oiseaux de Riviére qui se trouvent-là en abondance. Vous sçaurez que cette Riviére est d'un cours assez calme, excepté depuis le quatorziéme Village jusqu'au quinziéme, où son courant peut-être appellé rapide; ce qui fait tout au plus l'espace de trois lieuës. Elle est si droite qu'elle ne serpente presque pas depuis son embouchure jusqu'au Lac ; j'avouë qu'elle est triste. La plûpart de ses Rivages sont affreux ; son eau même est degoûtante ; mais elle dédommage de tout cela par son utilité, car elle est

fort navigable, & elle porteroit même jusqu'à des barques de cinquante tonneaux, ce qui finit à l'endroit marqué sur la Carte par une fleur de Lis, lieu où je plantai un poteau, que mes Soldats nommerent *la borne de Lahontan*. J'arrivai le deux de Mars au Fleuve de *Missisipi*, que je trouvai beaucoup plus rapide & plus profond que la premiere fois, à cause des pluyes & du débordement des Riviéres. Pour nous épargner de la rame nous nous abandonnâmes au courant. Le dixiéme nous arrivâmes à l'Isle *aux Rencontres*. Cette Isle est située vis-à-vis. On lui a donné le nom de *Rencontres*, depuis qu'un parti de quatre cens *Iroquois* y fut défait par trois cens *Nadouessis*. Voici en peu de mots comment la chose arriva. Ces *Iroquois* ayant dessein de surprendre certains peuples situez aux environs des *Otentas*, & que je vous ferai bien-tôt connoître, arriverent chez les *Ilinois*, qui leur fournirent des vivres, & chez lesquels ils construisirent leurs Canots. S'étant embarquez sur le Fleuve de *Missisipi*, ils furent découverts par une autre petite Flote qui décendoit le même Fleuve de l'autre côté. Les *Iroquois* traverserent aussi-tôt à cette Isle, nommée depuis aux *Rencontres*. Les *Nadouessis* soubçonnant leur dessein, sans sçavoir quel étoit ce peuple, (car ils ne connoissent les *Iroquois* que de réputation) se hâterent de les joindre. Les deux partis se posterent chacun sur une pointe de l'Isle, ce sont les deux endroits designez sur ma Carte par deux croix. Ils ne fu-

rent pas plûtôt en vûë que les *Iroquois* s'écrierent *qui êtes-vous ? Nadoueſſis*, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchiſe. *Et où allez-vous*, continuërent les *Iroquois ?* A la chaſſe aux Bœufs, repliquerent les *Nadoueſſis* ; mais vous *Iroquois, quel eſt vôtre but ?* Nous allons, repartirent-ils, à la chaſſe aux hommes : Et bien dirent les *Nadoueſſis, nous ſommes des hommes, n'allez pas plus loin.* Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Iſle, enſuite le Chef des *Nadoueſſis* ayant briſé tous ſes Canots à coups de hache, il dit à ſes Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baiſſée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçûrent d'abord avec une nuée de flêches ; mais les autres ayant eſſuyé cette premiere décharge qui ne laiſſa pas de leur tuër quatre-vingt hommes, fondirent la maſſuë à la main ſur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à platte couture. Ce Combat qui dura deux heures, fut ſi chaud que deux cens ſoixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reſte du parti fut pris, pas un ſeul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de ſe ſauver ſur la fin du combat, le Chef victorieux les fit pourſuivre par dix ou douze des ſiens dans un des Canots qui lui reſtoit pour butin, ſi bien qu'on atteignit les Fuyards qui furent tous noyez. Aprés cette victoire, ils couperent le nez & les oreilles aux

deux Priſonniers les plus agiles, & les ayant munis de fuſils, de poudre & de plomb, ils leur laiſſerent la liberté de retourner dans leur Païs, pour dire à leurs Compatriotes qu'ils ne ſe ſerviſſent plus de femmes pour faire la chaſſe aux hommes.

Le douziéme nous arrivâmes au Village des *Otentas* où nous remplîmes nos Canots, avec une copieuſe proviſion de bled d'Inde, dont ces Peuples font une abondante récolte. Ils nous dirent que leur Riviere étoit aſſez rapide, quelle tiroit ſa ſource des Montagnes voiſines, & que vers le haut elle étoit habitée en pluſieurs Villages par les *Panimaha*, les *Paneaſſa* & *Patonka*; mais comme le temps me preſſoit, & que je ne voyois point d'apparence d'apprendre ce que je voulois ſçavoir, touchant les Eſpagnols, j'en partis le lendemain treiziéme, & au bout de quatre jours je gagnai à la faveur du courant & de la rame, la Riviere des *Miſſouris*. Enſuite refoulant ſon courant, qui eſt pour le moins auſſi rapide que celui du *Miſſiſipi* l'étoit alors, j'arrivai le dix-huitiéme au premier Village des *Miſſouris*. Je ne m'y arrêtai que pour faire quelques preſens qui me valurent une centaine de Coqs d'Indes, ces Peuples ayant leurs Cabanes trés-bien fournies de ces munitions de broche. Etant remontez en Canot, nous voguâmes de force, & le ſoir ſuivant nous mîmes pied à terre prés du ſecond Village. Auſſi-tôt je détachai un Sergent avec dix Soldats pour y accompagner nos *Outagamis*, pendant que mes

gens cabanoient & débarquoient leurs Canots. Par malheur, les uns ni les autres ne pûrent se faire entendre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient sur le point de faire main basse sur nos gens, lors qu'un bon Vieillard se mit à crier que ces étrangers n'étoient pas seuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De sorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & résolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures aprés minuit deux hommes s'aprocherent du Cabanage, criant en langue *Ilinoise* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contens d'apprendre qu'il y avoit des gens avec lesquels ils pourroient se faire entendre, répondirent en *Ilinois*, que dés que le Soleil paroîtroit ils seroient les biens venus, ce qui arriva; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçû, me persecuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & passer tous ces coquins au fil de l'épée; Je leur répondis, que nous devions être plus sages qu'eux, & mettre nôtre aplication non à nous venger inutilement, mais à découvrir les choses que nous cherchions dans nôtre route. Dés le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & aprés nous avoir interrogez plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devroit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le salut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures se passe-

rent ſans voir paroître perſonne. A la fin, & l'impatience nous prenant déja, nous apperçûmes ce Chef qui nous aborda preſque en tremblant. Il étoit accompagné de quelques-uns des ſiens, chargez de viandes boucanées, de ſacs de bled d'Inde, de raiſins ſecs, & de quelques peaux de chevreüils teintes de diverſes couleurs. Je répondis à ſon preſent par un autre de moindre conſéquence. Enſuite, je fis lier une converſation entre mes *Outagamis*, & ſes deux meſſagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tout ce qui concernoit le Païs ; mais ce Chef répondit conſtamment à ces *Outagamis* qu'il n en ſçavoit rien, mais que je l'apprendrois par d'autres Nations qui habitoient plus avant dans la Riviere. Si j'avois été du ſentiment des *Outagamis*, nous euſſions fait de vaillans exploits ; mais il s'agiſſoit d'être éclaircis de pluſieurs choſes que nous n'aurions pas appris en brûlant ſon Village : Enfin, le même jour à deux heures aprés midi, nous nous rembarquâmes pour remonter un peu plus avant, & aprés avoir vogué prés de quatre heures nous trouvâmes la Riviere des *Oſages*, à l'emboucheure de laquelle nous cabanâmes : Nous eûmes trois ou quatre fauſſes allarmes durant la nuit par des Bœufs ſauvages, ſur leſquels nous nous vengeâmes avantageuſement ; car le lendemain nous en fimes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye qui ſurvint nous permit à peine de ſortir de nos Cabanes. Cette pluye ayant ceſſé vers le ſoir, & lors que je faiſois tranſporter à nôtre petit

Camp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes paroître une Armée de Sauvages qui venoit droit à nous. Alors mes gens tâchant de se retrancher, & de décharger leurs fusils avec des tirebours pour les recharger de nouveau, quelqu'un ayant tiré son coup en l'air pour avoir plûtôt fait, toute cette troupe disparût, s'enfuyant deçà & delà, comme les Peuples de la *Riviere Longue*, les uns ni les autres n'ayant jamais vû ni manié d'armes à feu. Cette rencontre m'obligea de me rembarquer le soir même pour retourner sur mes pas, & pour satisfaire les *Outagamis*. Nous abordâmes prés du Village vers la minuit, & nous tenant dans un profond silence, nous attendîmes jour; ensuite nous voguâmes jusqu'au pied de leur Fort, où étant entrez, nous y fîmes une décharge en l'air, ce qui donna tellement l'épouvente aux femmes, aux enfans & aux vieillards, (car les Guerriers étoient ceux là même qui avoient voulu nous attaquer le jour précedent) qu'ils se sauvoient deçà & delà, criant misericorde. Alors les *Outagamis* s'écrierent qu'il falloit que tout le monde sortit de ce Village; donnant le tems aux femmes desolées d'enlever leurs enfans, & lors que toute cette canaille en fut sortie, nous y mîmes le feu de tous côtez. Ensuite nous continuâmes à décendre cette Riviere rapide. Le vingt-cinq à bonne heure, nous entrâmes dans le Fleuve de *Missisipi*, & le lendemain à trois heures aprés midi nous apperçûmes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient

à la chasse des Bœufs, dont toutes les prairies étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dés que ces Chasseurs nous eurent découverts ils nous appellerent, en nous faisant signe d'approcher. Comme nous ne sçavions ni quels gens c'étoient, ni en quel nombre, nous hesitâmes un peu; mais à la fin nous allâmes aborder à portée de mousquet au dessus d'eux, en leur criant qu'ils ne s'approchassent pas de nous tous à la fois. Alors quatre dés leurs vinrent droit à nous d'un visage riant, en nous disant en langue *Ilinoise* qu'ils étoient *Akansas*. Cette nouvelle nous parût vraye, car ils avoient quelques coûteaux, ciseaux pendus au coû, & même de petites haches dont les *Ilinois* leur font present quand ils les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils ne fussent de cette Nation si connuë de Mr. *de la Salle*, & de plusieurs autres François, nous débarquâmes au même lieu, & aprés avoir dansé & chanté, ils nous régalerent de toutes sortes de viandes. Le lendemain, ils nous montrerent un Crocodile qu'ils avoient assomé depuis deux jours, de la maniere que je vous l'expliquerai ailleurs. Ensuite ils firent devant nous une chasse d'adresse à une lieuës de là, car c'est leur coûtume, lors qu'ils veulent se divertir, de prendre les Bœufs des differentes manieres que vous voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer des *Espagnols* à ces Peuples, mais ils ne m'en donnerent aucun éclaircissement; ils me dirent seulement que les *Missouris* & les *Osages* étoient des Peuples nombreux & méchans, qui n'a-

voient

ve eſt rempli d'Iſles, leſquelles paroiſſant com-
me autant de bocages par une grande quan-



...ent que les *Missouris* & les *Osages* étoient des Peuples nombreux & méchans, qui n'a-

voient

voient ni courage ni bonne foi, que leurs Rivieres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux. Enfin, aprés avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous séparâmes pour continuër nôtre voyage jusqu'à la Riviere *Ouabach*, faisant toûjours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choses incroyables. Le jour suivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviere, pour voir en sondant si ce que les Sauvages rapportent de sa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois brasses & demie d'eau : Il est vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviere paroissoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire; quoiqu'il en soit, on dit qu'elle est naviguable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eut permis de la remonter jusqu'à sa source, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve jusqu'à la Riviere des *Ilinois* avec assez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout-à-fait violens : Cependant nous arrivames à cette Riviere le neuviéme d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Missisipi* avant que de le quitter, c'est que sa moindre largeur est d'une demie lieuë, & sa moindre profondeur d'une brasse & demie d'eau, qu'il n'est pas trop rapide durant sept ou huit mois de l'année, selon le raport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de sable, je n'y en vis point. Ce Fleuve est rempli d'Isles, lesquelles paroissant comme autant de bocages par une grande quan-

tité d'arbres, ils font dans le tems de la verdure un aſpect fort agréable ; Il eſt bordé de bois, de prairies & de côteaux. Je ne ſçai d'ailleurs ſi ce Fleuve ſerpente ; mais autant que j'ai pû le remarquer, ſon cours eſt fort different de celui de nos Fleuves de France ; car je vous dirai ici en paſſant que les Rivieres de l'Amerique courent aſſez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il eſt riche par lui même par la bonté du climat, par la quantité prodigieuſe de Bœufs, de Cerfs, de Chevreüils, de Cocqs d'Inde qui paiſſent ſur ces rivages. On y voit auſſi d'autres bêtes & oiſeaux, dont je ne ſçaurois vous parler, ſans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chaſſes & des pêches de differentes eſpeces d'Animaux, auſſi bien que des rencontres de Sauvages ; & tout ce détail vous rebuteroit par ſa longueur. Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triſte état, dépoüillez de verdure, & ſur tout les treilles dont la beauté des grapes & la groſſeur des grains vous ſurprendroient. J'ai mangé de ces raiſins deſſechez au Soleil, comme je vous ai dit ; le goût m'en a paru merveilleux. Pour des Caſtors ils y ſont auſſi rares que ſur la *Riviere Longue*, où je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peuples font des fourures pour l'hiver. Je partis donc de la Riviere des *Ilinois* le dixiéme d'Avril, & à la faveur d'un vent d'Oüeſt-Sud Oüeſt, nous

gagnâmes en six jours le Fort de *Crevecœur*. J'y trouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez possibles. Les *Ilinois* l'honorent infiniment, & avec raison. Je restai trois jours dans ce Fort, où il y avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Ilinois*, au Village desquels j'arrivai le vingtiéme. Je commençai par engager quatre cens homme à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée: Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner au plus considerables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Brezil, cent livres de poudre, deux cens livres de balles, avec quelques armes. Cette largesse me fut fort utile, & les anima si bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le vingt-quatriéme j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut-là que mes *Oumamis* me quitterent pour s'en retourner chez eux, aussi contens de moi que du present que je leur fis de quelques fusils & de quelques pistolets. Le vingt-cinquiéme je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme j'entrai le vingt-huitiéme dans la Riviere des *Oumamis*; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. *de la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils disoient avoir bien merité ce supplice; ils vouloient même que nous prissions plaisir à le voir, car les Sauvages se scandalisent qu'on ne se divertisse pas de ces tragedies réelles. Ce spectacle me fit

horreur, car on faisoit souffrir à ces malheureux des tourmens inconcevables, cela me fit résoudre à me rembarquer au plus vîte, & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur disant que mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, ne manqueroient pas de se saouler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'ensuite ils feroient un desordre qu'il me seroit impossible d'empêcher. Ainsi je me rembarquai, & aprés avoir côtoyé ce Lac, & traversé la Baye de l'*Ours qui dort*. Je mis pied à terre à *Missilimakinac* le vingt-deuxiéme du mois present, j'appris que le Sieur de *S. Pierre de Repantigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Quebec* jusqu'à ce poste-là, que Mr. *de Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même tems ses Nations alliées, ils les envoyoit avertir de cesser d'aller en parti chez ces Barbares. Il me dit aussi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poste, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui est un des Chefs des *Hurons*, à descendre à la Colonie, afin de le faire prendre, ce que ce Sauvage ayant sçû, il publia par tout qu'il vouloit faire ce voyage exprés pour lui en faire le défi. C'est ce qu'il doit executer en partant demain avec une grande troupe d'*Outaouas* & de Coureurs de bois, qui descendent sous le commandement de Mr. *Dulhut*. Au reste, j'ai déja disperśé les Soldats de mon détachement en plusieurs Canots parmi des Sauvages & des Coureurs de bois, & comme j'ai des affaires à ré-

gler ici, je ſuis contraint d'y demeurer encore ſept ou huit jours. Voilà, Monſieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'eſſentiel ; j'aurois pû la groſſir davantage, mais j'ai crû que le reſte n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curioſité. Quand au Lac des *Ilinois* il a trois cens lieuës de tour, comme vous le verrez ſur ma Carte par l'échelle des lieuës. Car je ne ſçaurois m'aſſujettir à tracer dans une lettre les differentes diſtances des lieux. Ce Lac eſt ſitué dans un beau climat ; ſes rivages ſont couverts de bois de ſapins & de haute futaye ; mais peu de prairies. La Riviere des *Oumamis* ne vaut pas la peine d'en parler. La Baye de *l'Ours qui dort* eſt aſſez grande, c'eſt ſur la Riviere qui s'y décharge que les *Outaouas* ont coûtume de faire tous les trois ans leurs chaſſes de Caſtors. Au reſte, il n'y a ni battures, ni rochers, ni bancs de ſable dans ce Lac. Les terres qui le bordent du côté Meridional ſont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu, Monſieur, ſoyez perſuadé que je me ferai toûjours un ſenſible plaiſir de vous amuſer, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux.

Au reſte je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage ſoit ſi abregée ; il me faudroit plus de tems & de loiſir que je n'en ai à preſent pour vous particulariſer quantité de choſes curieuſes, dont le détail ſeroit un peu trop long. Il ſuffit que je vous envoye

l'essentiel, en attendant que je puisse moi-même vous faire le recit d'une infinité d'avantures, de rencontres & d'observations, capables de reveiller l'esprit des réflexionnaires. Le mien est trop superficiel pour philosopher sur l'origine, la croyance, les mœurs & les manieres de tant de Sauvages, non plus que sur l'étenduë de ce Continent vers l'Oüest. Je me suis contenté seulement de faire réflexion sur les causes du mauvais succez des découvertes que plusieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amerique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de Mr. *de la Salle* & de quelques autres malheureux découvreurs, ont sçû donner de trés grandes leçons à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'appartient pas à toutes sortes de personnes de s'en mêler, *non licet omnibus adirè Corinthum*. Il seroit trés-facile de penetrer jusqu'au fonds des Païs Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut. Je suppose premierement qu'au lieu de Canots on se servit de certaines Chaloupes d'une construction particuliere qui tirassent peu d'eau, qui fussent legeres de bois & portatives, lesquelles contenant treize hommes avec trente cinq ou quarante quintaux de pesanteur, resistassent vigoureusement aux vagues des grands Lacs. Il ne suffit pas d'avoir du courage, de la santé & de la vigilance pour faire ces entreprises. Il

faut bien d'autres talens qui se trouvent rarement en une même personne. La conduite de trois cens hommes avec lesquels on pourroit faire ces découvertes me paroît assez épineuse. C'est ici que l'industrie & la patience sont necessaires pour contenir une pareille troupe dans le devoir. Les séditions, les querelles & mille autres desordres n'arivent que trop souvent parmi des gens qui étant éloignez des Villes se trouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force de leurs superieurs. Il s'agit ici de dissimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal ; la voye de la douceur est la plus sûre pour celui qui conduit la troupe: S'il arrive quelque mutinerie ou mauvais complots, il faut que les Officiers tâchent d'y remedier, en persuadant aux mutins qu'il seroit fâcheux d'en donner connoissance à leur Commandant. Celui-ci doit toûjours faire semblant d'ignorer ce qui se passe ; si ce n'est que le mal éclate en sa presence ; car alors il est indispensablement obligé de les punir à la sourdine au plûtôt, à moins que sa prudence ne l'engage d'en retarder l'execution lors qu'il en prévoit les suites fâcheuses. On leur doit tollerer mille choses en ces Voyages, dont on auroit toute sorte de raison de les châtier ailleurs. C'est-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec les Sauvagesses, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leurs négligences à faire

la garde comme il faut, & toutes les autres choses qui ne tendent ni à la desobeïssance ni à la revolte. Il doit avoir le soin de choisir dans sa Troupe un espion, lequel étant bien récompensé l'informe adroitement de tout ce qui se passe, afin d'y remedier directement ou indirectement. Il est question de découvrir avec beaucoup de finesse & de secret un chef de cabale, & lorsque le Commandant en est tellement éclairci qu'il ne lui est plus permis de douter du crime, il est expedient de s'en défaire avec tant d'adresse, qu'on ne sçache ce qu'il est devenu.

Au reste, il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occasions, les fatiguer le moins qu'il est possible; les exciter à se réjoüir, à joüer, à danser, & en même temps les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puisse se servir pour les contenir dans leur devoir, c'est la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui-même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Ecclesiastiques, ils font plus de mal que de bien en ces sortes de Voyages; ce qui fait que je m'en passerois. Celui qui se charge de ces découvertes doit bien choisir ses gens; car tout le monde n'est pas propre à celà. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperament sec & d'une humeur paisible, qui soient actifs, courageux, & accoûtumez aux fatigues des Voyages. Parmi ces trois

cens personnes il y doit avoir des charpentiers de chaloupes, des armuriers, des scieurs de long avec tous leurs outils, des chasseurs, des pêcheurs. Outre cela, des Chirurgiens qui ne portent autre chose que des rasoirs, des lancettes, des drogues pour les blessures, de l'orvietan & du sené. Tous les gens de la troupe doivent être munis de capots, de buffe & de botines pour resister à la fléche, car les Sauvages des Païs dont je parle n'ont jamais vû d'armes à feu, comme je vous l'ai déja dit. Il faut avec cela qu'ils soient armez d'un fusil à deux coups, d'un pistolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant aura le soin de faire provision d'une assez grande quantité de peaux de Cerfs, d'Original, ou de Bœuf, qu'il fera coudre les unes aux autres pour faire l'enceinte de son Camp, par le moyen de quelques piquets plantez de distance à autre. J'en avois suffisamment pour garnir un quarré de trente pieds sur chaque face, parce que chaque peau ayant cinq pieds de hauteur, & prés de quatre de largeur, j'en fis faire deux bandes de huit peaux chacune, qui étoient tenduës & levées en un instant. Il faut avoir des Canonieres de Cœti de huit pieds de longueur & de six de largeur, deux Moulins à bras, qui sont de petites machines portatives comme de grands Moulins à Caffé. On s'en sert pour moudre du bled d'Inde avec beaucoup de facilité. On portera des clouds de toutes especes, des pics,

des pioches, des bêches, des haches, des ameçons, du ſavon & du coton à faire des chandelles. Je ſuppoſe ſur tout qu'on ſera muni de bonne poudre, d'eau de vie, de tabac de Breſil, & de mille autres choſes qu'on eſt obligé de preſenter aux Nations Sauvages qu'on découvre. Le Commandant ſe munira pareillement d'un Aſtrolabe, d'un demi cercle, de pluſieurs bouſſoles ou compas ſimples & à variation, d'une pierre d'aiman, de deux groſſes montres de trois pouces de diametre, de pinceaux, de couleurs, de papier à deſſein, & autre pour faire ſes Journaux & ſes Cartes, pour déſigner les bêtes terreſtres, volatiles & aquatiques, les arbres, les plantes & les grains, & generalement tout ce qui lui paroîtra digne de ſa curioſité. Je ſerois auſſi d'avis qu'il eût des trompettes & quelques joüeurs de violon, tant pour réjoüir ſa troupe que pour cauſer de l'admiration aux Sauvages. Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé qu'avec cet équipage tout homme d'eſprit, de conduite & de détail, c'eſt-à-dire ſoigneux, prevoyant, ſage & de bon exemple, mais ſur tout patient, moderé, & d'un talent à trouver des expediens à tout, peut aller hardiment tête levée dans tous les Païs Occidentaux de Canada ſans rien craindre. Pour moi je vous avouë que ſi j'avois toutes ces qualitez là je m'eſtimerois fort heureux d'être emploié à faire cette entrepriſe, tant pour la gloire du Roi que pour ma propre ſatisfaction, car

enfin j'ai tant goûté de plaisir dans mes Voyages par la diversité continuelle d'objets, que je n'ai presque pas eu le tems de m'apercevoir de mes peines & de mes faitgues,

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 28. *Mai* 1689.

LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac *pour la* Colonie. *Description des Païs, des Rivieres & des passages qu'on trouve en chemin. Incursion funeste des* Iroquois *dans l'Isle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada, *du Comte de ce nom, & du rappel de Mr. le Marquis de* Denonville.

MONSIEUR,

Je vous écrivis de *Missilimakinac* le 28 de Mai, & j'en partis le 8 Juin pour *Monreal*, en compagnie de douze *Outaouas*, divisez en deux Canots, qui firent toute la diligence possible. Je joignis le 23 à la *Riviere Creuse*, la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût afin de m'empêcher de passer outre en si foible compagnie. Il vouloit me persuader de décendre avec lui, me representant que si mes douze Conducteurs apercevoient

dans les Portages ou dans les Rivieres, quelques vestiges ou apparences qui leur fissent aprehender la rencontre des *Iroquois*, ils m'abandonneroient avec leurs Canots, & s'enfuïroient dans les bois à toute jambe, pour éviter de tomber entre leurs mains. Je rejettai cet avis, dont je fus à la veille de me repentir, car ce qu'il m'avoit prédit pensa m'arriver au *Long Saut*; ils furent sur le point de se sauver dans les Forêts. En ce cas, j'aurois tâché de les suivre, puisque de deux maux il faut éviter le pire. Je rencontrai Mr. de *Sainte Helene* dans la grande Riviere des *Outaouas*, prés de la Riviere du *Liévre*. Il étoit à la tête d'un parti de Coureurs de bois, & s'en alloit à la Baye de *Hudson*, pour reprendre quelques Forts que les Anglois nous ont enlevez. Il m'aprit le passage de Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*, & qu'à son arrivée le Roi Jacques s'étoit retiré en France : Que ce Prince avoit été proclamé Roi, ce qui sembloit présager une rude & sanglante guerre en Europe. Je vous avouë que cette nouvelle me surprit extrêmement, & quoi qu'elle m'a été dite par un homme sur la parole duquel je compte beaucoup, j'ai eu toute la peine imaginable de pouvoir croire qu'une révolution aussi grande, ait pû se faire en si peu de tems & sans effusion de sang, faisant reflexion sur tout à l'alliance qu'on y a entre nôtre Cour & celle d'Angleterre, & l'interêt qu'ont les deux Monarques de s'entr'aider. J'arrivai au *Monreal* le 9 Juillet, aprés avoit

ſauté pluſieurs Cataractes affreux dans la grande *Riviere des Outaouas*, & fait quinze ou vingt portages, entre leſquels il y en a de plus d'une lieuë de diſtance. De *Miſſilimakinac* à la *Riviere des François*, la Navigation eſt aſſez aſſurée, car en côtoyant le Lac des *Hurons* on trouve une infinité d'Iſles qui ſervent d'abri. On remonte cette Riviere avec aſſez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante & de cent pas, enſuite on entre dans le Lac des *Nepicerinis*, d'où l'on fait encore un portage de deux lieuës pour gagner une autre Riviere, où on ſaute ſix ou ſept chûtes d'eau. De celle-cy on fait derechef un portage juſqu'à la *Riviere Creuſe*, qui ſe décharge par de ſemblables courants précipitiez dans la grande *Riviere des Outaouas*, proche du lieu qu'on appelle *Mataouan*. On ne quitte plus cette Riviere, ſi ce n'eſt au bout de l'Iſle de *Monreal*, où elle ſe perd dans le grand Fleuve de *Saint Laurent*. Ces deux Rivieres ſe joignent avec beaucoup de tranquilité; car aprés avoir quitté leur lit affreux, elles forment le petit Lac *Saint Loüis*. Je penſai perir au Saut qui porte ce même nom à trois lieuës de *Monreal*, car nôtre Canot ayant tourné dans les boüillons, je fus tranſporté par la force du courant juſqu'au pied de ce Cataracte, ſur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier *de Vaudreüil* me retira par un hazard exttaordinaire. Le Canot & les Pelleteries des ſix Sauvages fu-

rent perdus, & un d'eux malheureusement noyé, voilà le seul risque que j'aye couru pendant le cours de mes Voyages. Dés que j'eus mis pied à terre, j'accourus en diligence à l'auberge pour me délasser, & me dédommager de l'abstinence que j'avois été obligé de faire. Le lendemain j'allai voir Mr. *de Denonville* & Mr. *de Champigni*, auquels je rendis compte de mes Voyages, en leur donnant avis de la grande troupe de Coureurs de bois & de Sauvages qui devoient arriver au plûtôt, & qui parûrent en effet au bout des quinze jours en cette Ville-là. Le *Rat* qui étoit décendu & retourné chez lui, malgré les risque dont il étoit menacé, comme je vous l'ai déja dit, fit voir qu'il s'en moquoit. Je ne puis m'empêcher de vous faire un disgression qui sera de longue étenduë, pour vous apprendre le malicieux stratagême dont ce rusé Sauvage se servit l'année derniere, afin d'empêcher que Mr. *de Denonville* ne fit la Paix avec les *Iroquois*. Je n'aurois pas manqué de vous en faire le recit dans ma précedente Lettre, si le tems me l'eut permis; la voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Conseil des *Hurons*, âgé de quarante ans, & galant homme s'il en fut, se voyant pressé, prié & sollicité de la part de Mr. *de Denouville*, pour entrer dans son Alliance l'année 1687. comme je vous l'ai déja marqué, y consentit à la fin, avec cette clause que la guerre ne finiroit que par la destruction totale des *Iroquois*, ce

que ce Gouverneur lui fit promettre, & dont il l'assura lui-même le troisiéme Septembre de la même année, c'est-à-dire deux jours avant que je partisse de *Niagara* pour mon voyage des grands Lacs. Ce Sauvage comptant sur la promesse de Mr. *de Denonville*, partit de *Missilimakinac* à la tête de cent Guerriers, comme je vous l'ai expliqué en ma quatorziéme Lettre, pour aller aux Païs des *Iroquois*, à dessein de faire quelque coup d'éclat. Cependant comme il étoit question d'agir prudemment en cette rencontre, il jugea à propos de passer au Fort *Frontenac* pour prendre langue. Dés qu'il y fut arrivé, le Commandant lui dit que Mr. *de Denouville* travailloit à faire la Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*, dont il attendoit les Ambassadeurs avec des Otages qu'ils devoient conduire à *Monreal* dans huit ou dix jours, pour conclure le Traité; que par conséquent il étoit à propos qu'il s'en retournât à *Missilimakinac* avec tous ses Guerriers, sans passer outre. Le Sauvage fort étonné d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit si peu, & qui étoit si fâcheuse pour lui & pour toute sa Nation; qu'il prévoyoit être sacrifiée pour le salut des François, répondit au Commandant que *cela étoit raisonnable*, mais au lieu de suivre le conseil qu'il lui avoit donné, il s'en alla attendre les Ambassadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroits des Cataractes, où il falloit absolument qu'ils abordassent. A peine y demeura-t'il quatre ou cinq jours que ces malheureux Députez

accompagnez de quarante jeunes hommes, arriverent, lesquels furent tous tuez ou pris en débarquant. Aussi-tôt que les prisonniers furent liez, ce rusé Sauvage leur dit, que le Gouverneur des François l'ayant fait avertir de se trouver-là pour y attendre un parti de cinquante Guerriers qui devoient y passer un tel tems, il étoit venu se saisir de ce poste. Ces *Iroquois* fort surpris de la perfidie qu'ils croyoient que Mr. *de Denonville* leur faisoit, raconterent au *Rat* le sujet de leur voyage. Alors ce *Huron* faisant le desesperé & le furieux, commença à déclamer (pour mieux jouër son rôle) contre Mr. *de Denonville*, disant qu'il se vangeroit tôt ou tard de ce qu'il s'étoit servi de lui pour la plus horrible trahison qui eût jamais été faite; & regardant ensuite fixement tous ces prisonniers, entre lesquels se trouvoit le principal Ambassadeur nommé *Theganesorens*, il leur dit, *Allez mes Fréres, je vous délie & vous renvoye chez vos gens, quoique nous ayons la Guerre avec vous. C'est le Gouverneur des François qui m'a fait faire une action si noire, que je ne m'en consolerai jamais, à moins que vos cinq Nations n'en tirent une juste vengeance.* Il n'en fallut pas davantage pour persuader ces *Iroquois* de la sincerité des paroles du *Rat*, & sur le champ même ils l'assurerent qu'en cas qu'il voulut faire la Paix de son particulier, les cinq Nations y consentiroient. Quoi qu'il en soit, le *Rat* qui ne perdit qu'un seul homme dans cette occasion, voulut garder un esclave *Chaona-*

non adopté des *Iroquois* pour remplacer le *Huron* qui avoit été tué ; & aprés avoir donné des fusils, de la poudre & des balles à ces prisonniers *Iroquois* pour s'en retourner à leurs Païs, il prit la route de *Missilimakinac*, où il presenta au Commandant François l'Esclave qu'il avoit amené. Celui-ci ne fut pas plûtôt livré, qu'on le condamna à être fusillé, parce qu'on ignoroit que Mr. *de Denonville* voulut faire la Paix avec les *Iroquois*. Ce miserable eut beau raconter son avanture & celle des Ambassadeurs, on s'imagina que la crainte d'aller à l'autte monde le faisoit parler, d'autant plus que le *Rat* & ses Guerriers disoient qu'il radotoit, tellement que nos François tuërent ce pauvre malheureux, malgré toutes les raisons qu'il pût alleguer. Le jour même le *Rat* appellant un ancien Esclave *Iroquois* qui le servoit depuis long-tems, lui dit, qu'il avoit resolu de lui donner la liberté de s'en retourner dans sa Patrie, pour passer le reste de ses jours avec les gens de sa Nation, & qu'étant témoin occulaire du mauvais traitement que les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'ils avoient fusillé ; malgré tout ce qu'il avoit pû dire à leur Commandant pour se justifier, il ne devoit pas manquer de leur raconter une action si noire. Cét Esclave s'acquitta si ponctuellement de sa commission, que les *Iroquois* firent peu de tems aprés l'incursion suivante, dans le tems que Mr. *de Denonville* ne songeoit à rien moins qu'à une semblable visite, d'autant qu'il avoit eu la précaution de faire sçavoir aux *Iroquois*

qu'il desaprouvoit tellement la trahison du *Rat*, qu'il avoit envie de le faire pendre. Cela est si vrai, qu'il attendoit à tous momens dix ou douze Députez pour faire cette Paix tant desirée. Ils arriverent en effet au bout de quelque temps, mais en plus grand nombre, pour un dessein bien different de celui que ce Gouverneur s'en étoit promis. Ils débarquerent au bout de l'Isle au nombre de douze cens Guerriers, qui brûlerent & saccagerent toutes ses habitations. Ils firent un massacre épouventable d'hommes, de femmes & d'enfans. Madame *de Denonville* qui se trouvoit alors avec Monsieur son Epoux à *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop assurée; la consternation étoit generale, car on craignoit extrémement l'aproche de ces Barbares, qui n'étoient qu'à trois lieuës de *Monreal*. Ils bloquerent deux Forts, aprés avoir brûlé toutes les habitations d'alentour. Cependant Mr. *de Denonville* y envoya un détachement de cent Soldats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas faire sortir de la Ville un plus grand nombre de combattans; mais ceux-cy furent tous pris ou taillez en pieces, car il ne s'en sauva que douze Sauvages, un Soldat, & Mr. *de Longueil* Commandant de ce détachement, qui aprés avoir eu la cuisse cassée, fut emporté par ces douze Alliez; les autres Officiers, à sçavoir les Sieurs de la *Raberre*, *Saint pierre-Denis*, *la Plante* & *Ville-Denté*, furent pris. Ces Barbares desolerent presque toute l'Isle, & ne perdirent que trois dés leurs, lesquels aprés s'é-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouverent aux habitations, furent attirez dans un Fort par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient esclave depuis quelques années. Dés que ces *Iroquois* infortunez furent dans ce Fort, on les jetta dans une cave, afin qu'ils cuvassent leur vin; mais s'étant éveillez ils se repentirent sans doute d'en avoir tant bû. Ils se mirent aussi-tôt à chanter, & lors qu'on vint pour les lier & les amener au *Monreal*, ils se saisirent de quelques bâtons qu'ils trouverent dans cette cave, & se deffendirent avec tant de vigueur & d'intrepidité, qu'on fut obligé de les tuër à coups de fusil dans le lieu même. Ce vacher qui fut amené à Mr. *de*
„ *Denonville*, lui dit, que le coup de *Rat* étoit
„ irréparable, que les cinq Nations *Iroquoises*
„ avoient cét outrage si fort à cœur, qu'il se-
„ roit impossible de les porter si-tôt à la Paix,
„ & qu'elles blâment si peu l'action de ce *Hu-*
„ *ron*, qu'elles étoient prêtes d'entrer en Traité
„ avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec son par-
„ ti que ce qu'un bon Guerrier & un bon Al-
„ lié devoit faire. Ces Barbares n'eurent pas plûtôt achevé de mettre tout à feu & à sang, qu'ils se rembarquerent pour retourner à leur Païs chargez du butin qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune opposition dans leur retraite. Cette funeste incursion à laquelle Mr. *de Denonville* ne s'attendoit point, comme je vous l'ai déja dit, l'étonna sans doute, & lui fournit une ample matiere à reflexion. Déja il étoit impossible qu'il pût entretenir plus long tems le *Fort de*

Frontenac, où les vivres commençoient à manquer. Il ne pouvoit le ſecourir qu'en expoſant bien du monde aux paſſages des Cataractes, dont je vous ai parlé tant de fois. Il falut donc prendre le parti d'en tirer la Garniſon & de faire ſauter ce Fort, il n'étoit plus queſtion que de trouver des gens qui en portaſſent l'ordre au Commandant, ce que perſonne n'oſoit entreprendre. Dans cét embaras le Sieur de *Saint Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y aller ſeul au travers des bois ; ce qu'il executa heureuſement. Cette nouvelle réjoüit extrémement Mr. *de Valrénes*, qui commandoit alors dans ce Fort, lequel ayant fait miner les quatre Baſtions, crût qu'avec la poudre qu'on y mit, cela étoit ſuffiſant pour les faire ſauter. Enſuite il s'embarqua pour décendre les Cataractes du Fleuve juſqu'à *Monreal*, où il trouva Mr. *de Denonville* qu'il accompagna juſqu'ici. Cet Officier ne ſe contenta pas d'abandonner le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela mettre en feu trois grandes Barques qui avoient accoûtumé de Naviguer ſur le Lac, tant pour intimider les *Iroquois* en tems de guerre, que pour leur porter des Marchandiſes en tems de Paix. Mr. *de Denonville* ne pouvoit mieux faire qu'en abandonnant ce Fort, auſſi bien que celuy de *Niagara*, car aſſurément ces deux poſtes ſont inſoûtenables par la difficulté des Cataractes inacceſſibles, où dix *Iroquois* embuſquez pourroient aiſément arrêter mille François à coups de pierres. Il eſt vray que

le ſalut & la conſervation de nos Colonies dépendoient abſolument de ces deux Forts, qui ſembloient être garants de la deſtruction totale des *Iroquois*, car ils n'auroient pû s'écarter de leurs Villages pour aller à la chaſſe ou à la pêche ſans courir riſque d'être égorgez par nos Sauvages amis, leſquels aſſurez d'une retraite auroient fait des incurſions continuelles dans le Païs de ces Barbares, qui manquant de Caſtors pour trafiquer des fuſils, de la poudre, des bales & des filets, ſeroient morts de faim, ou tout au moins ils auroient été contraints d'abandonner leurs Païs.

A la fin de Septembre Mr. *de Bonaventure*, Capitaine & Proprietaire d'un Vaiſſeau Marchand, arriva dans ce Port, portant la nouvelle du retour de Mr. *de Frontenac* en qualité de Gouverneur General à la place de Mr. *de Denonville*, que Mr. le Duc de *Beauvilliers* avoit propoſé au Roi pour être Sous-Gouverneur des Princes ſes petits-fils. Quelques perſonnes ſont fâchées du rapel de Mr. *de Denonville*, & du retour de Mr. *de Frontenac*. On prétend que les Reverends Peres Jeſuites ſont de ce nombre, car s'il en faut croire l'Hiſtoire du Païs, ils n'avoient pas peu contribué à le faire rapeller en France il y a ſept ou huit ans, de concert avec l'Intendant *du Cheſneau* & le Conſeil Souverain, par des accuſations qui produiſirent l'effet qu'ils s'en étoient promis; & dont le Roi paroît entierement deſabuſé, puis qu'il le renvoye encore une fois dans ce Gou-

vernement. Cependant les Conseillers les plus coupables ne sçavent à quelle sauce manger ce poisson, ne doutant point que ce nouveau Gouverneur ne conserve un juste ressentiment du passé. Mais les Nobles, les Marchands, & tous les Habitans en general se préparent à faire de grandes réjoüissances à l'arrivée de ce Gouverneur, qu'ils attendent avec autant d'impatience que les Juifs font le *Messie*. Les Sauvages mêmes des environs de la Colonie semblent en avoir une joye extraordinaire. Cela n'est pas surprenant, car ce Gouverneur s'est fait considerer, non seulement des François, mais encore de tous les Peuples de ce vaste Continent qui le regardoient autrefois comme leur Ange tutelaire. Mr. *de Denonville* commence à faire plier bagage, c'est tout ce que j'en puis dire, ce n'est pas à moi de me mêler d'un nombre infini d'affaires qui ne regardent que son interêt particulier, s'il a bien ou mal fait durant le tems de son Gouvernement, si on l'a aimé ou haï je n'en sçai rien, s'il a fait bonne ou mauvaise chere je ne sçaurois vous le dire, ne m'étant jamais trouvé à sa table. Adieu.

Je fais état de partir pour la *Rochelle* lors que le Vaisseau qui porte ce nouveau Gouverneur fera voile pour s'en retourner en France.

Je suis, Monsieur, vôtre &c.

A Quebec le 28. *Septembre* 1689.

LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comte de Frontenac. *Sa réception. Son Voyage à* Monreal. *Rétablissement du* Fort de Frontenac.

MONSIEUR,

La méchante nouvelle que vous me donnez de l'adjudication de la Terre de *Lahontan* me mettroit au desespoir, si vous ne m'assuriez en même tems que je pourrois la ravoir au bout d'un siecle (si j'avois le malheur de vivre si long-tems) pourvû que je rembourse le possesseur de la somme qu'il en a payée, & prouvant que j'étois actuellement dans le service aux extrémitez du monde, lorsqu'elle se vendit. Au reste Mr. de *Frontenac* a revoqué mon congé, m'offrant sa bourse & sa table ; mes raisons ne le touchant point, & il faut obéïr.

Ce nouveau Gouverneur arriva à *Quebec* le quinze d'Octobre, mit pied à terre sur les huit heures du soir, & fut reçû au flambeau tant de la

la Ville que de la Rade, par le Conseil Souverain, & par tous les habitans qui étoient sous les armes. On fit trois décharges de Canon & de Mousqueterie, & les feux de joye furent accompagnez d'illuminations à toutes les fenêtres des maisons de la Ville, ce soir même tous les Corps de *Canada* le complimenterent, & sur tout les Jesuites, qui lui firent une Harangue fort pathetique, où le cœur avoit moins de part que la bouche. Le lendemain il fut visité de toutes les Dames, dont la joye secrete se remarquoit autant sur leur visage qu'en leurs paroles. Plusieurs personnes firent joüër des feux d'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum* à la grande Eglise, où ce Gouverneur se trouva. Ces réjoüissances durerent en augmentant de jour en jour; jusqu'à ce qu'il partit pour le *Monreal*, ce qui est une marque du plaisir qu'on se fait de son retour & de l'assurance que l'on a, que par sa sage conduite & son esprit sublime, il conservera le repos & la tranquilité qu'il a toûjours sçû y maintenir pendant les dix années de son premier Gouvernement. Il est adoré de tout le monde, on l'appelle *Redemptor Patriæ*, ce Titre lui convient, car sur le raport de tous les habitans de ces Colonies, tout étoit dans le Cahos, dans la confusion & dans la pauvreté la premiere fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois* avoient brûlé toutes les Plantations, & égorgé des milliers de François, le laboureur étoit assommé dans son champ; le Voyageur étoit enlevé dans ses courses, & le Marchand

ruïné par le manque de Commerce ; la famine desoloit tout le monde, la guerre faisoit abandonner le païs : en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr, si ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares, de la maniere que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquiéme Lettre. Cét ouvrage qui ne vous paroîtra peut-être pas d'une aussi grande conséquence que je vous le dépeins, l'est cependant plus que vous ne sçauriez vous imaginer ; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié personnelle, au lieu que dans toutes les ruptures qui se font en Europe, la vengeance y a moins de part que l'interêt. Mr. de *S. Valiers* Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Printems passé dans une barque qu'il freta pour le transporter à *l'Acadie*, à *l'Isle de Terre-Neuve*, & autres païs de son Diocése. Mr. *de Frontenac* se mit en Canot quatre ou cinq jours aprés son arrivée pour aller au *Monreal*, où j'eus l'honneur de l'accompagner : On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une saison si froide & si avancée ; car comme je vous ai déja dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaisses & plus fortes que celles de Paris en Janvier, ce qui ne devroit pas naturellement arriver. On eut beau lui representer toutes ces difficultez & plusieurs autres, il ne laissa pas au sortir des fatigues de la Mer & à la soixante-huitiéme année de son âge de se jetter en Canot. Il avoit si fort à cœur l'abandon du

Fort de *Frontenac* qu'il eût été lui même jusques-là, si les Nobles, les Prêtres, & les habitans du *Monreal* ne l'eussent prié à mains jointes de ne pas exposer sa personne aux dangers des passages, des Sauts & des Cataractes qu'on est obligé de franchir. Plusieurs Gentilhommes *Canadiens* suivis d'une centaine de Coureurs de bois se risquoient sous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, sous les Bastions duquel, comme je vous ai dit dans ma derniere Lettre, Mr. de *Valrénes* avoit mis des poudres pour les faire sauter en se retirant; heureusement le dommage n'a pas été si grand qu'on se l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, relevent déja quelques toises de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. *de Frontenac* en reçût des nouvelles hier au soir, qui fut le sixiéme jour aprés son retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que Mr. *de Denonville* avoit envoyé aux galeres dont je vous ai parlé dans ma treiziéme Lettre. Le reste de ces malheureux a peri dans les chaînes. Parmi ceux que Mr. *de Frontenac* a amené avec lui, le plus considerable de cette troupe infortunée se nomme *Oreouahé*. Il est vrai que comme chef des *Goyogouans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'est en reconnoissance de l'attachement qu'il marque avoir, tant pour Mr. *de Frontenac* que pour la Nation Françoise, que ce Gou-

verneur le logea dans ſon Château. On ſe flâte de pouvoir faire quelque accommodement avec les cinq Nations *Iroquoiſes* par l'entremiſe de ce Chef, & il ſemble que l'on ſe diſpoſe de leur faire des propoſition de paix, mais j'en augure un mauvais ſuccez par trois bonnes raiſons. Je les ai déja repreſentées à Mr. *de Frontenac*, qui m'a dit qu'aprés le départ des Vaiſſeaux, il s'entretiendroit avec moi ſur cette affaire. Je ne vous dis rien de ſon entrevûë avec Monſieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatos parietes.* Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'eſperance d'être avancez. Les Vaiſſeaux partiront demain ſelon toutes les apparences, car le vent d'Oüeſt eſt clair & moderé; d'ailleurs, la ſaiſon de quitter le Port eſt ſur la fin, Adieu Monſieur.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Quebec ce 15 *Novembre* 1689.

LETTRE XIX.

Qui contient les incursions faites à la Nouvelle Angleterre, *& à la* Nouvelle York. *Funeste Ambassade des* François *chez les* Iroquois. *Entreprise mal concertée des* Anglois *& des* Iroquois, *venant par terre attaquer la* Colonie.

MONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaisseau Rochelois chargé de vin & d'eau de vie arriva à *Quebec*, d'où le Capitaine a eu soin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du commerce du *Canada* en general : Il m'est impossible de vous donner cette satisfaction presentement, parce que je ne le connois pas encore assez à fond pour vous en pouvoir donner une idée distincte : mais je vous assure que je vous envoyerai un jour des Memoires si exacts, que vous aurez sujet d'en être satisfait. Cependant contentez-vous d'aprendre

ce qui s'est passé dans ce Païs depuis la datte de ma derniere Lettre.

Dés que Mr. *de Denonville* fut parti de *Quebec* pour s'en retourner en France, Mr. *de Frontenac* prit possession du Fort, qui est la residence ordinaire des Gouverneurs Generaux, & il ordonna au meilleur Architecte de se préparer à le rebâtir de nouveau le plûtôt qu'il se pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. *d'Ibleville* s'offrit de saccager une petite Ville de la *Nouvelle York* que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent aussi à tous les Gouverneurs Généraux de cette Colonie Angloise. Ce Gentilhomme *Canadien* fut suivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages : Ce parti fit cette expedition sur les néges & sur les glaces, quoique cette course fut de trois cens lieuës pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réüssit à merveilles, car aprés avoir pillé, brûlé & saccagé cette bicoque & ses environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entierement. Mr. *de Pontneuf*, aussi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de trois cens hommes, moitié Coureurs de bois & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois, appellé *Kenebeki*, situé sur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les Frontieres de *l'Acadie*. La Garnison de ce Fort se défendit courageusement ; cependant comme on y jetta quantité de Grenades & d'autres feux

d'artifices pendant que les Sauvages ſapoient ou eſcaladoient les paliſſades de tous côtez (contre leur coûtume) le Commandant fut obligé de ſe rendre à diſcretion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir, mais que ſans les Sauvages cette entrepriſe eût indubitablement échoüé.

Dés que la Navigation fut libre, Mr. *de Frontenac* voulut m'engager à partir pour faire des propoſitions des Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que ſa bourſe & ſa table m'ayant été ouvertes durant l'hiver, je ne pouvois m'imaginer qu'il eut envie de ſe défaire ſi tôt de moi. Cette repartie l'obligeant de me faire expliquer, je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu ſa Couronne & la Guerre étant déclarée, les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York*, ne manqueroient pas de faire leur poſſible pour exciter ces bandits à redoubler leurs incurſions : Qu'ils leur fourniroient pour cet effet des munitions *gratis*, & qu'ils ſe joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes ; que d'ailleurs le coup du *Rat* les avoit tellement irritez, qu'il me paroiſſoit impoſſible de les appaiſer, & qu'ainſi je le ſupplois de vouloir bien jetter les yeux ſur quelque autre perſonne, en cas qu'il perſeverât dans le deſſein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choiſi pour cette funeſte Ambaſſade, & certain *Colin* Interpréte de la langue *Iroquoiſe*, avec deux jeunes *Canadiens*, l'accompagnerent en ce malheureux Voyage qu'ils firent en Ca-

not. Dés qu'ils parûrent à la vûë du Village des *Onnontagues*, on les vint honorer d'une salve de coups de bâton, on les y conduit avec la même ceremonie ; cortége fort desagréable pour un homme qui vient faire des propositions de Paix. Les Anciens s'étant aussi-tôt assemblez, jugerent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agniez* ou *Onnoyoutes* de les aller attendre sur le Fleuve, aux passages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renvoyeroient un à *Quebec* & rameneroient le quatriéme à leur Village, où il se trouveroit des Anglois qui le fusilleroient, c'est-à dire qu'ils vouloient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambassadeurs; tant il est vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne se fût lors trouvé chez ces Barbares des gens de la *Nouvelle York*, qui étoient venus exprés pour les animer contre nous. Ils sçûrent si bien s'emparer de ces esprits déja portez d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes Barbares les brûlerent tous vifs, à la reserve du *Chevalier Do*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baston*, pour tirer des lumiéres & des connoissances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois sur ce sujet, par des esclaves qui se sont sauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuse nouvelle ayant surpris Monsieur de *Frontenac*, lui fit dire que de vingt Capitaines qui s'étoient offerts

pour executer cette Commission, & qui se seroient fait un honneur de s'en charger, j'avois été le seul capable d'en prévoir le succez. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un pesant Brigantin que son Capitaine des Gardes fit construire l'Hiver passé. Mr. l'Intendant & Madame son Epouse se mirent aussi dans ce vénérable Batiment, & comme rien ne nous pressoit, nous demeurâmes dix ou douze jours en chemin, faisant tous les soirs une chere de Roi. Mr. *de Frontenac* fit tracer un Fort en passant à la *Ville des trois Rivieres*, dont je vous ai parlé. Quinze jours aprés nôtre arrivée en celle ci, certain Sauvage nommé *la Plake* le vint avertir qu'il avoit découvert un Corps de mille *Anglois*, & de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient pour nous attaquer. Sur cette nouvelle toutes nos Troupes traverserent la Prairie *de la Madelaine* vis à-vis de cette Ville, & nous y campâmes avec trois ou quatre cens Sauvages amis, pour les attendre de pied ferme. Dés que nôtre Camp fut formé, Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois petits partis Sauvages pour observer la marche des ennemis. Ils s'en retournerent aprés avoir surpris quelques *Iroquois* écartez, chassant aux environs du Lac *Champlain*. Ces prisonniers nous dirent que ces *Anglois* n'ayant pû résister aux fatigues du voyage, & ne s'étant pas pourvûs d'une suffisante quantité de vivres, les uns & les autres étoient retournez en leur Païs. Ce rapport ayant été confirmé par d'autres Sauvages, nos Troupes

décamperent, & revinrent ici, d'où je fus détaché quelques jours aprés, pour aller commander un détachement de Soldats destinez à soûtenir les Moissonneurs du *Fort Roland*, situé dans cette Isle. Dés que les récoltes furent faites, je revins ici en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui décendirent de leur Païs, pour faire leur commerce ordinaire de Pelleteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitiéme Lettre.) Ils demeurerent ici quinze jours, ensuite ils s'en retournerent à leurs Païs. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé de plus considerable depuis l'année passée. Je suis sur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr. *de Frontenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je suis à mon ordinaire,

Vôtre, &c.

A Monreal ce 2. Octobre 1691.

LETTRE XX.

Qui contient une seconde entreprise considerable des Anglois *par Mer, trés-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la réponse verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France.

MONSIEUR,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoye la relation de tout ce qui s'est passé en *Canada* depuis la datte de ma derniere Lettre. Peu de jours aprés un Canot que le Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. *de Frontenac* qu'une Flote Angloise forte de trente-quatre voiles paroissoit proche de *Tadoussac.* Aussi tôt il se jetta dans son Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour, afin de devancer l'ennemi, ce qui fut heureusement executé. Il donna ordre à Mr. *de Callieres* de faire décendre autant d'habitans qu'il seroit possible. La diligence que nous

fîmes fut si grande, que le troisiéme jour de Navigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dés que Mr. de *Frontenac* eût débarqué il visita les postes les plus foibles, & les fit fortifier sans perdre de tems. Il fit faire des batteries en plusieurs endroits, & quoi que nous n'eussions dans cette Capitale que douze pieds de gros Canon, & peu de munitions de guerre, il parut tout-à-fait résolu de resister aux efforts de cette Flote, laquelle par bonheur pour nous, s'amusoit à gober des mouches à deux lieuës de *Quebec*. Cependant nous profitions de leur lenteur, travaillant sans relâche à nous mettre en état de défense. Nos Troupes, nos Milices & nos Sauvages arrivoient de tous côtez. Il est certain que si le Commandant de cette Flote eût fait sa décente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours aprés, il auroit emporté cette Place sans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas deux cens François dans la Ville, qui étoit ouverte de tous côtez, mais aulieu de cela il perdit trois jours a son dernier moüillage, vers la pointe de l'*Isle d'Orleans*, tenant conseil sur conseil avec les Capitaines de ses Vaisseaux, sans qu'ils pûssent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet*, qui étoit dans sa Barque avec sa femme & sa belle-mere, fut pris par cette Flote sur le Fleuve *Saint Laurent*. Trois Navires Marchands qui venoient de France, & un autre qui venoit de la *Baye de Hudson* chargé de Castors, entrerent dans la Riviere du *Saguenay* par *Tadoussac*, où ils se

cacherent & mirent leurs Canons à terre & dresserent de bonnes batteries. Enfin les Officiers de la Flote ennemie s'accorderent, aprés avoir passé trois ou quatre jours à d'inutiles déliberations, pendant lequel temps il nous arrivoit de toutes parts des foules d'Habitans & de Soldats. Le Commandant Anglois nommé Ser *Vvilliam Phips*, fit partir de son bord une Chaloupe portant Pavillon François à son Avant, laquelle s'approcha de la Ville sonnant de la Trompette. Mr. *de Frontenac* en fit partir une pour aller à sa rencontre avec un Officier François : celui ci y trouva un Major *Anglois* qui lui fit entendre qu'étant chargé d'une Lettre que son Général écrivoit au Gouverneur de *Canada*, il croyoit qu'on lui permettroit de la presenter lui même. L'Officier François l'ayant fait embarquer dans sa Chaloupe lui fit bander les yeux & l'amena jusqu'à la Chambre de Mr. *de Frontenac*, où aprés lui avoir ôté le bandeau qui couvroit la moitié de son visage, il lui remit sa Lettre, qui contenoit en substance ce qui suit,

Moi Chevalier Vvilliam Phips *commandant par Mer & par Terrre les Forces de la* Nouvelle Angleterre, *au Comte de* Frontenac *Gouverneur Général de* Quebec, *par les Ordres & au nom de* Guillaume III. *& de* Marie, *Roi & Reine d'Angleterre, je viens pour me rendre Maître de ce Païs. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes,*

Châteaux , Forteresses , Bourgades & vos Personnes à ma discretion , vous assûrant toute sorte de bon traitement , douceur & humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction , je tâcherai par le secours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes , d'en faire la conquête. J'attens une réponse positive par écrit dans une heure , en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dés que j'aurai commencé des hostilitez. Signé Vvilliam Phips.

Aprés que l'Interprête eût expliqué cette Lettre à Mr. *de Frontenac* qui étoit environné d'Officiers , il ordonna au Capitaine de ses Gardes de faire planter un Gibet devant le Fort pour faire pendre ce pauvre Major , qui selon toutes les apparences devoit entendre le François , puis qu'il fut sur le point de s'évanoüir lors qu'il entendit prononcer cette funeste Sentence. Il n'avoit pas tout le tort , car il l'eût été effectivement si l'Evêque & l'Intendant qui se trouverent-là tous les deux presens pour son bonheur , n'eussent intercedé en sa faveur. Mr. *de Frontenac* prétendoit que c'étoit une Flote de Fourbans ou gens sans aveu , puis que le Roi d'Angleterre étoit en France ; „ Mais à la fin , s'é„ tant appaisé , il dit à ce Major de s'en retour„ ner incessamment à bord de son Amiral , con„ tre lequel il se deffendroit mieux qu'il n'en „ seroit attaqué ; qu'il ne connoissoit d'autre „ Roi de la Grand Bretagne que *Jacques II.*

que ses Sujets rebelles étoient des Pirates, "
dont il ne craignoit ni la force ni les menaces. "
Il finit sa réponse en jettant au nez du Major la lettre de son Amiral, ensuite il lui tourna le dos. Alors ce pauvre Ambassadeur un peu rassuré prit la liberté de demander à Mr. *de Frontenac*, portant sa montre à l'œil, s'il ne vouloit pas lui donner sa réponse par écrit avant que l'heure fut passée. Mais il lui répondit, avec autant de fierté que de dédain, que son Commandant ne meritoit pas qu'il répondit à son compliment d'autre maniere que par la bouche des Mousquets & des Canons. Ces paroles ne furent pas plûtôt prononcées qu'on lui fit reprendre sa Lettre, ensuite on lui rebanda les yeux, & on le ramena à la Chaloupe d'où il vogua à toute force vers la Flote.

Le lendemain à deux heures aprés midi soixante Chaloupes abordérent à terre, transportant mille ou douze cens hommes, qui resterent sur le sable en fort bon ordre, en même tems ces Chaloupes retournerent à leurs Vaisseaux, & revinrent encore deux fois au même lieu avec le même nombre de troupes, aussi-tôt aprés ils formerent plusieurs Bataillons, & se mirent en marche Tambour battant, Drapeaux déployez du côté de la Ville. Cette descente qui se fit vis-à-vis l'*Isle d'Orleans*, à une lieuë & demie au dessous de *Quebec*, n'agit pourtant pas si diligemment que nos Sauvages accompagnez de deux cens Coureurs de bois, & de cinquante Officiers, n'eussent le tems de s'aller po-

ſter dans un taillis de brouſſailles épaiſſes, ſi uē à demie lieuë de leur débarquement. Comme avec une ſi petite troupe il étoit impoſſible de ſe batre à découvert, il falut donc ſe réſoudre de combatre à la maniere des Sauvages, c'eſt-à-dire dreſſer embuſcade ſur embuſcade dans ce bois taillis, qui avoit un quart de lieuë de traverſe. Cette maniere de faire la guerre nous réüſſit à merveilles; car nous étant poſtez au milieu de ce bois, nous laiſſâmes entrer les Anglois, enſuite nous fîmes nos décharges ſur eux, & nous nous couchâmes ventre à terre juſques à ce qu'ils euſſent fait les leurs, aprés cela nous nous relevâmes, & courant en Pelotons deçà & delà, nous réïterâmes nos décharges avec tant de ſuccez, que ces Milices Angloiſes ayant apperçû nos Sauvages, la confuſion & le deſordre ſe mit parmi eux, & leurs Bataillons furent rompus; alors chacun cherchant ſon ſalut dans la fuite, ils ſe ſauverent pêle & mêle, en criant *Indians*, *Indians* ce qui fut cauſe que nos Sauvages firent une ſanglante boucherie ce jour-là, car nous comptâmes environ trois cens hommes étendus ſur la place, ſans autre perte de nôtre côté que de dix Coureurs de bois, quatre Officiers & deux Sauvages.

Le lendemain les Anglois débarquerent quatres pieces de Canon de bronze montez ſur des affuts de Campagne, & ils ſe battirent vigoureuſement, quoi qu'ils fuſſent auſſi mal diſciplinez que des gens ramaſſez peuvent l'être: Car on peut dire qu'ils ne manquerent point de ce coura-

ge, & que s'ils ne réüssirent pas, c'est parce qu'ils ne connoissoient aucune discipline militaire, qu'ils étoient affoiblis des fatigues de la Mer, & qu'enfin le Chevalier *Vvilliam Phips* manqua tellement de conduite en cette entreprise, qu'il n'auroit pû mieux faire s'il eût été d'intelligence avec nous pour demeurer les bras croisez. Ce jour là se passa plus tranquillement que le suivant. Ils voulurent tenter de nouveau le passage de ce bois à la faveur de leur Artillerie, mais ils perdirent encore trois ou quatre cens hommes, & furent ensuite obligez de regagner incessamment le lieu de leur débarquement. De nôtre côté nous perdîmes Mr. de *Sainte Helene*, qui mourut d'une blessure qu'il reçût à la jambe, & environ quarante hommes, tant François que Sauvages. Cette victoire que nous remportâmes sur les Anglois, nous encouragea tellement que nous les suivîmes jusques à leur Camp, auprés duquel nous passâmes la nuit couchez sur le ventre, dans le dessein de les attaquer à la pointe du jour. Ils nous en épargnérent la peine, car ils s'embarquerent à minuit en si grande confusion, que nous en tuâmes encore environ cinquante, plûtôt par hazard que par adresse, dans le tems qu'ils se jettoient dans leurs chaloupes. Le jour étant survenu nous fîmes transporter à *Quebec* leurs tentes & leurs Canons qu'ils nous avoient laissez, pendant que les Sauvages s'occupoient à chercher les morts dans le bois pour les dépoüiller.

Le même jour que la décente se fit, *Vvilliam Phips* leva l'ancre, & vint moüiller avec quatre gros Vaisseaux à la portée du mousquet de la basse Ville, où nous n'avions qu'une seule Batterie de six Canons de huit livres de balle. Ils canonnerent pendant vingt-quatre heures de si bonne grace, que le feu de leurs Canons égaloient celui de la Mousqueterie. Le dommage qu'ils firent aux toits des maisons ne se monta qu'à cinq ou six pistoles, car pour les murailles elles sont si dures, comme je vous l'ai expliqué dans ma premiere Lettre, que les boulets ne les sçauroient entamer.

Lors que *Vvilliam Phips* eut fini ses glorieux exploits, il envoya demander à Mr. de *Frontenac* quelques prisonniers Anglois, en échange du Sieur *Joliet*, de sa femme, de sa mere, & de quelques matelots, ce qui fut executé sur le champ. Ensuite sa Flote appareilla pour s'en retourner. Dés que les trois Vaisseaux marchands qui s'étoient cachez dans la Riviere du *Saguenay*, l'eurent aperçûë au dessous de *Tadoussac*, filant à pleine voile à la faveur d'un vent d'oüest, ils rembarquerent leurs Canons, & continuant leur voyage avec plaisir ils gagnerent *Quebec* le douze Novembre. A peine eurent ils mis leur Cargaison à terre, que le grand froid produisit tant de glaces sur le Fleuve, que ces Vaisseaux en furent si endommagez qu'on fut obligé de les échoüer au *Cul de Sac*. Cette fâcheuse gelée me chagrina pour le moins autant que Mr. *de Frontenac*, car je me voyois réduit à passer

encore un Hyver en Canada, & ce General étoit en peine comment il pourroit donner avis au Roi de cette entreprise ; mais il survint tout à coup une pluye, suivie d'un dégel, qui nous réjoüit extrêmement l'un & l'autre. Aussi-tôt il fit agréer & apareiller une Fregate desagréée, avec tant de diligence que son lest, ses voiles, ses cordages & ses mâtures, se trouverent en état presque dans le même temps qu'il en donna l'ordre. Dés qu'elle fut prête à faire voile il me dit qu'il s'agissoit de faire un coup d'état en gagnant la France le plûtôt qu'il se pourroit, & que je devois plûtôt perir que de me laisser prendre par les Ennemis, ou de relâcher en quelque Port que ce fut. Il accompagna ce discours d'une lettre particuliere pour Monsieur de *Seignelay*, qui contenoit des choses trés-avantageuses pour moy. Je partis le vingt sixiéme de Novembre, ce qu'on n'avoit jamais vû jusqu'alors. Il est vrai que nous l'échapâmes belle à l'*Isle aux Coudres*, où le vent de Nord Est nous surprit avec une telle impetuosité, qu'aprés avoir moüillé nous pensâmes chansir sous les ancres durant la nuit. Le reste de la traverse fut assez heureux jusqu'ici, car nous n'essuyâmes qu'une seule tempête. Cependant les vents contraires que nous trouvâmes à cent cinquante lieuës des côtes de France, nous obligerent à louvoyer long-temps, ce qui est cause que nôtre voïage vous paroîtra si long. Enfin me voici, graces au Seigneur, heureusement débarqué en cette Ville, d'où je partirai de-

main pour *Versailles*. J'aprens que vous êtes en Province, & que Mr. de *Seignelay* est allé faire le voyage d'un autre monde, bien different de celui d'ou je viens. C'est assurément le plus grand malheur qui pouvoit arriver à la Marine de France, aux Colonies des deux Ameriques, & de moi en particulier, puisque la lettre que Mr. *de Frontenac* lui écrivoit en ma faveur m'est inutile par sa mort.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A la Rochelle le 12. Janvier 1692.



LETTRE XXI.

Qui contient une deſcription des Bureaux des Miniſtces d'Etat, & les ſervices mal récompenſez à la Cour.

MONSIEUR,

Je reçûs à *Paris* la lettre que vous m'écrivites il y a deux mois, mais je ne pûs y répondre, parce que mes affaires n'étoient pas encore finies. A preſent que je ſuis de retour à la *Rochelle*, j'ai tout le loiſir de vous informer de ce qui m'eſt arrivé depuis mon retour en France. Dés que j'arrivai à *Verſailles* je fus ſaluër Mr. *de Pontchartrain* qui avoit ſuccedé à Mr. *de Seignelai*. Je lui dis que Mr. *de Frontenac* m'avoit donné une lettre pour ce Miniſtre, où il lui faiſoit mention de mes ſervices. Je lui remontrai qu'ayant trouvé mes biens ſaiſis & pluſieurs procés à vuider, où ma preſence étoit neceſſaire, je croyois que le Roi voudroit bien agréer que je quittaſſe le ſervice. Il me répondit qu'il étoit informé de l'état de mes affaires, auſquelles j'avois tout le tems de vâquer juſqu'au départ des derniers Vaiſſeaux qui doivent

partir cette année pour *Quebec*, où il prétend que je retourne. Cette réponse me fit quitter *Versailles* pour aller à *Paris*, où mes parens me plongerent dans la Consultation de plusieurs Avocats, qui trouverent mes affaires si broüillées, qu'ils ne croyoient pas que j'en pûsse voir si-tôt la fin. Cependant les écus que je fus obligé de débourser pour cette Consultation, me dégoûta si fort de plaider contre des parties si accreditées au Parlement de Paris, que j'aimai presque autant perdre ma legitime, que d'entrer en procés avec elles. Je ne laissai pourtant pas de demander une provision sur mes biens confisquez en vertu de ce que j'étois actuellement au service. Ce fut avec tant de peine & de frais que je la sollicitai, que quand ces puissans Adversaires n'auroient pas eu le pouvoir de l'empêcher, la somme qu'on auroit pû m'ajuger, n'auroit pas été suffisante pour payer les dépens que je fus obligé de faire. Messieurs de *Bragelone* sont fort honnêtes gens, comme vous sçavez. Il est vrai que comme ils aiment plus les pistoles que leurs Parens, ils se contenterent de m'honorer de leurs conseils, mais leur liberalité ne s'étendit pas plus loin, & j'aurois été trés mal dans mes affaires si je n'avois pas trouvé d'autre ressource que la leur. L'Abbé d'*Ecouttes* plus liberal, quoique moins riche qu'eux, me fit present de cent loüis, que j'employai aux frais que j'ai été obligé de faire pour être reçû dans l'Ordre de *S. Lazare*, dont la ceremonie qui s'en fit dans la chambre de Mr. de *Lou-*

vois dura moins de temps que celui de compter la ſomme au Treſor. J'eſperois que ce genereux Abbé me donneroit enſuite quelques Benefices ſimples dont il pouvoit ſe défaire en ma faveur ſans s'incommoder, mais un ſcrupule de conſcience l'en empêcha. Il fallut donc me reſoudre à la fin d'aller à *Verſailles* pour y faire le métier de ſolliciteur d'emploi, qui eſt le plus dur & le plus chagrinant qui ſoit au monde. Imaginez vous, Monſieur, qu'à ce Royal ſejour les écus s'envolent ſans qu'on ſçache qu'elle route ils prennent. Il faut demeurer patiemment cinq ou ſix heures par jour dans les appartemens de Mr. *de Pontchartrain*, pour ſe faire voir toutes les fois qu'il ſort & qu'ils entre.

A peine commence-t il à paroître que chacun s'empreſſe à preſenter des Memoires accompagnez de cinquante raiſons, que le vent emporte ordinairement. A meſure qu'il reçoit ces Placets, il les donne à quelque Secretaire qui le ſuit, celui-ci les porte à Meſſieurs de *la Touche*, *de Begon*, & *de Sa'uberri*, dont les Laquais reçoivent les piſtoles de la plûpart des Officiers, qui ſans cet expedient couroient grand riſque de s'enrumer à la porte des Bureaux de ces Commis; c'eſt, dis je, d'où leur bon & leur mauvais deſtin doit neceſſairement ſortir. Deſabuſez-vous, Monſieur, de la protection des Grands Seigneurs, le tems n'eſt plus que les Miniſtres leur accordent tout ce qu'ils demandoient pour leurs bâtards, pour leurs laquais, ou pour leurs vaſſaux. Il n'y a que deux ou trois

Princes ou Ducs de la grande faveur qui veüillent se mêler de Proteger les gens qui ne leur appartiennent point, encore s'ils le font, c'est bien rarement, car vous sçavez que la Noblesse de France étant assez mal dans ses affaires, ces gros Seigneurs ont souvent de pauvres Alliez pour lesquels ils sont obligez de demander des Emplois qui les fassent subsister. Les Ministres sont aujourd'hui sur le pied de tout refuser aux premiers de la Cour, en leur répondant que le Roi veut ceci, & qu'il ne veut pas cela : & pour ce qui est du merite on ne le reçoit point dans leurs Bureaux ; c'est un monstre si effroyable, qu'il est en horreur chez la plûpart de ces Ministres. Ce sont eux, pour ainsi dire, qui disposent des charges, quoi qu'il paroisse que ce soit le Roi. Ils font tout ce qu'ils veulent sans être obligez de lui rendre compte, car il s'en raporte à leur zéle & à l'attachement qu'ils doivent avoir pour le bien de son service. Ils lui portent des extraits où le merite des Officiers qu'ils prétendent avancer, est supposé ; ou du moins trés-exageré. Mais les Memoires de ceux qui ne leur plaisent pas, n'ont garde de paroître. Je suis bien fâché d'être obligé de vous dire cette verité, je ne cite aucun Ministre en particulier, car ils ne sont pas tous sur ce pied-là. J'en connois qui seroient au desespoir de faire la moindre injustice à qui que ce soit, & qui ne souffriroient pas que leurs Suisses, leurs Laquais, ni même leurs Commis, s'intrigassent pour l'avancement de certaines gens par la voye

des

des pistoles. Ces habiles intriguans font indirectement plus d'Officiers que vous n'avez de cheveux à la tête, ce qui fait qu'on les saluë d'une lieuë, & qu'on les traite aussi sérieusement de *Monsieur* que leur maître de *Monseigneur* & de *Grandeur*. Ce sont des titres que nos Ministres & nos Secretaires d'Etat ont acquis aussi glorieusement que nos Evêques. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Officiers Generaux eux-mêmes ont toûjours à la bouche les mots de Monseigneur & de Grandeur, en attendant que celui d'Excellence s'y joigne aussi. Je vous jure, Monsieur, que je pourrois trouver matiere à composer un Livre de trois cens pages *in Folio*, si je voulois faire un ample détail des intrigues des Bureaux, des moyens dont les solliciteurs se servent pour venir à leurs fins, des insignes friponneries de certaines gens, & de la patience dont il faut que les Officiers se munissent ; du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur merite, & generalement de toutes les injustices qui se font à l'insçû du Roi. Quoiqu'il en soit, aprés avoir inutilement solllicité ce que je croyois être en droit d'obtenir en reconnoissance de mes services, on se contenta de me dire que le Roi ordonnoit à Mr. *de Frontenac* de me pourvoir le plus avantageusement qu'il le pourroit quand l'occasion s'en presenteroit ; de sorte qu'il me fallut contenter de cette réponse,

& me résoudre à demeurer éternellement Capitaine, sachant bien que ce Gouverneur ne me pouvoit donner rien au de-là.

Je partis de *Versailles* pour me rendre incessamment en cette Ville, d'où j'allai recevoir les ordres de Mr. de *Rochefort*. Il me dit qu'on préparoit le Vaisseau l'*Honoré*, & qu'aussi-tôt qu'il seroit prêt je pourrois faire voile. Il me recommanda le Chevalier de *Maupeou*, neveu de Madame de *Pontchartrain*, qui doit faire le voyage avec moi. Ce Gentilhomme, curieux de voir les Terres de *Canada*, est venu de Paris trés-bien accompagné, on a beau lui representer la longueur du voyage, les incommoditez de la Mer, & le peu d'agrément qu'on trouve en ce Païs-là, toutes ces raisons ne servent qu'à augmenter sa curiosité. Mr. le Comte *d'Aunai* doit nous escorter jusques à ce que nous soyons Nord & Sud du *Cap de Finistere*, & lors que nous serons à cette hauteur il reviendra à *Rochefort*. Nous n'attendons autre chose que le vent pour mettre en Mer.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A la Rochelle le 26 Juillet 1691.


Tome 1er Page 225
Combat entre deux Vaisseaux
Anglais et François

LETTRE XXII.

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle *pour* Quebec, *sa navigation jusqu'à l'entrée du fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaisseau Anglois qu'il combattit. Son Vaisseau échoué. Navigation du fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti d'*Anglois *&* d'Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoises.*

MONSIEUR,

Deux jours aprés que je vous eus écrit, nous appareillâmes de la Rade de la *Rochelle*, pour faire la grande traverse de *Canada*. Le 5 Aoust nous apperçûmes un grand Vaisseau à qui Mr. le Comte d'*Aunai* donna chasse, & comme le sien étoit meilleur voilier, au bout de trois heures il se trouva bord à bord de ce Navire, lequel arbora sur le champ son Pavillon *Génois*. On tira quelques coups de Canon sur son Avant pour l'obliger de l'amener, mais l'obstination du Capitaine fu

cause que Mr. d'*Aunai* fit tirer sur le Corps du Vaisseau, dont quatre ou cinq Matelots en ayant perdu la vie, le reste de l'équipage fut obligé de mettre la Chaloupe en Mer pour porter à son bord ses Passeports & Connoissemens. Le 10. aprés avoir pris hauteur, & les Pilotes s'estimant être Nord & Sud du Cap *Finisterre*, Mr. d'*Aunai* m'envoya son Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. Je lui écrivis une Lettre de remerciment. Le Pere *Rechefer* Jesuite, qui avoit été plusieurs années Superieur du Collége de *Quebec*, où il alloit encore en la même qualité, fut obligé de se jetter dans ce Canot pour retourner en France, s'étant trouvé incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23. d'Aoust nous essuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oüest, qui dura vingt-quatre heures à cent lieuës du Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie, il survint un vent de Nord-Est, qui nous poussa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuve *Saint Laurent*. Le 6. Septembre nous découvrîmes un Vaisseau qui de la Côte de *Capé* portoit sur nous à pleine voile. Nous crûmes d'abord qu'il étoit François & qu'il venoit de *Quebec*, mais sa manœuvre nous l'ayant fait connoître une heure aprés pour ennemi, nous nous mîmes en état de combatre, & comme il n'étoit pas plus d'une lieuë au vent lors que nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas en arrivant à pleine voile de se trouver

bien-tôt à la portée du mousquet. Il arbora d'abord Pavillon *Anglois* en nous lâchant sa bordée. Nous arborâmes aussi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faisant toûjours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit sans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quittes pour deux Matelots estropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mats, dans nos Vergues, & dans les œuvres mortes. Deux jours aprés nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux* & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaisseaux Marchands. Il me donna des rafraîchissemens, & il m'apprit quelques nouvelles du *Canada* qui me firent plaisir. Nous poursuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüest, qui nous obligea de courir bord sur bord jusqu'à *Port-neuf* prés de *Tadoussac*. Nous échoüâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtier, qui pour s'être obstiné à donner fonds trop prés de terre, pensa être la cause d'un naufrage. A minuit le Vaisseau donna de si fortes culées, que je le croyois entr-ouvert; mais la marée se retirant peu à peu, il demeura couché sur le côté sans paroître endommagé. Je fis porter aussi-tôt un ancre de toüée en large, amarré à plusieurs grêlins épices bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaisseau à flot, je fis aller

dessus avec le Cabestan. Le treize nous moüillâmes prés de *l'Isle Rouge*, & le lendemain 14 nous franchîmes ce passage sans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-Est.

Le 15 nous moüillâmes à *l'Isle aux Liévres*. Le 16 nous passâmes *l'Isle aux Coudres*. Le 17 nous arrivâmes à la traverse du *Cap Tourmente*, & le jour suivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reste, nous eûmes les plus beaux jours du Soleil qu'on ait jamais eu de l'embouchure du Fleuve jusqu'ici. J'eus tout le loisir & la commodité de considerer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Rivieres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaisseaux avoient accoûtumé de ranger celle du Nord, où il ne se trouve que le moüillage des *Papinachois*, les *Sept Isles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la trahison ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüest, qui régne les trois quarts de l'année sur ce Fleuve, étoit cause qu'on n'osoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Aoust qui puissent être les assurateurs d'un Vaisseau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud seroit sans cela plus belle, plus facile, & moins dangereuse que l'autre, parce qu'on pourroit moüiller tous les soirs à l'entrée des Rivieres qui se déchargent le long de cette Côte, & qu'ainsi l'on ne seroit pas exposé

de louvoyer nuit & jour, en virant ſans ceſ-ſe de bord, comme on eſt obligé de faire lors qu'on range celle du Nord. Voilà, Monſieur, ce que j'ai à vous dire de la Navigation de ce Fleuve, dont j'aurai occaſion de vous parler encore. Dés que nôtre Vaiſſeau fut afourché devant *Quebec*, je mis pied à terre avec Mr. le Chevalier de *Meaupou* que je conduiſis chez Mr. de *Frontenac*, qui comme à moi voulut bien lui faire offre de ſa table & de ſa maiſon. " On m'apprit que trois cens *Anglois* & deux cens *Iroquois* " s'étoient approchez il y a deux mois de " l'Iſle de *Monreal*; que le Gouverneur de " cette Iſle ayant fait paſſer quinze Compa- " gnies de l'autre côté du Fleuve dans la " Prairie de *la Madelaine*, pour les attendre " de pied ferme, qu'un détachement de ce " Parti ennemi avoit ſurpris, à la faveur de " la nuit, les ſentinelles avancées, & que " tout le Corps ayant joint, ils donnerent " tête baiſſée avec tant d'intrépidité & de " courage ſur les Corps de Garde & ſur le " Camp dans un même tems, qu'il étoit reſ- " té ſur la place plus de trois cens Soldats " deux Capitaines, ſix Lieutenans, & cinq " Enſeignes, & qu'aprés cette fatale expedi- " tion Mr. de *Valrénes* Capitaine de Marine " étoit parti de *Monreal* avec un détache- " ment de François & de Sauvages pour al- " ler au Fort *Chambli* (de crainte que ces " *Iroquois* ne s'emparaſſent de ce poſte) le- "

quel ayant rencontré dans sa route un au- "
tre Parti d'*Anglois* & d'*Iroquois*, il les "
avoit attaquez avec vigueur, & les avoit "
défaits. "

Toutes ces differentes avantures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à fare une bonne Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*. Mr. de *Frontenac* a donné les ordres necessaires aux Habitations circonvoisines, pour faire transporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hyver aux environs de cette Ville. Adieu, Monsieur, les derniers Vaisseaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Quebec le 10 Novembre 1691.

LETTRE XXIII.

Qui contient la priſe de quelques Bâtimens Anglois ; *un Parti d'*Iroquois *défait : un brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares ſurprend des Coureurs de bois : eſt enſuite ſurpris lui-même. Mr. de* Frontenac *propoſe un projet d'entrepriſe à l'Auteur. L'Auteur part dans une fregate pour aller en* France, *& relâche à* Plaiſance, *où une flote* Angloiſe *vient pour enlever ce poſte. Elle manque ſon coup. L'Auteur continuë ſon voyage.*

MONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je ſuis parti inopinément, pour repaſſer en France deux mois aprés avoir reçû vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité. Vous me dites que vous êes ſatisfait de la deſcription que je vous ai envoyée du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous

feriez bien-aise d'en avoir une aussi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le présent, parce qu'il me faut du tems pour mettre tous mes Memoires en ordre, c'est pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de suspendre vôtre curiosité pour quelque tems. En attendant voici la relation de ce qui est arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaisir. Aussi-tôt que les Vaisseaux furent partis de *Quebec* l'année derniere, Mr. *de Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les materiaux propres pour la construction de quelques redoutes de pierres y ayant été transportez, il la fit fortifier durant l'Eté. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené prisonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre*, nommé Mr. *Nelson*, qui fut pris dans la Riviere de *Kenebeki* sur les Côtes de l'*Acadie*, avec trois Bâtimens qui lui appartenoient, & comme il est fort galant homme, Mr. *de Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute sorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier de *Beaucour*, pour aller sur les glaces du côté du Fort de *Frontenac*, cinquante Sauvages amis se joignirent à ce Parti. Ils rencontrerent à trente ou quarante lieuës du *Monreal* une troupe de soixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les pistes de quelques-uns de leurs Chasseurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour

ſuivant ils furent tous ſurpris, égorgez, ou faits priſonniers. Le Sr. *de la Plante* qui vivoit dans l'eſclavage chez ces malheureux, eut le bonheur de ſe trouver envelopé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ſes Maîtres, s'il n'eût crié de toute ſa force; *miſericorde, ſauvez-moi, je ſuis François.* Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeſte incurſion que ces tigres firent dans l'Iſle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-ſeptiéme Lettre. Le Chevalier de *Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec ſon Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait priſonniers, qui furent auſſi-tôt conduits à *Quebec.* Dés qu'ils y furent arrivez, Mr. *de Frontenac* condamna fort judicieuſement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'intendante & les Jeſuites, qu'il n'y eût point de ſuplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire moderer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inéxorable, & les Jeſuites employerent en vain toute leur éloquence pour ce ſujet. Ce Gouverneur leur répondit, qu'il falloit « de toute neceſſité faire un exemple rigoureux « pour intimider les *Iroquois*; que comme ces « Barbares brûlent preſque tous les François qui « ont le malheur de tomber entre leurs mains « il falloit les traiter de la même maniere, puis « que l'indulgence qu'on avoit eu pour eux juſ- « qu'à preſent, ſembloit les authoriſer de s'a- « procher de nos Plantations, d'autant plus qu'ils «

,, ne couroient point d'autre risque, que celui
,, d'être pris & gardez en faisant bonne chere
,, chez leurs Maîtres, mais que dés qu'ils ap-
,, prendront que les François les font brûler, ils
,, se garderoient bien de s'avancer à l'avenir
,, avec tant de hardiesse jusqu'aux portes de nos
,, Villes; & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro-
,, noncé, il falloit que ces deux malheureux se
,, prêparassent à faire le voïage de l'autre monde.
L'obstination de Mr. *de Frontenac* parut surprenante, lui qui avoit peu de tems auparavant favorisé l'évasion de trois ou quatre personnes coupables de mort, aux instantes prieres de Madame l'Intendante; nonobstant la ferme resolution de Mr. *de Frontenac*, elle ne laissa pas de redoubler ses instances, mais elle ne pût jamais le flechir à l'égard de ces deux miserables. Il fallut donc leur envoyer des Jesuites pour les baptiser & les engager à reconnoître la Trinité, l'Incarnation, les Joyes du Paradis, & leur representer les peines de l'Enfer dans l'espace de huit ou dix heures. Vous m'avoüerez, Monsieur, que c'est traiter ces grands Misteres bien cavalierement, & les exposer à la risée d'un *Iroquois*, que de les lui vouloir faire comprendre si à la hâte. S'ils prirent ces veritez pour des chansons, je n'en sçai rien, mais ce que je puis vous dire, c'est que du moment qu'on leur eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyerent ces bons Peres sans les vouloir écouter, ensuite ils se mirent à chanter la Chanson de mort suivant la coûtume Sauvage. Quelque cha-

ritable personne leur ayant fait jetter un coûteau dans la prison, le moins courageux des deux se le plongea dans le sein, dont il mourut sur le champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Lorete* âgez de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, & l'amenerent sur le *Cap au Diamant* où ils avoient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifference que Socrate n'auroit fait, s'il se fut trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter, " qu'il étoit Guerrier, brave & intrepide, que le genre de mot " le plus cruel ne pourroit jamais ébranler son " courage, qu'il n'y auroit point de tourmens " capables de lui arracher un cri, que son ca- " marade avoit été un poltron de s'être tué lui- " même par la crainte des tourmens; & qu'en- " fin s'il étoit brûlé, il avoit la consolation d'a " voir fait le même traitement à plusieurs *Fran-* " *çois* & *Hurons*. Tout ce qu'il disoit étoit vrai, " sur tout à l'égard de son courage & de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute verité qu'il ne jetta ni larmes, ni soûpirs; au contraire, pendant qu'il souffroit les plus horribl es tourmens qu'on puisse inventer, & qui durerent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter. On lui rissola la plante des pieds devant deux grosses pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure : on fuma le bout de ses doigts dans le Fourneau des pipes allumées, sans qu'il retirât la main. Ensuite on lui coupa les jointures les unes aprés les autres : On tordit les

nerfs de ſes jambes & de ſes bras avec une petite verge de fer, de telle maniere qu'il n'eſt pas poſſible de l'exprimer. Enfin aprés pluſieurs autres ſupplices on leva ſa chevelure, de ſorte qu'il ne lui reſtoit que le crane, ſur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du ſable brûlant, lors qu'un eſclave des *Hurons de Lorete*, le vint aſſommer d'un coup de maſſuë, qu'il lui déchargea ſur la tête par ordre de Madame l'Intendante pour faire ceſſer ſon martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curioſité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre miſerable juſqu'au dernier moment de ſa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me ſuis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y ſçaurois penſer ſans peine. C'eſt un ſpectacle où on eſt obligé d'aſſiſter lors qu'on ſe trouve malheureuſement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs priſonniers de guerre ; car comme je vous l'ai dit dans une de mes lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce qui eſt de plus gênant pour un honnête homme, c'eſt qu'il eſt obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait ſouffrir à ces ſortes de martyrs, car ſi l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compaſſion pour eux, on paſſeroit dans leur eſprit pour un homme ſans courage.

Dés que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Mon-*

real pour aller dans les Lacs des Castors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduisoient plusieurs Canots chargez de marchandises propre aux Sauvages. Ils rencontrerent en faisant le partage du *Long Saut* dans la Riviere des *Outaouas* soixante *Iroquois*, qui les ayant surpris les égorgerent, à la réserve de quatre, qui furent assez heureux d'échaper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal*. Aussi tôt qu'on eût appris ce funeste accident, Mr. le Chevalier *de Vandreüil* se mit en Canots avec un détachement, pour aller à la poursuite de ce Parti *Iroquois*: il fut suivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne sçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les surprit & attaqua avec vigueur, ils se battirent en desesperez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à plusieurs de nos Sauvages; & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprés de laquelle on les régala d'une salve de coups de bâtons.

Vers le commencement du mois de Juillet, Mr. *de Frontenac* ayant reçû quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entreprise, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-temps; & comme il n'avoit pas d'abord consideré avec assez d'attention tous les avantages que l'on en pourroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'exe-

cuter, c'eſt ce qui lui avoit fait négliger cette affaire ; voici en quoi elle conſiſte.

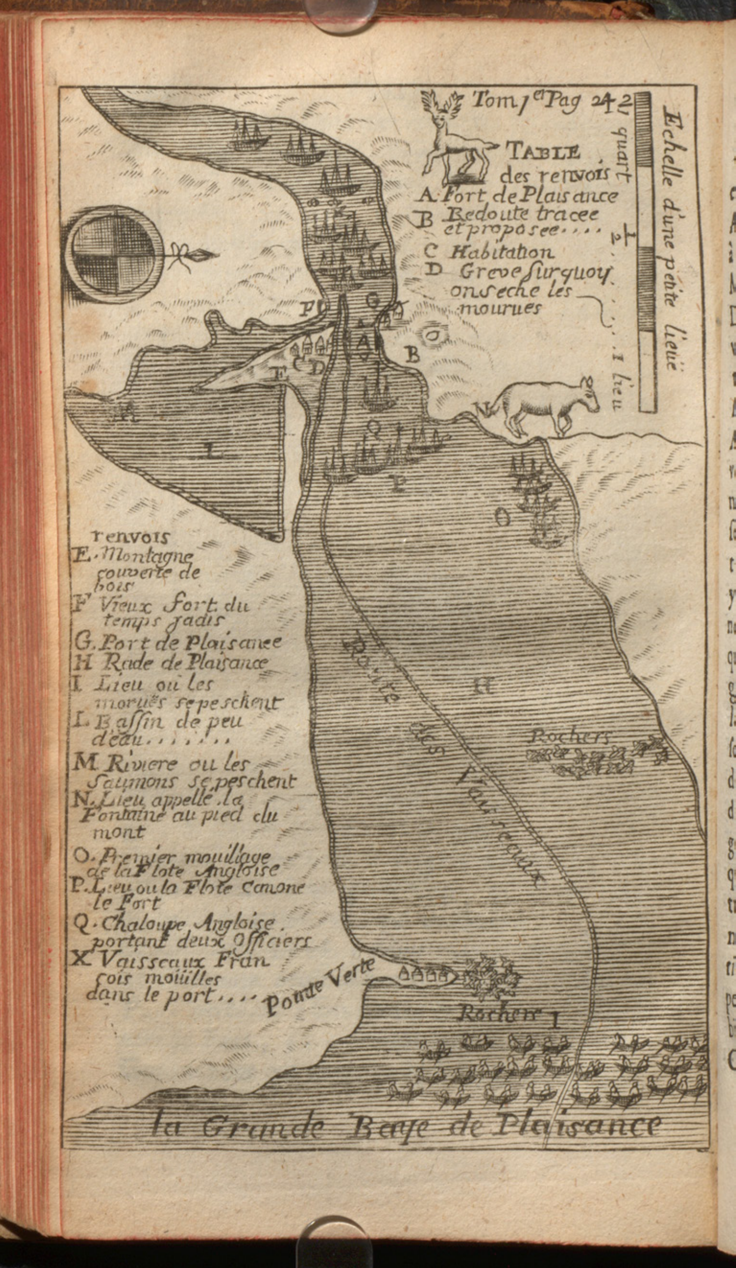
Je vous ai marqué par ma dix ſeptiéme Lettre la conſéquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagra*, & que dans la conjoncture où ſe trouvoit alors Mr. *de Denonville*, il lui étoit impoſſible de les pouvoir conſerver. Vous aurez auſſi remarqué les avantages que les Sauvages ont ſur les Européans dans la maniere de faire la guerre dans les Forêts de ce vaſte Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos ſeules forces, nous ſommes obligez de toute neceſſité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il eſt certain que comme ils prévoyent que ſi ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils ſeront ſubjuguez par ces Barbares, comme il eſt arrivé à pluſieurs autres Nations ; il eſt de leur interêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'executer, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils ſont, ils ne ſeront pas aſſez dépourvûs de bon ſens pour s'écarter deux ou trois cens lieuës de leurs Païs, & aller faire la guerre à leurs ennemis, ſans être ſûrs de trouver une retraite, pour pouvoir s'y repoſer & y prendre des munitions. Il n'eſt donc queſtion que de conſtruire des Forts ſur les Terres des *Iroquois*, & de les conſerver malgré eux. C'eſt, Monſieur, ce que j'ai propoſé il y a plus d'un an à Mr. *de Frontenac*, & c'eſt

ce qu'il veut que j'entreprenne aujourd'hui. Je prétends donc de faire ſubſiſter trois Forts par la voye des Lacs, avec des Bâtimens qui vogueront à la rame que je ferai conſtruire à ma fantaiſie, leſquels étant legers & de grand port, caleront & navigueront également bien à la rame & à la voile, & ſeront même de bonne défenſe contre l'impétuoſité des flots. Je demande cinquante Matelots *Baſques*, car ils ſont connus pour les plus adroits & les plus habiles Mariniers qui ſoient au monde. Il me faut encore deux cens Soldats choiſis dans les Troupes *de Canada.* Je ferai trois petits Fortins en differens endroits, l'un à la décharge du *Lac Errié*, que vous verrez ſur ma Carte de *Canada*, ſous le nom de *Fort ſuppoſé*, auſſi bien que les deux autres. Je conſtruirai le ſecond au même lieu où étoit celui que j'ai maintenu les années 1687. & 1688. & dont je vous ai parlé dans ma quatorziéme & quinziéme Lettre; & le troiſiéme à la pointe de l'embouchure de la Baye *de Toronto* ſur le même Lac: quatre vingt-dix hommes ſuffiront pour garder ces trois Redoutes, & moins encore, car les *Iroquois* qui n'ont jamais vû de Canon qu'en peinture, & auſquels une once de poudre eſt plus précieuſe qu'un Loüis d'or, ne ſe ſont jamais ingerez d'attaquer aucune ſorte de Fortification. Je demande au Roi pour l'execution de cette entrepriſe quinze mille écus par an, pour nourriture, entretien, ſubſiſtance & ſalaire de ces deux cens

cinquante hommes. Il m'est trés-facile de transporter avec ces Bâtimens quatre cens Sauvages dans le Païs des *Iroquois*, quand je voudrai. J'en puis convoyer deux mille, & porter autant de sacs de bled d'Inde qu'il en faudra pour l'entretien de ces Forts durant l'Hiver & l'Eté. Il est aisé de faire des Chasses abondantes dans toutes les Isles, d'entreprendre des traverses dans les Lacs, de poursuivre les *Iroquois* dans leurs Canots & les couler à fond avec d'autant plus de facilité, que mes Bâtimens seront legers, & mes gens s'y battront à couvert. Enfin, si vous voyez le Memoire que je dois presenter à Mr. *de Pontchartrain*, vous trouveriez que cette entreprise est la plus belle & la plus utile qu'on puisse faire pour chagriner les *Iroquois* en temps de guerre, & les contenir dans leur devoir en tems de paix. Mr. *de Frontenac* y joignit une Lettre particuliere pour Mr. *de Pontchartrain*, dans laquelle il lui marque que ce projet étant bien executé, ces redoutables ennemis seront obligez dés la seconde année d'abandonner leur Païs. Il ajoûte à cela qu'il me juge assez capable de conduire cette entreprise, & qu'il croit que je réüssirai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres personnes qui connoissent mieux que moi le Païs & les manieres des Sauvages, d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me suis aquis leur estime & leur amitié, & c'est à mon avis la seule raison qui a engagé Mr. *de Frontenac* de me choisir préfé-

rablement à tout autre. Le 27 Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ses paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée selon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile au bout de cinq ou six jours de Navigation, nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaisseaux Marchands qui venoient de France sous l'escorte de Mr. *d'Iberville*, qui montoit le Vaisseau nommé *le Poli.* Le 8 d'Aoust nous sortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüest & d'un jour si clair & si serain, que nous découvrîmes l'Isle du *Cap Bretron* & celle de *Terre-Neuve*, aussi distinctement que si nous en eussions été à la portée du mousquet. Les neuf ou dix jours qui suivirent furent bien differens, à peine pouvoit-on se voir de la prouë à la poupe de l'artimon, car il survint tout-à-coup des brunes les plus obscures & les plus épaisses que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems là l'horison s'étant nettoyé, nous portâmes sur l'Isle de *Terre-Neuve*, nous découvrîmes le *Cap Sainte Marie*, ensuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaisance*. J'y trouvai environ 50 Vaisseaux de Pêcheurs, la plûpart *Basques*, en compagnie desquels je croyois passer en France quelques jours aprés; mais comme on ne dispose pas toûjours du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour se préparer, & lors que nous fûmes prêts d'en sor-

tir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaisseaux *Anglois* avoient moüillé vers le *Cap Sainte Marie*. Cet avis se trouva veritable, car le 15. de Septembre ils moüillerent à la vûë de *Plaisance*. Le 16. ils leverent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnerent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne se trouva pas peu embarassé, n'ayant que cinquante Soldats dans son Fort, trés-peu de munitions. Outre cela, ce poste étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparassent de cette hauteur. Je pris soixante Matelots *Basques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulussent tenter une décente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réüssis effectivement sans tirer un coup de mousquet. Il arriva que sept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu arborer à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, se jetterent à découvert malgré moi, un peu trop tôt sur le rivage, & par ce moyen obligerent les *Anglois* à changer de route & à voguer à force de bras jusques derriere un petit Cap, où ils jetterent un baril de goudron, qui brûla deux arpens de broussailles. Le 18. à minuit ayant aperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à son Avant & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus incessamment. Le Gouverneur qui avoit eu le soin d'envoyer une


Tom 1er Pag 242
TABLE des renvois
A. Fort de Plaisance
B Redoute tracee et proposee....
C Habitation
D Greve sur quoy on seche les mourues
Echelle d'une petite lieue
1/4 quart
1/2
1 lieu
renvois
E. Montagne couverte de bois
F Vieux fort du temps jadis
G. Port de Plaisance
H Rade de Plaisance
I. Lieu oü les morües se peschent
L. Bassin de peu d'eau......
M. Riviere ou les Saumons se peschent
N. Lieu appellé la Fontaine au pied du mont
O. Premier mouillage de la Flote Angloise
P. Lieu ou la Flote canone le Fort
Q. Chaloupe Angloise portant deux Officiers
X. Vaisseaux François moüilles dans le port....
Pointe Verte
Rochers
Rocher
Route des Vaisseaux
la Grande Baye de Plaisance

de ces Chaloupe au devant d'elle, portant même Pavillon, fut trés-surpris de voir qu'elle revenoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral souhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à son bord ; ce qui fut executé. L'on détacha Mr. *de Coste-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dés que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir, & nous fit toutes sortes d'honnêtetez. Il nous régala de confiture & de plusieurs sortes de vins, dont nous bûmes à la santé des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout son Vaisseau jusqu'aux Batteries mêmes ; ensuite il dit au Sieur de *Coste-belle*, qu'il seroit bien fâché d'être obligé de se rendre maître de *Plaisance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entreprise seroit funeste au Gouverneur, à la Garnison & aux habitans, parce qu'il lui seroit fort difficile d'empêcher le pillage & le desordre : que pour éviter ce malheur-là, il seroit de la prudence du Gouverneur de se rendre à composition. L'Officier bien instruit des intentions du même Gouverneur, répondit de sa part qu'il étoit disposé à se défendre vigoureusement, & à faire sauter la Place, plûtôt que de la ceder aux ennemis du Roi son Maître. Les complimens finis de part & d'autre, nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embrassant, qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous saluër de son Canon ; en récompense il fit crier cinq ou six

fois, *Vive le Roi*; en débordant du Vaisseau, nous lui rendîmes le même nombre de cris; ensuite il nous remercia d'un septiéme qui mit fin à la ceremonie. Dés que nous fûmes arrivez au Fort, Mr. *de Coste-belle* informa le Gouverneur des forces de cet armement. Le *Saint Albans*, Vaisseau d'où nous venions, avoit soixante & six pieces montées, & pour le moins six cens hommes d'équipage, mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain 19 ils s'approcherent jusqu'à la portée du Canon du Fort, oû ils moüillerent en croupiere, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y en envoya une pour sçavoir ce qu'elle demandoit. L'Anglois qui la commandoit, répondit que son Amiral envoyoit avertir qu'en cas qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour signal. J'étois alors à *la Fontaine*, dont je vous ai parlé, pour m'opposer à leur décente; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'emparer de *Plaisance*. Ils devoient bien faire reflexion que leur Canon seroit absolument inutile contre un rampart impénétrable; & que c'étoit pour parler proverbialement, tirer sa poudre aux Moineaux, que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant c'étoit une expedition de commande pour eux, il faloit obéïr aux ordres de Mr. le *Prince d'Orange*, & s'exposer en même temps à se faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver, si nous eussions eu

assez de poudre & des boulets, car ce canonnement dura prés de cinq heures.

Le jour suivant 20 du mois, un Pilote François prisonnier se sauva du bord de l'Amiral, s'étant jetté à la Mer durant la nuit. Il aborda au lieu où j'étois embusqué, & aprés m'avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit passé sur la Flote, je le fis conduire chez le Gouverneur. Il me dit que la décente qu'ils avoient voulu tenter, étoit de sept ou huit cens hommes, mais qu'ayant crû trouver quatorze ou quinze cens Matelots prêts à s'y opposer, ils avoient jugé à propos de changer de resolution ; qu'ils s'étoient imaginez que mes soixantes *Basques*, qui malgré moi parûrent au rivage de *la Fontaine*, n'avoient autre dessein que de les attirer dans un piege qu'on leur tendoit, en les obligeant de s'approcher plus librement. Le 21 ils appareillerent à la faveur d'un vent de Nord-est, aprés avoir brûlé toutes les habitations de la *Pointe verte*, où le Gouverneur avoit eu la précaution d'envoyer le jour même un détachement, qui par la difficulté des chemins impraticables, n'y pût arriver à temps pour s'y opposer. Ce qu'on peut dire, c'est que sans les Capitaines *Basques* qui se trouverent à *Plaisance*, les Anglois s'en fussent indubitablement rendus les maîtres. Je vous en ferai quelque jour tomber d'accord. On peut donc assurer que c'est principalement à eux que l'on doit la conservation de cette Place. Les *Anglois* ont perdu six hommes dans cette sanglante

& meurtriere expedition ; & de nôtre côté le Sieur *Boat* Lieutenant d'un Vaisseau *Nantois*, eût un bras emporté. Au reste, ces Anglois firent tout ce qu'on pouvoit faire au monde, desorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le sixiéme Octobre je me rembarquai pour achever mon Voyage, & je fis la traverse en compagnie de plusieurs autres Vaisseaux. Les vents d'Oüest nous favoriserent si agréablement, que le vingt-troisiéme nous moüillâmes l'ancre à la Ville de *Saint Nazere*, située à huit ou neuf lieuës d'ici, d'où je partis incessamment pour *Versailles*. Cependant, je suis, Monsieur,

Vôtre, &c.

A Nantes, le 15. Octobre 1692.

LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entreprise par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi a donné à l'Auteur la Lieutenance de Roi de l'*Isle de Terre-Neuve, *&c. avec une Compagnie Franche.*

MONSIEUR,

Je suis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre passé. Je reviens de la Cour, où j'ai presenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. *de Frontenac*, & le memoire dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'executasse le projet d'entreprise que je proposois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient necessaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. *de Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut. On a même trouvé cet inconvenient, que dés que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs, seroient entierement parachevez, nos

Sauvages amis & confederez s'atacheroient plûtôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaisir de faire la chasse des Castors, ce qui causeroit un dommage considerable aux Colonies de *Canada*, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le Commerce de Pelletries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne seront point fâchez qu'on neglige de faire ces Forts; car ils ont trop d'interêt à la conservation des *Iroquois* : de plus ils sont toûjours à portée de fournir des Marchandises aux Nations Sauvages qui nous sont alliées, comme ils ont déja fait. Au reste j'ai toute sorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous ataquerent à *Plaisance* l'année derniere; car ils publierent sans raison, dés qu'il furent arrivez en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déja mandé que je ne les avois point empêché de débarquer à l'endroit où j'étois posté avec soixante Basques. Ils m'atribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur, que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes, sans l'avoir merité par cet endroit-là. Vous voyez, Monsieur, qu'on récompense trés-souvent des personnes qui n'ont d'autre protecteurs au monde que le pur hazard, cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit, j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je

vous ai parlé, car la vie Solitaire me charme, & les manieres des Sauvages sont tout-à fait de mon goût. Nôtre siecle est si corrompu qu'il semble que les Européans se soient fait une loi de s'acharner les uns sur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange si je regrette les pauvres Ameriquains qui m'ont fait tant de plaisir. Je dois partir aprés demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere*. Messieurs *d'Angui* Marchands de *Nantes* se sont chargez d'entretenir la garnison de *Plaisance*, moyennant certaines permissions de la Cour, qui leur prête le Vaisseau dans lequel je dois faire la traverse. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de quelques Vaisseaux de *Saint Jean de Luz*, qui doivent partir de ce lieu-là dans deux mois, pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaisance*.

Au reste, je ne puis achever cette lettre, san vous faire le recit d'une dispute que j'eus dernierement à l'Auberge avec un Medecin Portugais qui avoit fait plusieurs voyages à *Angola*, au *Brezil* & à *Goa*. Il soûtenoit que les Peuples des Continens de l'Amerique, de l'Asie & de l'Affrique étoient issus de trois Peres differens. Voici comme il le prouvoit. Les Ameriquains different des Asiatiques, car ils n'ont ni poil, ni barbe ; les traits de leur visage, leur couleur & leurs coûtumes sont differentes ; outre que n'ayant ni tien ni mien, ils vivent en commun sans proprieté de biens, au contraire des Asiastiques. Il ajoûtoit à cela que l'A-

merique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que personne eût pû passer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'usage de l'aimant ; que les Affriquains étant noirs & camards, avec la levre monstreuse, le visage plat, la tête cotonnée, le naturel, les mœurs & le temperament different des Ameriquains, il croyoit impossible que ces deux sortes de Peuples tirassent leur origine d'Adam, à qui ce Medecin donnoit à peu prés la figure & l'air d'un Turc ou d'un Persan. Je lui répondis aussi tôt que quand sa foi ne me persuaderoit pas évidemment que tous les hommes sont generalement décendus de ce premier Pere, son raisonnement ne seroit pas assez fort pour me prouver le contraire, puisque la difference qui se trouve entre les Peuples de l'Amerique & ceux de l'Affrique ne provient d'aucune autre cause, que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela est si vrai qu'un homme & une femme Négre, un Sauvage & une Sauvagesse * transplantez en Europe produiroient des enfans, qui dans quatre ou cinq generations seroient infailliblement aussi blancs que les plus Anciens Européans. Le Medecin nia ce fait, en soûtenant que les descendans de ce Négre & de cette Négresse y naîtroient aussi noirs qu'en *Guinée*, mais qu'ensuite les rayons du Soleil en Europe étant plus

** Sauvagesse. Ce mot paroît un peu rude, mais l'usage le fait trouver plus doux, sans cela il faudroit dire une femme Sauvage.*

obliques & moins brulants qu'en Affrique, ces enfans n'aquereroient pas ce lustre noir ou le hâle qu'on distingue aisément sur la peau noire des Négres qui sont élevez dans leurs propres Païs. Pour mieux appuyer son hypotheze il assuroit avoir vû quantité de Négres à Lisbonne aussi noirs qu'en Affrique, quoi que leurs trisayeuls eussent été transportez en Portugal depuis long-tems ; il ajoûta encore à cela que les descendans des premiers Portugais qui habiterent *Angola*, le *Cap vert* &c. il y a de plus de cent ans, sont si peu bazanez qu'il est impossible de les distinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver son raisonnement par un fait incontestable, qui est que si les rayons du Soleil étoient la cause de la noirceur des Négres, il s'ensuivroit que les Braziliens situez sous le même degré de l'équateur, que les Affriquains devroient être aussi noirs qu'eux, ce qui n'est pas ; car il est constant que leur teint paroît aussi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il soûtint encore que les descendans des premiers Sauvages du Brezil, qu'on a transporté en Portugal depuis plus d'un siecle, ont aussi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres, & qu'au contraire les descendans des premiers Portugais qui peuplerent les Colonies du Brezil sont aussi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal : cependant (continua t-il) quoique tout ce que j'avance soit absolument vrai ; il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglement que les enfans des

Afriquains & des Ameriquains dégenerent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les meres se laissent caresser par les Europeans, ce qui fait qu'on voit tant de mulatres aux Isles de l'*Amerique*, en *Espagne* & en *Portugal*; Au lieu que si elles étoient aussi bien gardées en Europe, que les Portugaises le sont en Afrique & en Amerique, les enfans des Braziliennes ne dégenereroient non plus que les enfans des Portugaises. Voila, Monsieur, le raisonnement de ce Docteur qui rencontre assez bien sur la fin. Cependant son principe est trés-faux & trés-absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être dépourvû de foi, de bon sens & de jugement, qu'Adam est le seul Pere de tous les hommes. Il est sûr que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'Amerique n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur visage & leur couleur un peu olivâtre marquent une grande difference entr'eux & les Europeans. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air & des alimens. Car sur ce pied là les descendans des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a prés de cent ans, & qui pour la pluspart courent les bois, vivans comme les Sauvages, devroient être sans barbe, sans poil, & dégenerer aussi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dés que ce Medecin eût allegué toutes ces raisons il changea de propos, & pour mieux étaler ses extravagances, il me demanda ce que je pensois du salut de

tant d'Ameriquains aufquels vrai femblablement l'Evangile n'avoit jamais été annoncée. Vous devez bien croire, Monfieur, que je n hésitai pas à les condamner de plein vol au feu éternel ; ce qui le fâcha fi fort qu'il penfa me dévisager. „ Comment (dit-il) peut-on damner ces pauvres gens avec tant d'affurance : il eft pro " bable que leur premier Pere, bien loin de " pécher comme nôtre Adam, doit avoir eu " l'ame bonne & le cœur droit, puis que fes " defcendants fuivent exactement la loi de l'é- " quité naturelle, exprimées en Latin par ces " paroles fi connuës, *Alteri ne feceris quod ti- " bi fieri non vis* ; & que n'admettant point de " proprieté, de biens, de diftinction ni de fu- " bordination entr'eux, ils vivent comme freres, " fans difpute, fans procez, fans loix & fans ma- " lice ; mais fuppofons, ajoûta-t il, qui font " originaires d'Adam, on ne doit pas croire qu'ils " font damnez pour ignorer les veritez du Chri- " ftianifme ; car enfin Dieu peut leur imputer le " fang de Jefus-Chrift par des voyes fecrettes & " incomprehenfibles ; & d'ailleurs (le libre ar- " bitre fuppofé) fa divine Majefté fans doute a " plus d'égard aux mœurs qu'au culte & qu'à la " créance ; le défaut de connoiffance, pourfui- " vit-il, eft un malheur, mais non pas un cri- " me, & qui fçait fi Dieu ne veut pas être ho- " noré par une infinité d'hommages & de ref- " pects differens, comme par les Sacrifices, les " danfes, les chanfons & autres ceremonies des " Amériquains ? A peine eût-il ceffé de parler "

que je le relançai vigoureusement sur les points précédens ; mais aprés lui avoir fait entendre que si parmi les *multi vocati* qui sont une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Ameriquains sont bien à plaindre. Il me répondit éfrontément que j'étois aveugle de déterminer en dernier ressort qu'ils étoient au nombre des reprouvez, & de les damner sans quartier, parce que c'étoit insulter à la Sagesse de Dieu, de la faire agir aussi capricieusement envers ses Créatures que le potier de Saint Paul envers ses deux vases. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme sans foi, il me paya de ces sottes paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur misteriis sacris interpello ? sed fidem illam quæ bonæ mentis soror est, quæque rectam rationem amat.* Jugez de là, Monsieur, si ce brave Medecin eût pû transporter les montagnes.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Nantes le 10 May 1693.



LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaisance. *Une flote de trente Vaisseaux* Anglois *vient pour se saisir de cette Place. Elle s'en retourne aprés avoir manqué son coup. Raisons du mauvais succez des* Anglois *en toutes leurs entreprises d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaisance. *Départ de l'Auteur pour le* Portugal. *Combat contre un Corsaire de* Flessingue, *&c.*

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne soyez sensiblement touché de ma triste & fatale avanture dont je vais vous faire le recit. Vous sçaurez d'abord qu'aprés avoir atendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12 de Mai dernier. Nôtre traverse ne fut ni longue ni courte, puis que nous

arrivâmes au Port de *Plaisance* le 20. de Juin, aprés avoir fait une prise Angloise, chargé de Tabac, sur les écores du *Banc de Terre-Neuve*. Dés que j'eus mis pied à terre, j'aillai saluër Mr. *de Broüillon* Gouverneur de *Plaisance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de servir sous les ordres d'un si sage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien supris que j'eusse sollicité mes emplois, sans lui en avoir communiqué le dessein l'année précedente; & qu'il voyoit bien que le projet d'entreprise pour les *Lacs de Canada* (dont je lui avois parlé) étoit faussement inventé. J'eus beau vouloir lui persuader le contraire, il ne me fut jamais possible de le desabuser. Cependant je fis décendre mes meubles à terre, & je pris la Maison d'un particulier, en attendant que j'en eusse fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence, qu'elle fut achevée en Septembre par le secours des Charpentiers des Vaisseaux, que tous les Capitaines *Basques* me préterent sans interêt. Le 18. Juillet le Sieur *Berai* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaisance* dans un de ses Vaisseaux: ce fut lui qui m'aporta la lettre, par laquelle vous me témoignez, que comme vôtre neveu desire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous seriez bien-aise que je vous envoyasse un Dictionnaire de la langue des Sauvages avec les Memoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on apperçût une *Flote Angloise* de 24. Vaisseaux, qui moüilla à la Rade presque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit

commandée par le Chevalier *Francisco Vvelther*, qui revenant de la Martinique où il étoit allé pour s'emparer de cette Isle, avoit passé à la *Nouvelle Angleterre*, à dessein d'y prendre des Troupes & des munitions pour se rendre maître de *Plaisance*; mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement construite sur le haut de la Montagne dont je vous ai parlé dans ma penultiéme Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons sur ce poste élevé, qui incommoderent tellement les Vaisseaux de sa Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plûtôt qu'ils n'eussent voulu. La faute des *Anglois* en cette occasion, est celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parûrent devant la Place. J'ai déja remarqué plusieurs fois que les entreprises n'échoüient ordinairement que pour vouloir un peu temporiser; j'en pourois citer pour le moins quinze ou seize exemples de ma connoissance. Je reviens presentement à l'animosité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois sollicité mes emplois sans sa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit depuis le jour de mon arrivée jusqu'à celui de mon départ, il ne se contenta pas de s'approprier les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paye des Soldats: employez à la Pêche des Moruës par les Habi.

tans, & de faire travailler les autres sans salaire. Je ne vous parle point des concussions qu'il fait ouvertement, car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaisir de faire des presens à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini si j'entreprenois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnerent tous les autres; le 20. Novembre, c'est-à-dire, un mois aprés le départ de nos Vaisseaux Pêcheurs, m'étant avisé de donner à soûper à quelques Habitans, il entra masqué dans ma maison avec ses Valets, cassant vîtres, bouteilles, verres, & renversant tables, chaises, armoires, & tout ce qu'il trouva sous sa main. Avant que j'eusse le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes pistolets, cette troupe insolente disparut fort à propos; car je l'aurois chargée & même poursuivie, si les Conviez ne m'eussent retenu. Le lendemain ses Valets firent main basse sur les miens, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être roüez de coups de bâtons. Cette seconde insulte ayant poussé ma patience à bout, je méditois les moyens de rendre la pareille à ces Assassins, lors que les Recolets me remontrerent que pour ne pas alterer le service du Roi, il falloit que je dissimulasse mon ressentiment. Je pris donc le parti de me renfermer & de m'attacher à la le-

ēture, pour tâcher de diſſiper le chagrin que je reſſentois de ne pouvoir pas lever le maſque. Voici la troiſiéme piece qu'il me joüa au bout de trois jours, il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demie lieuë de la Place : Tellement qu'ayant été ſurpris dans leur travail, on les lia & on les amena priſonniers ſur le pied de Deſerteurs, ſous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place ſans ſa permiſſion : & ce qui auroit été de plus funeſte pour ces deux pauvres innocens, c'eſt que ſans les inſtantes prieres des Recoltes & de ſes Maîtreſſes, il leur auroit fait caſſer la tête en vûë de me chagriner. Aprés cet incident, les Recolets me conſeillerent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien ceſſer toutes ſes perſecutions, en l'aſſurant que j'étois entierement ſon ſerviteur & ſon ami. *Durus eſt, hic ſermo.* Cependant quelque répugnance que j'euſſe à me rendre à un avis ſi contraire à la Nature, laquelle, je vous avouë, pâtiſſoit furieuſement chez moi, je ne laiſſai pas de me vaincre aprés m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans ſa Chambre, & nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus ſoûmis que n'auroit fait un eſclave. J'ai honte de vous en faire l'aveu, car je rougis moi même toutes les fois que je penſe à cette baſſeſſe. Quoi qu'il en ſoit, au lieu d'écouter mes raiſons & de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une ſi grande

fureur, qu'il me chargea d'un torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'est ici, Monsieur, où le service du Roi l'emporta sur les devoirs de l'honneur, car je me contentai de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été assassiné par ses Domestiques ; le desordre que cette affaire causa, seroit de trop longue discussion. Il vaut mieux en venir au fait, & vous assurer qu'il m'auroit fait arrêter, si les Habitans avoient paru être dans ses intérêts. Il prétendoit avoir été insulté, & par conséquent être en droit de se venger à quelque prix que ce fût : mais le sort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs là, lui fournit une ample matiere à réflexion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus sûr, tant il étoit persuadé que si je l'eusse percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favorisé ma retraite chez les *Anglois* du voisinage de *Plaisance*. Cependant les Recolets qui vouloient appaiser ces troubles naissans n'eurent point de peine à nous racommoder, lui remontrant de quelle conséquence il étoit de vivre en bonne intelligence ensemble, pour éviter les suites fâcheuses qui résulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette proposition d'accommodement lui fut trés-agréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de dissimuler son ressentiment par des marques exterieures d'amitié. Ainsi nous nous vîmes & nous nous embrassâmes avec protestation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit

pû paſſer entre nous. Aprés cette reconciliation, j'avois lieu de me perſuader que ſon cœur ne démentiroit pas ſa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut aſſez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où ſon honneur paroiſſoit un peu proſtitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter enſuite aux Procés verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des fauſſetez qu'il auroit dû taire. Il eſt inutile de vous mander la voye dont le hazard ſe ſervit pour faire tomber ſes papiers entre mes mains, cette indiſcretion pourroit être deſavantageuſe à quelques perſonnes que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire que dés que les Recolets eurent vû & lû les ſuppoſitions contenuës dans ſes écrits, ils n'héſiterent point à me conſeiller de prendre mes précautions, me déclarant ingénûëment qu'ils ne prétendoient plus ſe mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoiſſoient avoir innocemment concouru à ma perte, en rétabliſſant la Paix entre lui & moi. Cét avis ſalutaire me fit apercevoir le riſque où j'étois expoſé ſi je demeurois plus long-tems à *Plaiſance*, de ſorte que la crainte d'aller à la Baſtille aprés l arivée des vaiſſeaux de France, me fit réſoudre à retourner aux eſperances de ma fortune en quittant mes emplois. Dés que les Habitans aprîrent cette nouvelle, ils acourûrent tous chez moi (à la reſerve de trois ou quatre) pour m'aſſurer qu'ils étoient prêts de ſigner mes Procés verbaux, en cas que je vouluſſe changer de réſolution. Mais au lieu d'ac-

cepter cette offre je leur fis entendre en les remerciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient de
„ méchantes affaires, & qu'on les regarderoit à
„ la Cour comme des seditieux & des perturba-
„ teurs du repos public, puisque par un déte-
„ stable principe de Politique, l'inferieur a toû-
„ jours tort, quelque bonne raison qu'il puisse
avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas réduit à ce point fatal de quitter des emplois qui sembloient me conduire insensiblement à quelque grosse fortune ; mais enfin le sejour de la Bastille occupoit si fort mon esprit que je ne balançai plus, aprés avoir bien reflechi sur la situation fâcheuse où je me rrouvois, à m'embarquer sur un petit Vaisseau qui étoit le seul & le dernier qui devoit passer en France. La proposition que je fis au Capitaine de lui faire un present de mille écus fut si bien reçûë, qu'il s'engagea de me jetter sur les côtes de Portugal, moyennant cette somme, à condition que je garderois le secret. Le meilleur de l'affaire est que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Bellisle*, de *l'Isle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter aussi-tôt que je serois débarqué. Il croyoit avec raison que nôtre Vaisseau devoit aborder à l'un de ces trois Ports, mais trois cens pistoles remises fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne sont guere accoûtumez à manier de l'or, font un effet merveilleux, car cette somme dont je ne me défaisois pas sans peine me sauva la liberté & peut-être la vie.

Je m'embarquai donc le quatorze du mois dernier malgré tous les risques qu'on est obligé de courir, quand on est assez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'espace de Mer, qui s'étend depuis l'Isle de *Terre-Neuve* jusqu'en France. Il est inutile de vous dire que je laissai quantité de meuble à *Plaisance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux suivre la route & vous dire que nous essuyâmes trois coups de vents effroyables, sans recevoir aucun coup de mer, & que nous singlâmes à mâts & à cordes cent cinquante lieuës, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, souflant du Nord-Oüest. Celle ci fut si violente que les Matelots s'embrassoient & se disoient le dernier adieu, ne faisant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcasse de nôtre Vaisseau nous abîmât sans ressource. Si cette bourrasque nous fit peur, les vents contraires de l'est & du Nord-Est que nous rencontrâmes à cent lieuës vers l'Oüest du Cap de *Finisterre*, nous causerent bien autant de frayeur, car nous fûmes obligez de louvoyer pendant 23 ou 24 jours, ensuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordée, où par un hazard extraordinaire nous fûmes attaquez par un Armateur de Flessingue, qui ne pouvant nous aborder à cause de l'agitation des Flots se contenta de nous Canonner avec si peu de succez qu'il n'en couta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez,

qu'aprés nous être séparez de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne pûmes presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y remédiâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseau trouvant alors un beau prétexte de relâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projeté, fit porter au Sud-est pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eût pû nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœuvre, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommencer le Combat dés qu'il feroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas comme nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car aprés avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein à la vûë de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous puissions gagner le moüillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé, le Gouverneur de *Plaisance* auroit peut-être eu raison de s'écrier joyeusement *incidit in Sillam*, &c. mais grace à Dieu nous en fûmes quittes pour la peur. Dés que nous eûmes donné fond, je comptai les mille écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de sa vie. La Chaloupe ne fut pas plûtôt à l'eau que je descendis à terre avec toutes mes hardes; & dés que je fus en

cette Ville, je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence, que le lendemain il leva l'ancre pour continuër son voyage en France. Au reste, j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toujours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil de mots les plus necessaires de la langue Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois est la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce Païs-là, je lui conseille d'aprendre ces mots durant le cours de la traverse, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui sont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en relisant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'aprendrai que vous êtes content des Memoires qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoissez facilement que j'ai renoncé à toute sorte d'attachement de Patrie, pour dire la verité, depuis l'année 1683. jusqu'à present. Les curieuses Anecdotes que j'écris de ce temps là divertiront sans doute vos amis, pourvû qu'ils ne soient pas de ces insuportables dévots qui se feroient crucifier plûtôt que de souffrir qu'on fraude un

Ecclesiastique. Je vous prie de m'écrire à Lisbonne, & de me mander ce que vous aurez apris touchant mon affaire. Vous avez d'assez bonnes correspondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ses presens, lui réüssiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peste de tout son cœur de n'avoir pas trouvé le contrechifre de mes intentions. Quoi qu'il en soit, il est autant de son interêt de me faire donner la mort, (selon les faits dont il m'accuse faussement) qu'il est de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied là, plus il vivra plus je serai vangé, & par consequent j'aurai lieu de me consoler aisément de la perte de mes Emplois & de la disgrace du Roi.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

EXPLICATION DE QUELQUES TERMES QUI SE TROUVENT DANS LE PREMIER TOME.

A

AFourcher, c'est jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaisseau, pour le tenir ferme & l'assurer contre le flux & reflux, en l'empêchant de retourner sur son Cable.

Allege, c'est-à-dire, vuide, sans charge.

A mats & à corde, c'est être à sec, c'est-à-dire, sans voiles.

Amener les Voiles ou *Pavillon*, c'est les abaisser à cause de l'excez du vent, ou pour se rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'est faire les travaux necessaires pour mettre un Vaisseau en état de par-

tir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Métaphore ſimbolique, qui ſignifie la Paix elle-même.

Arriver, c'eſt aller droit ſur un Vaiſſeau ou ſur une terre à la faveur d'un vent large, ou d'un vent en poupe.

Aterrage, c'eſt l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la ſûreté du Vaiſſeau & le repos des Pilotes.

Aſtrolabe, eſt un inſtrument de Mathématique, dont il eſt preſque impoſſible de ſe ſervir en pleine Mer, à cauſe de l agitation des flots. Il y en a de deux ſortes. Les premieres dont les Pilotes ſe ſervent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer eſt unie comme la glace d'un Miroir. Celles-ci ne ſont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percés de deux petits trous dioptres, qui ſervent à conduire le rayon viſuel juſqu'à cet Aſtre. Les dernieres dont les Mathématiciens ont accoûtumé de ſe ſervir pour des Obſervations Aſtronomiques ſont garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B

B*Anc de Terre-Neuve*, ou *Banc* en general, eſt une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau eſt

élevée au dessus des bords. Ce Banc est couvert de trente ou quarante brasses d'eau, & pavé de Moruës.

Bande. Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme jusqu'à present. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande* du *Nord*, on entend l'espace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüest* jusqu'au *Nord-Est*: par la *Bande* de l'*Est* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Est* jusqu'au *Sud-Est*; par la *Bande* du *Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Est* jusqu'au *Sud-Oüest*, & par la *Bande* de l'*Oüest* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* jusqu'au *Nord-Oüest*.

Bassin. C'est une petite espace d'eau dormante, à peu prés comme un Etang.

Battures, sont des basses ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent jusqu'à cinq ou six pieds, plus ou moins, de la surface de cét élement; ce qui empêche que les Vaisseaux, les Barques, &c. ne puissent flotter au dessus.

Boüillons. Ce sont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cause des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bouteux. Sont de petits filets amarez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en servent à prendre du poisson sur les bords sablonneux, & sur tout des Anguilles, sur les

bords du Fleuve de *Saint Laurent*.

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu prés semblables aux Bouteux qui servent au même usage.

Brasse. Est une mesure de cinq pieds parmi les Navigateurs François.

Brigantin. Est un petit Bâtiment de rame & de voile, leger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux point. Il est aigu à poupe comme à prouë, & il est pincé pour bien aller.

C

C*Alumet*, en general, est une Pipe. C'est un mot Normand, qui vient de Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établissemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs là, & il s'est conservé jusqu'à present parmi les François qui y sont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou Pipe, *Ganondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Poagan*.

Canadiens, sont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Isles de l'Amerique Meridionale *Creoles*.

Capa y d'espada. C'est un tître de Gascogne que les gens de cettte Province donnerent autrefois par ironie aux Conseillers du Conseil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe,

be, ni épées, se contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Cargue. Carguer les voiles, c'est les plisser ou les rassembler en un tas vers le haut des mâts, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on rassemble en long. Cette manœuvre se fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordages d'une bourse.

Casse-tête. Ce mot signifie massuë. Les Sauvages l'appellent *Ossan Oustik*, c'est-à dire, que *Ossan*, signifie *Casse*, & *Oustik*, signifie *Tête.* Ainsi ces deux mots signifient *Casse-tête.*

Chenail. C'est une étenduë d'eau assez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails, ou chenaux, sont bordez de fonds plats ; ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui se conduisent par le moyen de ces marques, ou même par la sonde, car ils risqueroient de perdre leur Vaisseau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail.*

Clisses. Ce sont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaisseur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & aussi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il est plus grand que les Compas ou Boussoles ordinaires. On s'en sert pour remarquer les mouvemens inégaux de

l'aiguille aimantée, laquelle Nord-Este incessamment dans l'autre Hemisphere, au lieu qu'elle est Nord-Oüeste toûjours en celui-ci : c'est-à-dire au deçà de la Ligne Equinoxiale. Desorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrez, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une aliade & d'un fil, qui coupant un verre dudit Compas en deux parties égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil se couche, qui est le vrai tems propre à faire cette observation ; car au lever de cet Astre & à son Midi, on peut se tromper à cause des refractions ; ou, &c.

Coureurs de bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* ausquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de transporter des Marchandises dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on dévroit, ce me semble, les appeller plûtôt Coureurs de risque, que Coureurs de bois.

Courir bord sur bord. C'est la même chose que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D

DOnner des Culées. C'eſt lors qu'un Vaiſſeau touche à terre de la poupe ſeulement. Il faut que l'extrêmité de la quille ſoit bien forte pour reſiſter à quelques culées, lors que le fonds eſt un peu dur & l'eau un peu agitée.

Donner la Chaſſe. C'eſt-à-dire, pourſuivre un Bâtiment, courir ſur lui, le forcer à prendre la fuite, & à s'eſquiver s'il peut.

Donner fond. Donner fond, c'eſt la même choſe que moüiller l'ancre, ou la jetter au fond de la Mer ou d'une Riviere.

E

ECores. Sont les bords d'un Banc, leſquels ſont eſcarpez comme une muraille.

F

FEſtin d'Union. Terme dont les *Iroquois* ſe ſervent pour ſignifier le renouvellement d'alliance entre les cinq Cabanes, c'eſt-à-dire, entre les cinq Nations *Iroquoiſes*.

Flot. Batiment à flot, c'eſt lors qu'il flote ſur l'eau ſans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux ſens. Celui de ma Lettre eſt le chargement ou la voiture qu'on met dans un Batiment pour être tranſporté

d'un lieu à un autre ; un fret de perſonnes, de bled, de liége ou de plume, eſt plus mauvais qu'aucun autre, parce que ces choſes rempliſſent un Bâtiment ſans le charger, au contraire, des Marchandiſes peſantes, à ſçavoir le Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

G

GOuverner. C'eſt conduire un Vaiſſeau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un cheval par le ſecours de la bride) lors qu'il fait aſſez de vent pour le faire mouvoir ; car ſans cela tout Navire eſt plus immobile qu'un Gouteux dans ſon fauteüil.

Grelins épiſſes. Sont des cordages amarez bout à bout, entrelaſſez & joints les uns au bout des autres, par le moyen des chevilles de fer, qu'on appelle des Cornets d'épiſſe.

H

HUniers. Sont deux Voiles convenables aux deux mâts de *H*une d'un Vaiſſeau, leſquels ſont directement ſituez ou poſez ſur les deux plus grands mâts.

K

KItchi Okima. C'eſt ainſi que tous les Sauvages, dont les langages ſe rapportent à celui des *Algonkins*, nomment les Gouver-

neurs Generaux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui ſignifie *Grand*, & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine*. Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onnontio*.

L

L*Atitude*. Il n'y a perſonne qui ne ſçache que ce n'eſt autre choſe que la hauteur du Pôle, ou l'éloignement compris depuis un lieu fixe juſqu'à l'Equateur.

Louvoyer. C'eſt aller en zigue zague comme un ivrogne, lors que le vent eſt contraire, car alors on eſt obligé de faire des bordées tantôt à droit & tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il eſt poſſible, pour le ſoûtenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne ſans dériver, portant toutes ſes voiles, pourvû que la Mer ſoit belle prés de quatre lieuës à droite route, & dix qu'il a fait en louvoyant.

M

M*Aîtres* ou *Précintes*. Sont deux lattes ou perches rondes du bois dur d'une ſeule piece, leſquelles régnent d'un bout du Canot à l'autre, à ſçavoir une de chaque côté. C'eſt ce qui ſoûtient ce petit Bâtiment, parce que les Barres & les Varangues y ſont liées ou enchaſſées.

Molir. C'est se rallentir, diminuër ou cesser peu à peu. On dit le vent molit, pour dire que le vent tombe, qu'il est aux abois.

P

PArages. Ce sont de certains espaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Isles, deux Terres ou deux degrez de latitude.

Perroquets. Ce sont deux petits mâts situez ou postez sur les mâts de Hune. Ce sont aussi les voiles convenables à ces deux petits mâts.

Portage. Faire portage, c'est transporter les Canots par terre d'un lieu à un autre, c'est-à-dire, du pied du Cataracte jusqu'au dessus, ou d'une Riviere à un autre.

Porter. Porter sur une terre, c'est aller droit à elle pour la reconnoître.

Poupe. C'est l'extrêmité ou la queuë d'un Vaisseau. Le Gouvernail y est placé & soûtenu par les gons de l'Estambord, où les vis du Gouvernail sont enchassez.

Prouë. C'est la tête ou l'avant d'un Vaisseau qui coupe les flots, c'est-à-dire, le bout ou l'extrêmité d'un Vaisseau qui se presente le premier à la Mer.

Q

QVille. C'est l'ame d'un Bâtiment, c'est-à-dire une longue piece du meilleur bois qu'on puisse trouver, ou plusieurs jointes

ensemble, pour supporter le grand faix de toutes les pieces de charpente qu'on employe à la construction.

R

RAdouber. C'est-à dire, racommoder, réparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'on met aux Barques dont il est parlé.

Ranger. Ranger une Terre, une Isle, par Côte, &c. c'est les côtoyer à bonne & raisonnable distance.

Refouler. C'est forcer la marée ou refouler les courants d'une riviere, c'est-à-dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courants ou les marées.

Régner. Vents qui régnent, sont ceux qui parmi les trente deux soufflent plus souvent ou plus constamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez regnent depuis les *Canaries* jusqu'aux Isles de l'Amérique, soufflant de la bande de l'Est depuis que le monde est monde, sans jamais s'écarter de cette partie du Ciel.

Ruche. Est un instrument pour la Pêche semblable à des Ruches d'Abeilles.

S

S*Ancir* ou *chanſir*, c'eſt à dire, couler bas, couler à fond, périr, ſe perdre. *Sancir* ſous les ancres, c'eſt être briſé & fracaſſé par les coups de Mer, ce qui arrive aux vieux Vaiſſeaux en de mauvaiſes Rades foraines.

Sauter. Sauter une Caſcade; un Saut, un Cataracte, c'eſt-à-dire décendre en bâteau ces dangereux précipices, en ſuivant le fil de l'eau & manœuvrant avec beaucoup d'adreſſe.

Scier. C'eſt nager à rebours, tant pour aider le Timonier à gouverner ſon Bâteau, que pour le retenir dans un courant, ou pour lui faire preſenter la prouë au fil de l'eau quand le Gouvernail eſt endormi.

Scorbut. Eſt une corruption dans la maſſe du ſang. Il y en a de deux ſortes: Le Scorbut terreſtre & le Scorbut aquatique, appellé vulgairement le mal de terre. Le premier ſe contente d'accabler ſon homme d'infirmitez incurables qui le menent peu à peu au tombeau; & le ſecond conduit infailliblement à la mort en ſept ou huit jours, à moins qu'on ne mette le pied ſur la terre, ce qui eſt le ſeul remede.

Siller ou *ſingler*, c'eſt à-dire, pouſſer en a-avant, fendre l'eau de bonne grace, avancer chemin, &c.

T

TOulet. Eſt une cheville de bois dur qu'on enchaſſe en certains trous, ménagez de deux en deux pieds dans le plat-bord d'une Chaloupe.

Traîneaux. C'eſt une voitre ou machine conſtruite en figure de quarré long ſur deux petites pieces de bois de quatre pieds de longueur & de ſix pouces de largeur, où ſont cloüez pluſieurs cerceaux couverts de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux pieces ſont d'un bois dur trés-bien poli, afin de mieux gliſſer ſur la nége & ſur la glace. Ceux-ci ſont les traîneaux à cheval; car ceux dont on ſe ſert avec deux ou quatre Dogues, ſont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luiſant; leſquelles ont un demi pouce d'épaiſſeur, cinq pieds de longueur, & un demi de largeur.

V

VArangues. Celles-ci ſont à peu prés de la figure des Varangues plattes des Flûtes, avec cette difference qu'elles embraſſent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles ſont enchaſſées. Leur

épaisseur est de trois écus, & leur largeur est de quatre pouces.

Vent frais. Est un vent moderé, qui souffle également sans ravaler.

Voguer. C'est faire avancer un Bâtiment de rame par le secours de ses Avirons.

Fin du premier Tome.

